



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,  
DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE  
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



## Rapport de résultats 2021

Programme de Développement  
de l'Entreprenariat dans les  
Filières Agricoles « DEFIA »

Benin

# Table des matières

<b>1</b>	<b>ACRONYMES</b> .....	<b>5</b>
<b>2</b>	<b>APERÇU DE L'INTERVENTION</b> .....	<b>6</b>
2.1	FICHE D'INTERVENTION .....	6
2.2	AUTO-EVALUATION DE LA PERFORMANCE .....	8
2.2.1	PERTINENCE .....	8
2.2.2	EFFICACITE .....	8
2.2.3	EFFICIENCE .....	9
2.2.4	DURABILITE POTENTIELLE .....	9
2.2.5	CONCLUSIONS .....	10
<b>3</b>	<b>SUIVI DES RESULTATS</b> .....	<b>11</b>
3.1	EVOLUTION DU CONTEXTE.....	11
3.1.1	CONTEXTE GENERAL ET INSTITUTIONNEL.....	11
3.1.2	CONTEXTE DE GESTION .....	11
3.1.2.1	MODALITES DE PARTENARIAT .....	11
3.1.2.2	MODALITES OPERATIONNELLES.....	12
3.2	PERFORMANCE DES OBJECTIFS SPECIFIQUES .....	14
3.2.1	PROGRES DES INDICATEURS .....	14
	INDICATEUR OS 1.1 REVENUS MOYENS NETS DES AGRI-ENTREPRENEURS .....	14
3.2.2	ANALYSE DES PROGRES REALISES (FILIERE ANANAS) .....	18
3.3	PERFORMANCE DU RESULTAT 1.1 .....	20
3.3.1	PROGRES DES INDICATEURS .....	20
3.3.2	ÉTAT D'AVANCEMENT DES PRINCIPALES ACTIVITES .....	25
3.3.3	ANALYSE DES PROGRES REALISES .....	25
3.4	PERFORMANCE DU RESULTAT 1.2 .....	27
3.4.1	PROGRES DES INDICATEURS .....	27
3.4.2	PROGRES DES INDICATEURS .....	28

3.4.3	ÉTAT D'AVANCEMENT DES PRINCIPALES ACTIVITES .....	36
3.4.4	ANALYSE DES PROGRES REALISES .....	36
3.5	PERFORMANCE DU RESULTAT 1.3 .....	40
3.5.1	PROGRES DES INDICATEURS .....	40
3.5.2	PROGRES DES INDICATEURS .....	41
3.5.3	ÉTAT D'AVANCEMENT DES PRINCIPALES ACTIVITES .....	45
3.5.4	ANALYSE DES PROGRES REALISES .....	45
3.6	PERFORMANCE DU RESULTAT 2.1 .....	49
3.6.1	PROGRES DES INDICATEURS .....	49
3.6.2	PROGRES DES INDICATEURS .....	50
3.6.3	ÉTAT D'AVANCEMENT DES PRINCIPALES ACTIVITES .....	53
3.6.4	ANALYSE DES PROGRES REALISES .....	53
3.7	PERFORMANCE DU RESULTAT 2.2 .....	56
3.7.1	PROGRES DES INDICATEURS .....	56
3.7.2	PROGRES DES INDICATEURS .....	57
3.7.3	ÉTAT D'AVANCEMENT DES PRINCIPALES ACTIVITES .....	60
3.7.4	ANALYSE DES PROGRES REALISES .....	60
3.8	PERFORMANCE DU RESULTAT 2.3 .....	62
3.8.1	PROGRES DES INDICATEURS .....	62
3.8.2	PROGRES DES INDICATEURS .....	63
3.8.3	ÉTAT D'AVANCEMENT DES PRINCIPALES ACTIVITES .....	65
3.8.4	ANALYSE DES PROGRES REALISES .....	65
3.9	PERFORMANCE INTERVENTION 3 .....	68
3.9.1	LA THEORIE DE CHANGEMENT POUR LA FILIERE RIZ ; INTERVENTION 3.....	69
3.9.1.1	LES INDICATEURS DE L'OBJECTIF GLOBAL ET SPECIFIQUE .....	69
3.9.1.2	LES INDICATEURS ET CHANGEMENTS INTERMEDIAIRES DU RESULTAT 3.1.....	70
3.9.1.3	LES INDICATEURS ET CHANGEMENTS INTERMEDIAIRES DU RESULTAT 3.2.....	71
3.9.1.4	LES INDICATEURS ET CHANGEMENTS INTERMEDIAIRES DU RESULTAT 3.3.....	72
<b>4</b>	<b>SUIVI BUDGETAIRE .....</b>	<b>73</b>

<b>5</b>	<b>RISQUES ET PROBLEMES .....</b>	<b>75</b>
5.1	RISQUES .....	75
5.2	PROBLEMES.....	76
<b>6</b>	<b>SYNERGIES ET COMPLEMENTARITES.....</b>	<b>78</b>
6.1	AVEC LES AUTRES INTERVENTIONS DU PORTEFEUILLE .....	78
6.2	AVEC LES PROJETS POUR TIERS .....	78
6.3	AUTRES SYNERGIES ET COMPLEMENTARITES .....	78
<b>7</b>	<b>THEMES TRANSVERSAUX .....</b>	<b>79</b>
7.1	ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE.....	79
7.2	GENRE.....	79
7.3	DIGITALISATION.....	81
7.4	EMPLOIS DECENTS .....	81
<b>8</b>	<b>LEÇONS APPRISES.....</b>	<b>82</b>
8.1	LES SUCCES .....	82
8.2	LES DEFIS .....	83
8.3	QUESTIONS D'APPRENTISSAGE STRATEGIQUE.....	84
8.4	SYNTHESE DES ENSEIGNEMENTS TIRES .....	84
<b>9</b>	<b>PILOTAGE .....</b>	<b>85</b>
9.1	MODIFICATIONS APORTEES A L'INTERVENTION .....	85
9.2	DECISIONS PRISES PAR LE COMITE DE PILOTAGE ET SUIVI .....	85
9.3	REORIENTATIONS STRATEGIQUES ENVISAGEES .....	85
9.4	RECOMMANDATIONS .....	86
<b>10</b>	<b>ANNEXES .....</b>	<b>87</b>
10.1	CRITERES DE QUALITE .....	87
10.2	CADRE LOGIQUE ET/OU THEORIE DE CHANGEMENT MIS A JOUR .....	92
10.3	APERÇU DES MoRE RESULTS .....	95
10.4	RAPPORT « BUDGET ».....	96
10.5	RESSOURCES EN TERMES DE COMMUNICATION.....	98

## 1 Acronymes

ABSSA	Agence Béninoise de la Sécurité Sanitaire des Aliments
AIAB	Association Interprofessionnelle de l'Ananas du Bénin
ALIDE	Association de Lutte pour la promotion des Initiatives de Développement
ATDA	Agence Territoriale de Développement Agricole
ATI	Assistant Technique International
ATN	Assistant Technique National
B2B	Business to Business
CCR-B	Conseil de Concertation des Riziculteurs du Bénin
CCTR	Coopératives Communales de Transformatrices de Riz
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
COPSA	Coopérative de Services Agricole
CVA	Chaîne de valeur ajoutée
DDAEP	Direction Départementale de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche
Enabel	Agence belge de développement
ESOP	Entreprises de Services et Organisations de Producteurs
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FENACOPAB	Fédération Nationale des Coopératives de Production de l'Ananas du Bénin
FENACOTAB	Fédération Nationale des Coopératives de Transformateurs de l'Ananas du Bénin
FNDA	Fonds National de Développement Agricole
HACCP	Hazard Analysis Critical Control Point ou Analyse des dangers – points critiques pour leur maîtrise
IFRIZ	Interprofession de la Filière RIZ
INRAB	Institut national des recherches agricoles du Bénin
IMF	Institution de Microfinance
MAEP	Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche
MoU	Memorandum of Understanding
M&E	Monitoring and Evaluation (Suivi/Evaluation)
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OPA	Organisation Professionnelle Agricole
PACOFIDE	Projet d'appui à la compétitivité des filières et à la diversification des exportations
PAG	Programme d'Actions du Gouvernement
PARASEP	Projet d'Appui au Renforcement des Acteurs du Secteur Privé
PIB	Produit Intérieur Brut
PINEX	Pineapples for Export
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PNDFA	Programme National de Développement des Filières Agricoles
PSDSA	Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole
PTF	Partenaire Technique et Financier
REPAB	Réseau des Producteurs d'Ananas du Bénin
SFD	Structures de Financement Décentralisées
SRP	<i>Sustainable Rice Platform</i>
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UN	United Nations (Nations Unies)
VA	Valeur Ajoutée

## 2 Aperçu de l'intervention

### 2.1 Fiche d'intervention

<b>Intitulé de l'intervention</b>	Développement de l'Entreprenariat dans les Filière Ananas et Riz « DEFIA »
<b>Code de l'intervention</b>	BEN 1900411 BEN 1900511 BEN 2100111
<b>Localisation</b>	Bénin / Abomey Calavi
<b>Budget total</b>	25.000.000 Euro
<b>Institution partenaire</b>	Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et la Pêche
<b>Date de début de la Convention spécifique</b>	29/11/2018
<b>Date de démarrage de l'intervention/ Comité pilotage d'ouverture</b>	26/6/2019
<b>Date prévue de fin d'exécution</b>	26/6/2023
<b>Date de fin de la Convention spécifique</b>	28/11/2023
<b>Groupes cibles</b>	A moyen terme, les bénéficiaires finaux sont les populations urbaines et rurales à même de profiter des opportunités d'emplois et de la croissance économique induite. A court terme, les bénéficiaires finaux sont les opérateurs opérant dans les chaînes de valeur appuyées et les entreprises délivrant des services à ces opérateurs :
<b>Impact<sup>1</sup></b>	Contribuer à la création d'emplois décents et durables, à l'augmentation des revenus des acteurs économiques et des ménages et à l'amélioration des équilibres macro-économiques du Bénin.

<sup>1</sup> L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté  
Rapport des résultats DEFIA 2021

<b>Outcome</b>	<p>1 : Renforcer de manière inclusive et durable les CVA ciblées et leur positionnement sur le marché, en œuvrant à répondre aux goulots d'étranglement clés de celle-ci et à la professionnalisation des agri-entrepreneurs y impliqués.</p> <p>2 : Contribuer à la création d'un contexte favorable aux investissements (public et privé) durables (dimension sociale, économique, et environnementale) dans les CVA ciblées.</p> <p>3 : Accompagnement de la filière riz en favorisant des systèmes alimentaires plus durables et plus résilients au changement climatique</p>
<b>Outputs</b>	<p>Résultat 1.1 : Le nombre de clusters et le nombre d'agri-entrepreneurs impliqués dans des clusters fonctionnels a augmenté</p> <p>Résultat 1.2 : La compétitivité des CVA est améliorée par une réduction des coûts de production aux différents maillons et l'amélioration des processus</p> <p>Résultat 1.3 : Le volume d'exportations des opérateurs béninois sur les marchés existants et potentiels a augmenté</p> <p>Résultat 2.1 : Les agri-entrepreneurs ont accès à des services financiers et non financiers adaptés à leurs besoins</p> <p>Résultat 2.2 : L'amélioration des infrastructures et du cadre légal et réglementaire favorise le développement de la filière ananas</p> <p>Résultat 2.3 : La diffusion d'innovations et de solutions digitales au sein des chaînes de valeur améliore les performances des agri-entrepreneurs</p> <p>Résultat 3.1 : Les clusters identifiés de la filière riz sont accompagnés dans la mise en place de modèles d'affaires inclusifs</p> <p>Résultat 3.2 : Le contexte est davantage incitant pour les acteurs privilégiant des techniques de production plus durables</p> <p>Résultat 3.3 : Les producteurs de riz accompagnés disposent des méthodes et des outils nécessaires pour s'engager avec succès dans un processus de transition agroécologique</p>
<b>Année couverte par le rapport</b>	2021

## 2.2 Auto-évaluation de la performance

### 2.2.1 Pertinence

	Performance
Pertinence	A

Le Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) a été révisé en 2021 suite au renouvellement du mandat présidentiel et pour ce qui concerne le secteur agricole, les filières Ananas et Riz font toujours partie des 7 filières à haute valeur ajoutée retenues dans ledit programme.

Malgré cette actualisation du PAG, les objectifs du programme DEFIA sont toujours en cohérence avec les différents documents de politiques nationales et sectorielles dont le Programme d'Actions du Gouvernement et le Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole (PSDSA), les résultats et actions sont en cohérence avec le Plan National de Développement de la filière de l'Ananas (PNDFIA) et du riz (PNDFR).

Les attentes des groupes cibles en termes d'augmentation de revenus, d'amélioration de l'accès au marché de leurs produits, la transition vers une production plus durable, ainsi que le renforcement de l'accès au financement à travers des produits financiers adaptés sont prises en compte dans les activités et résultats du programme qui restent toujours pertinents. Ces attentes sont confirmées par les groupes cibles à travers une mission de backstopping sur la théorie de changement du programme révisé en 2021.

### 2.2.2 Efficacité

	Performance
Efficacité	B

Les inquiétudes suscitées par la fermeture des frontières du Nigéria et des mesures restrictives prises suite à la pandémie du COVID 19 se dissipent. En effet, la normalisation des relations avec le Nigéria a permis la réouverture des frontières terrestres et la découverte des vaccins a contribué à une relative maîtrise de la pandémie de covid19 et à l'allègement des mesures restrictives prises par les Etats. Cette amélioration du contexte diplomatique et sanitaire a contribué à la reprise de la demande d'ananas exportés. Le transport aérien a également repris. Pour le programme et ses partenaires, cela s'est traduit par la reprise de certaines activités de terrain (ateliers, formation, etc.). De même, la plupart des conventions de subside ont été finalisées et sont en cours de mise en œuvre. Les acquisitions d'équipement/matériel et les réalisations d'infrastructures sont en cours.



Au regard de cette perspective optimiste, les résultats escomptés seront vraisemblablement atteints comme prévu. Cependant quelques risques demeurent et doivent être suivis.

### 2.2.3 Efficience

	<b>Performance</b>
<b>Efficience</b>	B

La plupart des inputs pour faire fonctionner le programme sont disponibles. Cependant, l'accès permanent à un réseau internet de qualité demeure un problème. Des multiples interruptions rendent difficile les vidéoconférences, l'accès aux systèmes financiers (UBW), de gestion des ressources humaines (G4HR) et de suivi-évaluation (PILOT) digitalisés.

Les retards ont été constatés au niveau de la passation des marchés publics et ont impacté le délai de livraison de certains outputs du programme. Les multiples marchés, combinés à la nature des acquisitions/réalisations, font que les marchés prennent entre 9 à 12 mois, voire plus entre la publication et leur attribution. Pour ces raisons, le programme a été renforcé en ressources humaines avec le recrutement d'un second acheteur public en septembre 2021 qui va certainement accélérer les acquisitions.

### 2.2.4 Durabilité potentielle

	<b>Performance</b>
<b>Durabilité potentielle</b>	B

La durabilité sera vraisemblablement acceptable, mais des problèmes pourraient survenir en raison notamment du soutien financier nécessaire des partenaires publics (ATDA /DDAEP/ABSSA) par l'Etat pour leur permettre d'assurer plus efficacement leur mission de suivi, de contrôle et d'institutionnalisation des bonnes pratiques. En ce qui concerne les structures faitières des acteurs de la filière, les analyses montrent pour le moment de faibles capacités en leur autonomisation financière. Des services payants seront organisés, ainsi que des plaidoyers pour que les faitières des acteurs puissent recevoir des ristournes des exportations des ananas et produits dérivés.

Toutefois, les membres apprécient de plus en plus les services de leurs organisations et sont plus disposés à payer pour ces services. Les institutions de microfinance comprennent mieux les opportunités d'investissement dans la filière et manifestent plus d'intérêt à financer les acteurs des filières et les services économiques mis en place par leurs faitières.

Les « clusters agricoles » deviennent de plus en plus performants en termes de volumes des productions mis sur le marché impliquant les exploitations agricoles et leurs organisations de base. Cependant vu sous un angle de durabilité, les acteurs des clusters agricoles restent encore dépendants des coachings dont les coûts sont pour l'instant hors de portée des acteurs.

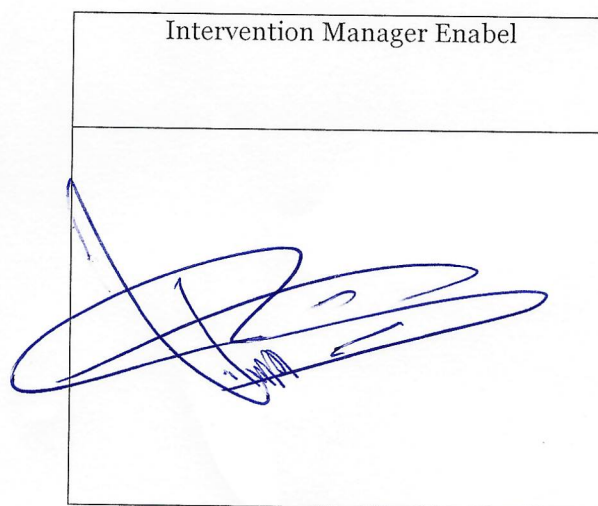
Aussi, la durée de mise en œuvre du programme assez limitée n'assure pas la maturation des actions relatives aux innovations digitales et au développement de modèle d'affaires afférents qui auront besoins encore de plus d'accompagnement.

### 2.2.5 Conclusions

L'année 2021 a été charnière dans le déploiement des actions du programme. Elle a été consacrée à l'intensification des actions de renforcement des capacités et de coaching en direction des acteurs des clusters, ainsi que des promoteurs individuels. Nous enregistrons l'acquisition et la mise place des équipements au profit des producteurs, transformateurs, des exportateurs et fournisseurs de services (emballages, équipements, intrants, main d'œuvre à travers les coopératives de prestataires de services agricoles (COPSA). Ces actions ont positivement impacté les revenus des acteurs, malgré le contexte sanitaire et diplomatique lié à la pandémie de COVID19 et à la fermeture de la frontière par le Nigéria. Les mesures d'adaptation mises en œuvre par le programme, avec la collaboration de ses partenaires ont permis d'atténuer les effets néfastes liés à ce contexte peu favorable.

Les résultats des enquêtes à mi-parcours réalisées ont montré une amélioration significative des performances et revenus des acteurs bénéficiaires, ainsi que leur niveau de satisfaction.

Ces résultats ont été corroborés par l'évaluation externe à mi-parcours et les changements perçus par les acteurs eux-mêmes lors du backstopping sur les changements intermédiaires enregistrés grâce aux appuis du programme.



## 3 Suivi des résultats

### 3.1 Evolution du contexte

#### 3.1.1 Contexte général et institutionnel

Le climat politique est resté relativement calme au cours de l'exercice 2021. En effet, l'angoisse suscitée par les élections présidentielles s'est bien dissipée car le calme est revenu après une semaine de tension.

Le pays a aussi connu la normalisation de ses relations avec le Nigéria et a permis la réouverture des frontières terrestres.

Le dividende de ce contexte favorable va se heurter à la crise sanitaire mondiale. En effet, l'année 2021 avait démarré dans une relative accalmie de la pandémie de COVID-19 et présageait de l'assouplissement des mesures restrictives. Cette situation a amené le gouvernement à prendre de nouvelles mesures (exigence d'un pass sanitaire, réduction des ateliers, limitation des déplacements, etc.).

Le programme a aussi connu en 2021 une adaptation avec l'introduction de la filière Riz portée par une troisième intervention.

Nonobstant des résultats satisfaisants obtenus des interventions 1&2, plusieurs facteurs externes ont conduit à envisager une adaptation de la logique d'intervention du pilier 1. En effet, compte tenu du contexte de fermeture des frontières – d'abord consécutive à la crise avec le Nigéria, puis à celle liée à la pandémie COVID-19 – une stratégie de développement de l'entrepreneuriat agricole basée sur une seule filière d'exportation comporte des limites. C'est pourquoi il a été proposé de diversifier l'approche en se fondant sur une filière vivrière à vocation de satisfaire la demande locale, le riz, à fort potentiel économique. L'objectif visé est donc de réduire la dépendance du Bénin vis-à-vis de ses importations alimentaires (souveraineté alimentaire) tout en réduisant la vulnérabilité du développement du secteur agricole aux chocs extérieurs, tels que ceux connus depuis fin 2019.

#### 3.1.2 Contexte de gestion

##### 3.1.2.1 Modalités de partenariat

Les modalités de partenariat avec les structures intervenant dans la chaîne de production de l'ananas et du riz sont réalisées :

**Les conventions de subsides.** Il s'agit d'un partenariat avec les structures publiques ou privées à but non lucratif dans l'optique de déléguer des actions du programme conformément à leur mission, mandat et rôle. Les conventions de subsides peuvent également prévoir des activités de renforcement de capacités des structures.

Structures	Objectif global	Budget (euros)	Montants versés (euros)
DID1	Renforcer les systèmes financiers décentralisés dans leur offre de services aux opérateurs de la filière ananas	1 360 503	948.251
DID2	Renforcer les systèmes financiers décentralisés dans leur offre de services aux opérateurs de la filière riz	364 998	323 583
ATDA-7	Améliorer de façon durable la production, la productivité et la compétitivité de l'ananas du Bénin	300 479	76 200
ABSSA	Assurer la sécurité sanitaire de l'ananas et de ces produits dérivés en conformité avec les exigences internationales dans les pôles 5,6 et 7 du Bénin	326 709	67.119
AIAB	Renforcer l'image de marque de l'ananas, la défense des intérêts des professionnels de la filière et les relations entre familles d'acteurs membres de l'AIAB fortifiée dans son rôle d'association interprofessionnelle	284 525	88.679
FENACOPAB	Améliorer la production, la productivité et l'accès aux marchés des producteurs d'ananas membres de la FENACOPAB	195 392	88.940
FNDA	Accroître les investissements productifs des agri-entrepreneurs de la filière ananas à travers des mécanismes d'appui financier appropriés et gérés professionnellement	1 199 514	912.213
RENACA	Faciliter l'accès au crédit aux agri-entrepreneurs de la filière ananas à travers un dispositif de garantie	191 000	Convention sans décaissement immédiat. Les paiements sont prévus à partir de 2022 après constatations des créances irrécouvrables sur les crédits garantis
FECECAM	Faciliter l'accès au crédit aux agri-entrepreneurs de la filière ananas à travers un dispositif de garantie	191 000	
ALIDE	Faciliter l'accès au crédit aux agri-entrepreneurs de la filière ananas à travers un dispositif de garantie	191 000	
RIKOLTO	Renforcement des capacités des acteurs de la filière de riz au Bénin pour l'application des systèmes de production plus durables	1.000.000	600.000
COLEACP	Renforcer les acteurs de la filière riz pour l'application des systèmes de production plus durables »	409674	240.000

### 3.1.2.2 Modalités opérationnelles

En 2021, trois **comités de pilotage** ont été organisés (en mars, juin et en septembre) permettant de suivre la mise en œuvre des recommandations, de valider le rapport de résultat de 2020, d'apprécier le planning 2021 ainsi que le point d'avancement du programme au premier semestre 2021. L'insertion de la filière riz dans le programme a été validée en juin 2021. Ainsi le règlement intérieur du comité de pilotage a été actualisé avec l'intégration du FNDA et de l'IFRIZ comme membres au comité de pilotage.

Le **comité technique** s'est réuni quatre fois en 2021. Ses membres (AIAB, IFRIZ, ATDA-7 et DEFIA) ont eu comme objet la préparation des comités de pilotage et des échanges sur la mise en œuvre du programme.

Les rencontres de mise à jour des **planifications opérationnelles** (MONOP) trimestrielles ont été organisées chaque quadrimestre pour faire l'état d'avancement technique et financier du programme.

DEFIA a participé au **cadre de concertation** et à la **revue annuelle** de l'ATDA-7. Les activités et réalisations ont été partagées avec les participants ; ce qui a contribué à l'harmonisation des interventions dans la filière Ananas entre projets/programmes et l'ATDA.

Des **rencontres de réaménagement des plannings des conventions** ont été organisées avec chaque partenaire de convention de subside ou en marché public, permettant de s'accorder sur les activités prioritaires des partenaires et des plans de décaissement des tranches. Pour le suivi des performances des partenaires, des **groupes de référence** installés en 2020 ont poursuivi la validation des rapports d'étape.

L'évaluation à mi-parcours a été réalisée en novembre 2021 avec des consultants externes. Elle a permis d'apprécier la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité des actions du programme ainsi que des thèmes transversaux (genre, environnement) à travers 21 questions d'évaluation.

Les changements intermédiaires enregistrés ainsi que la perception des acteurs eux-mêmes sur ces changements ont été capitalisés lors des séances de backstopping. La théorie de changement de DEFIA a été actualisée pour l'ajuster au mieux à l'évolution du contexte et prend en compte la filière riz.

## 3.2 Performance des objectifs spécifiques

### 3.2.1 Progrès des indicateurs

OG: Contribuer à la création d'emplois décents et durables, à l'augmentation des revenus des acteurs économiques et des ménages et à l'amélioration des équilibres macro-économiques du Bénin.

OG.1 Contribution de la filière ananas au PIB

OG.2 Nombre d'emplois décent, en équivalent temps plein

OS1 Renforcer de manière inclusive et durable les CVA ciblées et leur positionnement sur le marché, en œuvrant à répondre aux goulots d'étranglement clés de celle-ci et à la professionnalisation des agri-entrepreneurs y impliqués.

OS1.1 Revenus moyens nets des agri-entrepreneurs

OS1.2 Nombre d'hectares emblavés en Ananas

OS2 Contribuer à la création d'un contexte favorable aux investissements (public et privé) durables (dimension sociale, économique, et environnementale) dans les CVA ciblées.

OS2.2 Taux de satisfaction des agri-entrepreneurs par rapport au cadre incitatif

#### Indicateur OS 1.1 Revenus moyens nets des agri-entrepreneurs

Indicateurs/marqueurs de progrès	Valeur de base 2019	Valeur 2020	Valeur 2021	Cible 2021	Cible finale	Commentaire 2021
<b>Production (FCFA/HA)</b>		-		<b>+10%</b>	<b>+15%</b>	
Producteur	1 040 803	-	1 711 888	1 144 000	1 197 000	Les productions se sont améliorées pour les deux variétés d'ananas en culture au Bénin (pain de sucre et cayenne lisse). De même, on note une influence positive la longue période de sécheresse sur les prix des produits au 4 <sup>e</sup> trimestre de l'année 2021. Les effets de la pandémie du COVID, ont amené certains exportateurs à avoir des difficultés pour exporter leurs produits, ce qui les a poussés à les vendre sur le marché local.
Producteur bio	2 280 803		2 876 086	2 509 000	2 623 000	
Producteur exportateur	1 882 778		1 782 505	2 071 000	2 165 000	
<b>Transformation (FCFA/TONNE MP)</b>		-		<b>+10%</b>	<b>+15%</b>	

Indicateurs/marqueurs de progrès	Valeur de base 2019	Valeur 2020	Valeur 2021	Cible 2021	Cible finale	Commentaire 2021
Transformateur artisanal	15 727	-	64 964	17 000	18 000	Plusieurs facteurs expliquent cette amélioration des revenus des transformateurs. Il s'agit de : <ul style="list-style-type: none"> <li>• La maîtrise des coûts de production à travers la mise en place et l'exploitation des outils de gestion</li> <li>• L'amélioration des rendements (quantité et qualité) à travers le renforcement des capacités des entreprise en équipements performants de transformation et l'amélioration des techniques de production.</li> </ul> La baisse des coûts de certains intrants industriels (Par exemple les bouteilles de 0.33l sont passées de 225 FCFA l'unité en 2019 à 75 F en 2021).
Transformateur industriel	29 430		69 429	32 000	34 000	
Transformateur semi-industriel	95 974		119 201	105 000	110 000	
Transformateur industriel bio	354 176		373 140	390 000	407 000	
<b>Commercialisation (Fcfa/tonne)</b>		-		<b>+5%</b>	<b>+10%</b>	
Collecteur/grossiste	11 894		24 120	12 500	13 000	L'allègement des mesures liées au COVID19 avec l'ouverture des frontières ont favorisé la traversée des ananas vers des pays de la sous-région. Pour les exportateurs, le renchérissement du coût du fret, conséquemment aux restrictions liées à la pandémie de COVID19, a impacté négativement le niveau de revenus. A ces difficultés s'ajoutent l'incapacité des exportateurs à satisfaire des demandes d'ananas vers l'Europe en période de sécheresse (où la demande est souvent forte en Europe).
Détaillant	7 308		19 964	7 700	8 000	
Exportateur UE	194 500		199 583	204 000	214 000	

Indicateur OS1.2 Nombre d'hectare emblavés durable en ananas

Indicateurs/marqueurs de progrès	Valeur de base	Valeur 2020	Valeur 2021	Cible 2021	Cible finale	Commentaire 2021
<b>ATLANTIQUE</b>	<b>4.827,41</b>	<b>5.041</b>	<b>6692</b>	<b>4.987,00</b>	<b>5127</b>	<p>Engouement à l'extension des plantations dû à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La stratégie de subvention au dessouchage/labour/plantation mise en place par l'DEFIA/ATDA</li> <li>- La fourniture de rejets de qualité issues de la sélection massale suivi de mesure d'accompagnement</li> <li>- Un encadrement rapproché des producteurs avec la mise en place de l'accompagnement des producteurs par des conseillers agricoles (CTS et CGEA et le coaching des OPA)</li> <li>- La disponibilité relative de la main d'œuvre spécialisée ananas avec l'accompagnement des coopératives de prestation de service agricole en augmentation et leur renforcement de capacité)</li> </ul> <p>Dans les zones d'extension, la production est en train de prendre progressivement. Du fait des contraintes liées à la production, les producteurs se limitent à de petites superficies.</p>
Homme	4.454,22	4.620	6089,7	4.574,00	4692	
Femme	373,19	421	602,3	413,00	436	
<b>COUFFO</b>	<b>0,48</b>	<b>2,48</b>	<b>5,68</b>	<b>18,00</b>	<b>35</b>	
Homme	0,44	1,5	3,12	15,00	29	
Femme	0,04	1,04	2,56	3,00	6	
<b>MONO</b>	<b>28,27</b>	<b>44</b>	<b>63,4</b>	<b>63,00</b>	<b>78</b>	
Homme	24,08	39	52,7	54,00	63	
Femme	4,2	5	10,7	9,00	16	
<b>OUEME</b>	<b>17,1</b>	<b>27</b>	<b>33,04</b>	<b>52,00</b>	<b>67</b>	
Homme	16,34	23	31,44	46,00	57	
Femme	0,76	4	1,6	6,00	10	
<b>PLATEAU</b>	<b>11,05</b>	<b>32</b>	<b>45,5</b>	<b>51,00</b>	<b>71</b>	
Homme	9,67	30	40,9	44,00	58	
Femme	1,38	2,3	4,6	7,00	13	
<b>ZOU</b>	<b>5,83</b>	<b>12</b>	<b>31,74</b>	<b>56,00</b>	<b>81</b>	
Homme	4,75	10	25,4	47,00	64	
Femme	1,08	2	6,34	9,00	17	
<b>TOTAL</b>	<b>4.890,14</b>	<b>5.160</b>	<b>6871,36</b>	<b>5227</b>	<b>5459</b>	
Homme	4.509,50	4.723,40	6243,26	4.780	4963	
Femme	380,65	436,28	628,1	447	498	



### Indicateur OS.2.1 Taux de satisfaction des agri-entrepreneurs par rapport au cadre incitatif

Indicateurs	Valeur de base	Valeur 2020	Valeur 2021	Cible 2021	Cible finale	Commentaire 2021
<b>Producteurs</b>	<b>63%</b>	-	<b>72%</b>	<b>70%</b>	<b>85%</b>	La faible valeur de satisfaction des femmes par rapport à la cible s'explique par le fait que les femmes ne se sentent pas bénéficiaires au pied égal que les hommes en termes d'accès aux activités du programme (équipement, dessouchage etc..). Ce constat sera corrigé en 2022.
Production hommes	65%	-	73%	70%	85%	
Production femmes	62%	-	63%	70%	85%	
<b>Transformateurs</b>	<b>51%</b>	-	<b>83%</b>	<b>70%</b>	<b>80%</b>	
Hommes	40%	-	71%	65%	80%	
Femmes	63%	-	91%	75%	80%	
<b>Commerçants/exportateurs</b>	<b>47%</b>	-	<b>63%</b>	<b>65%</b>	<b>80%</b>	Les appuis au profit des commerçants ont connu de retard. C'est au cours de l'année 2021 que les échanges sur la définition des appuis a démarré. Le focus avait été plus tôt mis sur les exportateurs.
Hommes	40%	-	63%	60%	80%	
Femmes	55%	-	63%	70%	80%	

### Indicateur OS.3. Filière Riz »

Les indicateurs pour le troisième objectif spécifique « Accompagner la filière riz en favorisant des systèmes alimentaires plus durables et plus résilients aux changements » ont été élaborés en novembre 2021. Ils seront présentés dans le chapitre 3.5.

**OG:** Contribuer à la création d'emplois décents et durables, à l'augmentation des revenus des acteurs économiques et des ménages et à l'amélioration des équilibres macro-économiques du Bénin.

**OS3:** Accompagner la filière riz en favorisant des systèmes alimentaires plus durables et plus résilients au changement

Contribution de la filière au PIB

Nombre d'emplois décents, en EQP

Revenus moyen net des agri-entrepreneurs

Nombre d'hectares cultivés de manière durable

### 3.2.2 Analyse des progrès réalisés (filière ananas)

Les appuis aux producteurs en équipements et matériels (tricycles, film de paillage, etc...), à l'extension des plantations à travers la subvention aux producteurs pour le dessouchage-labour- plantation, combinés au renforcement des capacités techniques et de gestion ont permis d'améliorer de manière la compétitivité et la disponibilité des productions sur les marchés.

Les accompagnements apportés aux clusters (au nombre de 15) ont contribué au renforcement et formalisation des liens d'affaires par la signature des contrats d'affaires entre les acteurs.

Le backstopping réalisé au second semestre de l'année 2021 atteste des amorces de changement tels que perçus par les acteurs directs de la filière. Ainsi :

- Les membres des clusters appuyés par le programme perçoivent une **dynamique collective** en leur sein. Même s'il est encore un peu tôt pour constater les changements. On observe un accroissement du volume de produit mis sur le marché par les clusters et une amélioration de la capacité entrepreneuriale des acteurs ;
- Les producteurs commencent à identifier une dynamique positive concernant leur **productivité** et **l'augmentation des superficies emblavées**. On observe une corrélation avec la perception des transformateurs, qui voient de leur côté une amélioration de la productivité et de la qualité des produits.
- Pour la commercialisation, les acteurs apprécient les conditions réunies pour accroître le volume d'exportation, en termes de communication et de connaissance du marché, le rôle joué par l'AIAB est aussi mis en exergue dans les actions de promotion de l'ananas du Bénin, et les acteurs, notamment les transformateurs, affirment mieux connaître le secteur en général, ainsi que les marchés potentiels dans la sous-région ;
- Par rapport à l'accès au crédit, la relation de confiance entre les agri-entrepreneurs (particulièrement les producteurs et les transformateurs) et les institutions financières (IF) s'est améliorée. Ils comprennent les produits financiers offerts et les conditions d'accès au crédit. D'autre part, les IF elles-mêmes affirment avoir évolué dans leur connaissance des besoins spécifiques des acteurs de la filière « ananas », par exemple pour pouvoir offrir des produits financiers adaptés. Les deux familles d'acteurs s'accordent à penser que leurs relations mutuelles sont en cours d'évolution. Les producteurs et transformateurs indiquent être mieux accueillis par les IF, et ces dernières ont une perception plus bienveillante de leurs interlocuteurs de la filière ;
- Pour les investissements et les solutions digitales, les changements induits sont envisagés sur le long terme. Les dispositifs techniques à mettre en place nécessitent du temps pour être opérationnels. Les acteurs du programme sont néanmoins sensibles à leur implication dans le processus et leur perception dénote d'une dynamique prometteuse.

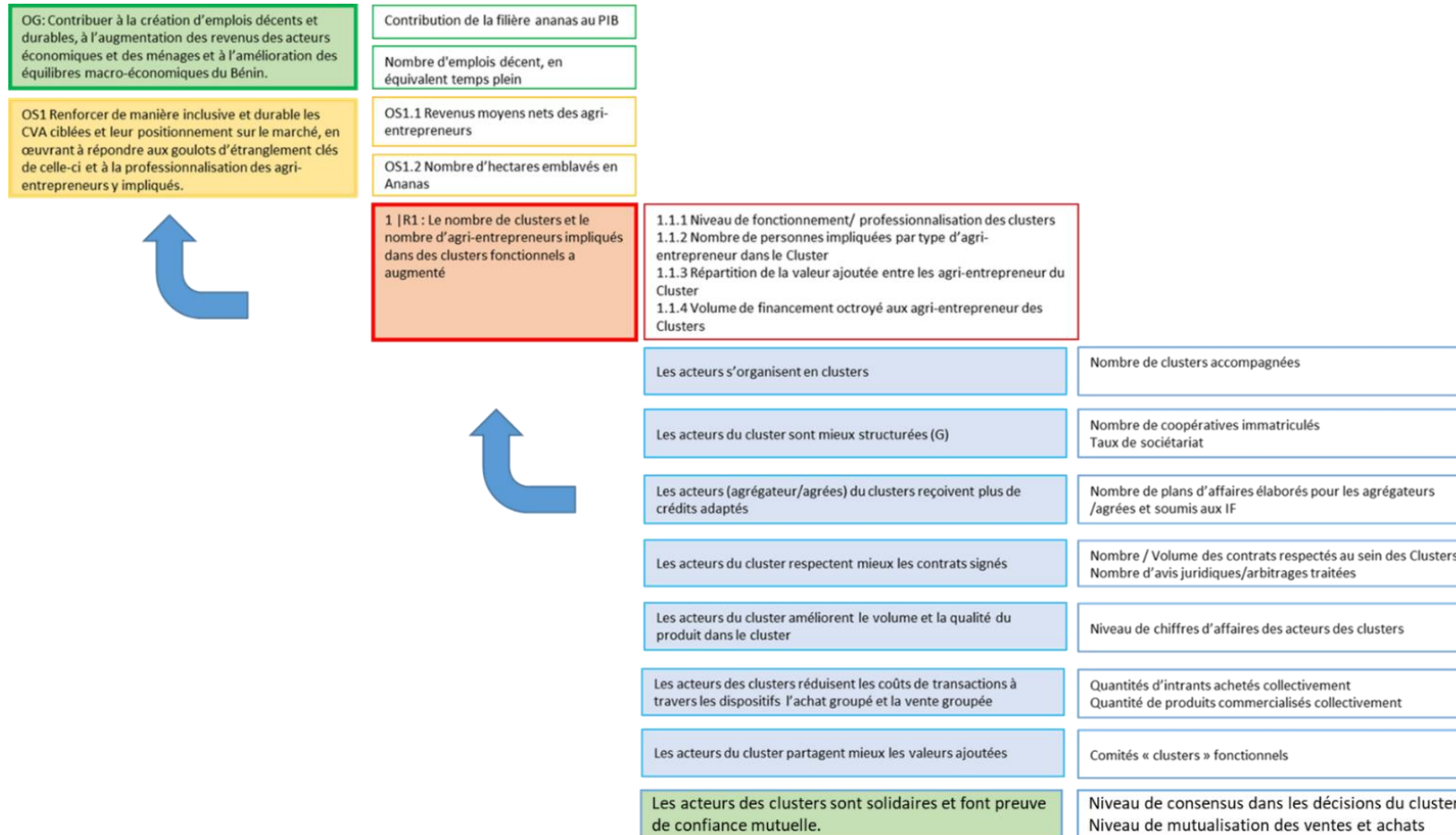
## INTERVENTION 1 :



### 3.3 Performance du résultat 1.1

Résultat 1.1 : Le nombre de clusters et le nombre d'agri-entrepreneurs impliqués dans les clusters fonctionnels a augmenté

#### 3.3.1 Progrès des indicateurs



Les valeurs obtenues en 2021 par rapport aux cibles des indicateurs du premier résultat se présentent comme suit.

Indicateurs	Valeur de base 2019	Valeur 2020	Valeur 2021	Cible 2021	Cible finale	Commentaire 2021
<b>1.1.1 Le niveau de fonctionnement / professionnalisation des clusters</b>						
Niveau très bon	0 (0%)	1 (7%)	1 (7%)	4 (27%)	8 (54%)	Les actions de coaching des clusters, à travers les cycles d'apprentissage (cycles 1, 2 et 3) développés au cours de l'année 2021 par le dispositif de coachs (internes et externes) mis en place, ainsi que les appuis juridiques apportés à ces acteurs dans le cadre de la formalisation des liens d'affaires ont permis d'améliorer le niveau de fonctionnement et de professionnalisation des clusters. Quatre (04) clusters, soit (26%) sont passés du niveau faible en 2020 à un niveau Bon en 2021.
Niveau moyen/bon	3 (20%)	3 (20%)	11 (73%)	7 (46%)	7 (46%)	
Niveau faible	4 (27%)	7 (46%)	3 (20%)	4 (27%)	0	
Niveau très faible	8 (53%)	4 (27%)	0 (0%)	0	0	
<b>1.1.2 Le nombre de personnes impliquées par type d'agri-entrepreneur du cluster</b>						
Transformateurs	31	36 (+16%)	36 (+16%)	34 (+10%)	36 (+16%)	Le nombre de cluster appuyés a atteint 15 avec un effectif de 36 transformateurs. Un cluster n'a plus obtenu des appuis suite au manque de dynamique dans le cluster. Ceci explique la diminution des producteurs dans l'ensemble des clusters. Cependant nous constatons un nombre croissant de personnes impliquées par type d'agri-entrepreneur du cluster. Ceci est dû d'une part aux efforts faits pour améliorer la gouvernance dans ces clusters, et d'autres part les différents appuis (conseil juridique, coaching) ont rendu les clusters plus attractifs et plus sécurisants pour les acteurs
Producteurs	1220	1503 (+23%)	1904 (+56%)	1464 (+20%)	1647 (+35%)	
Commerçants	60	104 (+73%)	144 (+140%)	66 (+10%)	120 (+100%)	
Fournisseurs de services	98	107 (+9%)	112 (+14%)	101 (+3%)	115 (+17%)	
<b>1.1.3 Le volume de financement octroyé aux agri-entrepreneurs des Clusters (en million de FCFA)</b>						
Production	143		469	171,1	192	L'augmentation du volume de financement (crédit de campagne) au niveau des producteurs a été favorisée par l'accompagnement des cabinets dans l'élaboration des plans d'affaires/de campagnes pour la recherche de financement. Au niveau des transformateurs, plusieurs demandes de crédits importants sont en cours d'études au niveau des IMF/SFD. Ces études prennent relativement plus de temps au niveau
Transformation	540		430	647,48	728	
Commerçant / Exportateur	0		0	110	192	

Indicateurs	Valeur de base 2019	Valeur 2020	Valeur 2021	Cible 2021	Cible finale	Commentaire 2021
						des transformateurs (essentiellement des crédits d'investissements) qu'au niveau des producteurs (crédit de campagne). Au niveau des exportateurs, la plupart des dossiers de demande de fonds de roulement destinés à l'achat des emballages en carton subventionnés dont le marché d'attribution a pris du temps.

Les valeurs obtenues en 2021 par rapport aux cibles des indicateurs des changements intermédiaires se présentent comme suit :

Changement intermédiaires	Indicateurs	Valeur de base 2019	Valeur 2020	Valeur 2021	Cible 2021	Cible finale	Commentaire 2021
Les acteurs s'organisent en clusters	Nombre de clusters accompagnés	0	15	15	15	15	Des dynamiques de clusters (exportation et transformation) complémentaires ont été identifiées et bénéficient des accompagnements.  L'objectif fixé est d'accompagner 15 clusters pour améliorer leur niveau de professionnalisme. Cet indicateur sera apprécié par rapport au fonctionnement et l'amélioration du niveau de professionnalisme
Les acteurs des clusters sont mieux structurés	Nombre de coopératives immatriculées dans les clusters	39	49	86	90	99	Les divers accompagnements apportés aux clusters et aux faitières de producteurs notamment la FENACOPAB ont permis non seulement l'immatriculation de certaines coopératives déjà membres des clusters mais aussi l'adhésion de nouvelles coopératives aux clusters (4 coopératives du RePAB, 2 de l'UCOPAB/IRA et 29 de la FENACOPAB).  Toutefois, les réformes initiées à partir du second semestre de 2021 au sein de la FENACOPAB qui vise à limiter sa structuration à 2 niveaux (commune et faitière) ont freiné l'immatriculation des OPA de niveau village.
	Taux de sociétariat <sup>2</sup>	25%	35%	71%	80%	100%	Les accompagnements en direction de la FENACOPAB et celle de ses coopératives membres dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance, de la mobilisation des ressources internes ont amené plusieurs coopérateurs à se mettre à jour vis-à-vis de leurs coopératives. Ainsi, en dehors des coopératives de l'UCOPAB/IRA, du RépAB et 20 Coopératives de la FENACOPAB qui ont entièrement libérés leur part sociale, 30 coopératives de la FENACOPAB sont à un taux de 25% de libération des parts sociales.

<sup>2</sup> Les adhérents aux coopératives et faitières à jours vis-à-vis les cotisations et parts sociaux

Changement intermédiaires	Indicateurs	Valeur de base 2019	Valeur 2020	Valeur 2021	Cible 2021	Cible finale	Commentaire 2021
							Le faible niveau de fonctionnement de ces coopératives ne facilite pas la mobilisation des ressources internes à leur niveau. Le coaching des OPA en cours, couplé avec les réformes au sein de la FENACOPAB pourront permettre de relever le taux de sociétariat.
Les acteurs des clusters reçoivent plus de crédit	Nombre des plans d'affaires élaborés et soumis aux SFD	0	0	09	15	15	9 Entreprises/agrégateurs des clusters ont déposé leurs business plans pour financement à une Banque ou IMF ; 7 ont obtenu leurs financements ; les deux autres sont encore en cours d'analyse.  6 de 15 clusters n'ont pas été intéressés d'avoir un crédit ou ont été inéligibles.
Les acteurs des clusters respectent mieux les contrats signés	Nombre des contrats respectés au sein des clusters	14	0	53	40	45	Un nombre important de contrats signés entre les agrégateurs et les autres maillons des clusters, ainsi qu'avec les distributeurs et les fournisseurs de services. Cette amélioration en termes de formalisation des liens d'affaires a été rendue possible grâce à un accompagnement des clusters par une expertise juridique recrutés à cet effet en 2021 (soit 39 contrats nouveaux de plus).
	Nombre d'avis juridiques/arbitrages traitées	0	2	4	3	1	Au cours de l'année, 4 avis juridiques ont été donnés. A savoir :  *2 avis avec le cluster CSFT de Bohicon. Pour cette entreprise, les avis sont relatifs à :  i) conflit entre les actionnaires et le patrimoine de l'entreprise a été reparti.  (ii) avec un de ces clients sur le paiement des factures de fourniture ;  *le troisième avis est relatif au contentieux entre le cluster AS Green et un de ses clients relatif à la gestion et au respect des clauses d'un contrat signé  *le quatrième avis est relatif à un vol opéré au niveau d'un stock d'engrais de AIAB.
Les acteurs des clusters réduisent les coûts de transactions à travers le dispositif	Quantités d'intrants achetés collectivement (Tonne)						La FENACOPAB a été appuyée dans la mise en place d'un guichet d'achat groupé et de distribution d'intrants agricoles. Ce mécanisme a été testé avec la distribution de 180 T de NPKMGO, acquis dans le stock d'engrais mis en place par PADA.
	NPKMGO	100		506.5	700	1000	

Changement intermédiaires	Indicateurs	Valeur de base 2019	Valeur 2020	Valeur 2021	Cible 2021	Cible finale	Commentaire 2021
de l'achat groupé et la vente groupée	K <sub>2</sub> SO <sub>4</sub>	225		0	400	450	De même les accompagnements pour le développement des services économiques au sein des clusters a permis au cluster IRA de mettre en place 326.5 tonne de NPKMGO, 219 tonnes d'urée et 600 rouleaux de films
	UREE	175		219	300	350	
	Film polyéthylène (rouleau de 1000 m2)			600	700	1.000	
	Quantité des produits [2] commercialisés collectivement (Tonne)	1.651	13.064	29.007	30.000	40.000	La commercialisation collective est basée sur les appuis apportés aux clusters par DEFIA, où tous les acteurs trouvent leurs intérêts. Ainsi, la quantité livrée aux agrégateurs par les producteurs à travers leurs coopératives est estimée à 29007 tonnes dont 4.482 en ananas bio. Pour certains clusters, le développement de ces relations a permis de signer des contrats entre les acteurs pour sécuriser les transactions. Certains producteurs font des livraisons individuelles car n'ayant pas encore finalisés les formalités d'adhésion à des coopératives pour procéder à des livraisons collectives.
Les acteurs du cluster partagent mieux les valeurs ajoutées	Nombre de comités de clusters fonctionnels	0	11	14	15	15	Avec l'accompagnement et le cycle d'apprentissage, 14 clusters ont installé leur organe de gestion/pilotage. L'effectif de ces organes varie entre 7 et 11 membres en fonction de la taille du cluster. Le cluster GATICOM n'a pas mis son comité en place, suite aux problèmes de gouvernance et dynamisme du cluster.
	Partage de la valeur ajoutée entre acteurs -Transformateurs -Producteurs -Distributeurs/com		88% 2% 10%	799.198.708 (55%) 544.262657 (37%) 118.022.267 (08%)	53% 39% 08%	52% 40% 08%	La maîtrise des coûts de production, l'amélioration des espaces de dialogue (organe de gestion/pilotage) entre acteurs des différents maillons impliqués dans les clusters, la bonne gouvernance et la professionnalisation des acteurs ont permis de réduire les iniquités observées dans la répartition de la valeur ajoutée au sein de la CVA. Les valeurs sont maintenant mieux réparties entre acteurs

[2] Ananas frais livrés aux clusters par un mécanisme de vente groupée et/ou via les coopératives



### 3.3.2 État d'avancement des principales activités

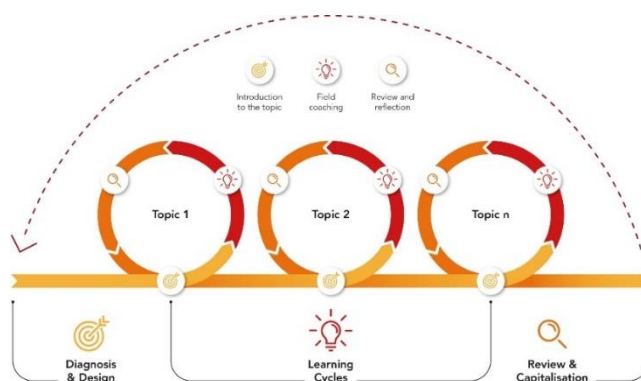
État d'avancement des principales activités	État d'avancement : Les activités sont :			
	En avance	Dans les délais	Retardées	En sérieux retard
Mise en place et fonctionnement des clusters		x		
Contractualisation et expertise juridique		x		
Renforcement des capacités de transformation		x		
Amélioration de la capacité et de management de gestion des OPA			x	

### 3.3.3 Analyse des progrès réalisés

L'accompagnement des clusters dans l'amélioration de leur performance par le bureau de conseil « ICRA » se poursuit.

Après la phase A d'investigations diagnostiques des 15 clusters en 2020, le renforcement des capacités se poursuit avec la phase B portant sur le coaching en 5 cycles d'apprentissage. Sur les 5 thématiques des Cycles de coaching identifiés à l'issue des ateliers Diagnostic et Design (D&D), quatre (4) sont déjà abordés et portent sur :

- i) Négociation et contractualisation ;
- ii) Relations d'affaires,
- iii) Marketing des produits agricoles
- iv) Gouvernance et orientation des clusters



Le Coaching des OPA de la filière ananas a aussi démarré avec l'analyse de niveau de professionnalisme (27 OPA). Ces cabinets accompagneront les OPA dans l'amélioration de leur gouvernance, de la gestion administrative et financière mais surtout dans le développement de services économiques aux membres.

Les différents appuis apportés aux clusters ont motivé certains acteurs et entraîné de nouveaux adhérents. On dénombre 448 nouveaux adhérents dont 401 producteurs, 40 distributeurs, 5 fournisseurs de service et 2 SFD. De même, 35 nouveaux marchés ont été identifiés dans les pays ci-après : en Allemagne, Nigéria, Sénégal, Burkina Faso, Niger, Togo/Lomé, Mali.

Les appuis pour l'amélioration des chaînes de production se poursuivent également. Les unités de transformation (Promo Fruit, KOBERSIDE, Mouss Cal, CAES, ANATO et Biophyto, ZOE ROHI, ETRAPA, Bénin Discount et FICAS) sont appuyées pour la

définition des caractéristiques des lignes de production pour l'amélioration de leurs chaînes de production. Le processus d'acquisition des équipements est en cours.



Certaines entreprises telles que Promo Fruit, Mouss-cal, Biophyto et FICAS ont déjà reçu leur lignes/équipements de production.

Le conseil juridique fourni aux acteurs à travers une expertise en contractualisation a permis l'élaboration des contrats-types de commercialisation des produits d'Ananas (ananas frais, jus, séché) et la fourniture d'intrants. Les formations des acteurs leur ont permis de s'approprier le contenu des contrats, et d'en faire usage au sein des clusters. Ainsi, 39 nouveaux contrats de vente ont été signés entre acteurs des clusters (agrégateurs, producteurs, distributeurs/clients et fournisseurs).

Dans le cadre de l'amélioration des capacités de management des OPA et le développement des services économiques aux membres la FENACOPAB, la FENACOTAB et l'ANEAB ont été appuyées dans la réalisation de leur plan stratégique. La FENACOPAB en plus est doté d'un manuel de procédures administratives, comptables et financières, d'un logiciel comptable (Perfecto), d'un plan de communication et d'un plan de suivi-évaluation.

Trois cabinets ont été recrutés pour le coaching (amélioration de la gouvernance, stratégie de mobilisation des ressources internes, développement des services économiques, ...) des organisations professionnelles Agricole (OPA) de filière ananas. Cette mission, après installation des coachs et harmonisation des outils et méthodologies d'intervention, a démarré par la collecte des données de référence sur le niveau de professionnalisation des OPA (10 OPA Fatières et de 17 OPA de base). Ces appuis permettront aussi de mettre en conformité les OPA avec les textes<sup>3</sup> qui instituent le registre des organisations professionnelles agricoles et les nouvelles règles d'existence et de fonctionnement des OPA

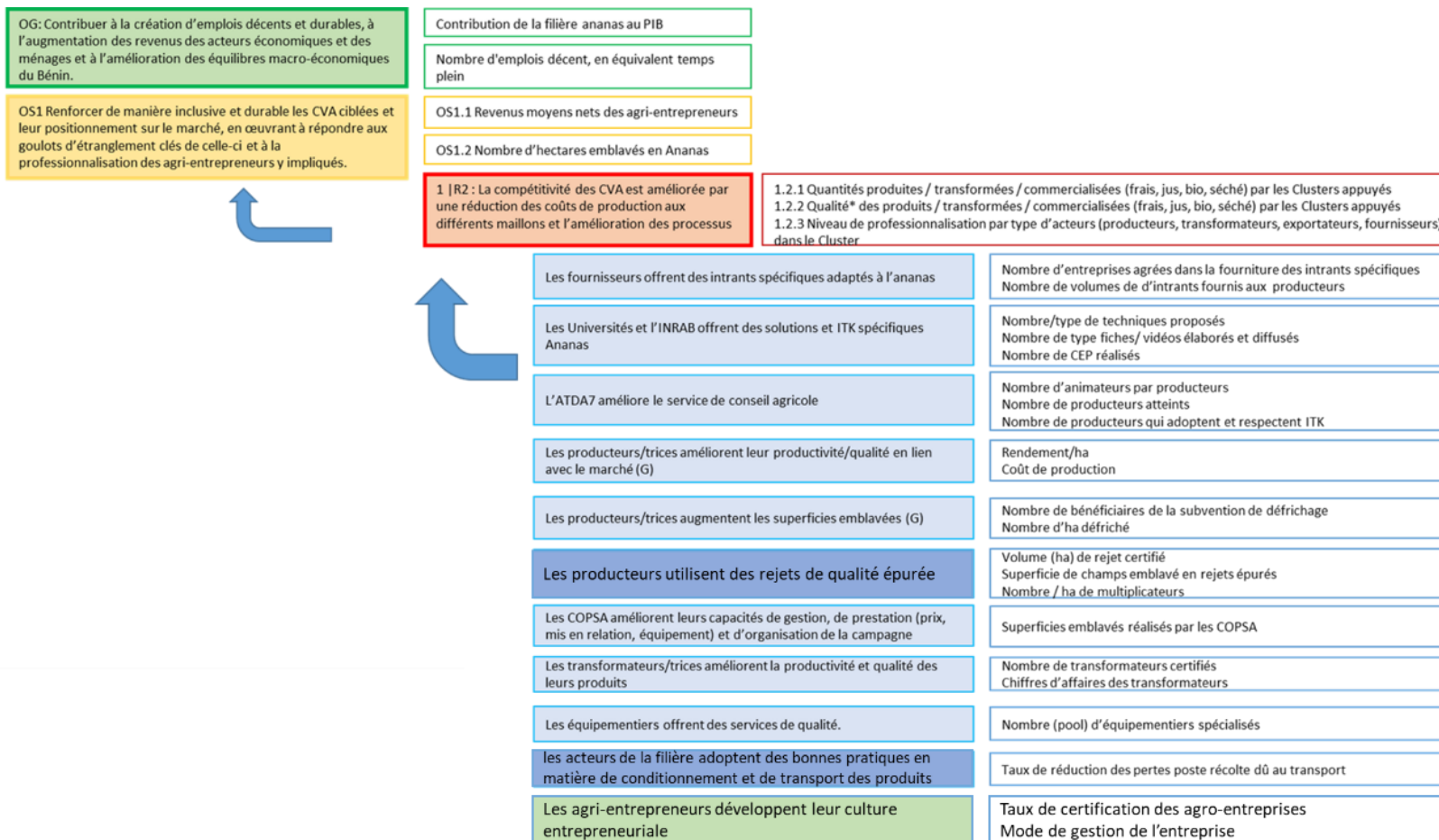
---

<sup>3</sup> Arrêté N°2019/136/MAEP : DC /SGM/CTJ/DLROPA/CJ/SA/141SGG19 portant mise en place du registre des OPA et N°2019/137/MAEP : DC /SGM/CTJ/DLROPA/CJ/SA/144SGG19 fixant les critères de représentativité, les principes de gouvernance et les modalités d'appui des OPA.

### 3.4 Performance du résultat 1.2

Résultat 1.2 : La compétitivité des CVA est améliorée par une réduction des coûts de production aux différents maillons et par l'amélioration des processus

#### 3.4.1 Progrès des indicateurs



### 3.4.2 Progrès des indicateurs

Les valeurs obtenues en 2021 par rapport aux cibles des indicateurs du deuxième résultat se présentent comme suit.

Indicateurs	Valeur de base 2019	Valeur 2020	Valeur 2021	Cible 2021	Cible finale	Commentaire 2021
<b>1.2.1 Quantités produites / transformées / commercialisées (frais, jus, bio, séché) par les Clusters appuyés</b>						
<b>Production<sup>4</sup> (Tonne)</b>						
Pain de sucre	27.557		34.238	40000	50 000	La production d'ananas frais livrée aux clusters a augmenté dans le temps. Toutefois, les difficultés rencontrées par certaines entreprises (fruit d'or, GATICOM, CSFT) n'ont pas permis d'atteindre la cible. Ces difficultés sont relatives à : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conflit entre actionnaires (CSFT)</li> <li>- Augmentation du coût de fret pour les exportations (fruit d'or)</li> <li>- Décès du principal fournisseur d'ananas au cluster GATICOM</li> </ul>
Cayenne lisse	5.842		7.200	7000	8 000	
<b>Transformation/commercialisation</b>						
Ananas frais conventionnel <sup>5</sup> (Tonne)	434	142	267	500	600	L'augmentation des coûts de fret due à la pandémie de COVID19 et la réticence des exportateurs à vendre aux prix CAF (mode de vente demandé par les clients extérieurs) ont freiné les exportations du fruit frais.  Les promoteurs sont appuyés sur les techniques de vente CAF pour satisfaire les marchés identifiés mais aussi pour la recherche des marchés de la sous-région ouest africaine.
Ananas frais bio (Tonne)	13	0	0	20	30	Les démarches sont en cours pour l'obtention des certifications biologiques par les clusters exportateurs
Jus d'ananas (million de litre)	10, 6		13.26	15.4	18.	Renforcement des liens d'affaires entre les agrégateurs et les clients/distributeurs (signature de contrats), l'amélioration de la visibilité des produits des clusters

<sup>4</sup> Il s'agit de la quantité produite qui est livrée aux clusters

<sup>5</sup> Source, Statistique ABSSA sur les exportations, 2021

Indicateurs	Valeur de base 2019	Valeur 2020	Valeur 2021	Cible 2021	Cible finale	Commentaire 2021
						(foires, outils de communication, ...) ont permis d'accroître le volume de jus transformé et mis sur le marché.  Néanmoins, les difficultés (énumérées ci-dessus) rencontrées par les clusters Gaticom et CSFT n'ont pas permis d'atteindre la cible en 2021.
Ananas séché (KG)	18.096		14.769	22000	28.000	Le cluster TILLOU a réduit la production en ananas séchés en raison de la pandémie de COVID19 qui n'a pas facilité l'exportation vers les pays de l'UE. Cette situation a découragé le promoteur suite à des pertes post-production enregistrées.  S'ajoute à cela les difficultés rencontrées par le cluster CSFT (conflit entre actionnaire, défaut de certification)
Chips d'ananas (KG)	100		150	120	140	La performance enregistrée ici est due aux nouveaux marchés (Côte d'Ivoire, Sénégal, Togo) conquis par le cluster Bénin Discount
<b>1.2.2 Qualité des produits / transformées / commercialisées (frais, jus, bio, séché) par les Clusters appuyés</b>						
Ananas frais <sup>[2]</sup>	95%	97%	98,46%	98%	99%	Les divers appuis apportés aux producteurs en termes de conseils agricoles pour le respect des ITK ont eu un effet d'amélioration sur la qualité de l'ananas produit. De même le dispositif de suivi et de contrôle de l'ABSSA a permis de garantir la qualité des fruits destinés à l'exportation.
Ananas bio	3	3	2	5	7	Le RePAB et FRUIT TILLOU ont renouvelé leur certificat pour la production de l'ananas Biologique.  Le processus de certification biologique est en cours pour 6 autres acteurs/promoteurs (FRUIT D'OR, UCOPAB, FENACOPAB, CSFT, FAES, les délices fruits du Bénin).

[2]Source : Taux de conformité selon le rapport de contrôle ABSSA,

Indicateurs	Valeur de base 2019	Valeur 2020	Valeur 2021	Cible 2021	Cible finale	Commentaire 2021
Jus d'ananas <sup>[3]</sup>	0	3	18	25	31	Les acteurs ont été accompagnés pour l'obtention des certificats de mise en marché des produits. D'autres dossiers sont en cours d'analyse par ABSSA
Ananas séché	1	1	2	3	4	
<b>1.2.3 Niveau de professionnalisation par type d'acteurs (producteurs, transformateurs, exportateurs, fournisseurs) dans le Cluster</b>						
<b>Production</b>		<b>25%</b>	<b>32%</b>	<b>40%</b>	<b>60%</b>	Il est noté chez tous les acteurs une amélioration du niveau de professionnalisation qui est le fruit conjugué des diverses actions d'accompagnement technique, matériel et de création d'un environnement favorable à l'investissement. Toutefois la plupart de ces appuis étant en démarrage, leurs effets sont plus attendus au cours des années à venir
*Homme		27%	33%	45%	65%	
*Femme		12%	25%	22%	35%	
<b>Transformation</b>		<b>52%</b>	<b>57%</b>	<b>60%</b>	<b>75%</b>	
*Homme		64%	74%	70%	80%	
*Femme		42%	42%	55%	70%	
<b>Exportateur</b>		<b>75%</b>	<b>83%</b>	<b>85%</b>	<b>95%</b>	
<b>Commerçant</b>		<b>3%</b>	<b>24%</b>	<b>22%</b>	<b>45%</b>	
*Homme		0%	23%	20%	40%	
*Femme		4%	25%	25%	50%	

Pour les indicateurs des changements intermédiaires, les valeurs obtenues en 2021 par rapport aux cibles se présentent comme suit :

Changement intermédiaires	Indicateurs	Valeur de base 2019	Valeur 2020	Valeur 2021	Cible 2021	Cible finale	Commentaire 2021
1 : Les fournisseurs offrent des intrants spécifiques adaptés à l'ananas	Nombre d'entreprises appuyées dans la fourniture des intrants spécifiques	0	1	2	2	3	Biophyto pour la production du compost à base de résidu de transformation d'ananas issus de l'usine de BlueSkies. (2020). Aussi pour la production de charbon actif enrichi à l'éthylène (2021) pour la substitution du carbure de calcium afin de traiter l'ananas en production bio pour l'induction florale.  Un accompagnement de l'entreprise BioLife pour la production de compost à base de résidu de récolte issus de la transformation de l'ananas.
	Volumes d'intrants fournis aux producteurs [1] (Tonne)						Cette amélioration notée est due aux actions liées à : <ul style="list-style-type: none"> <li>- La mise en place de 8.700 flacons de charbon actif utilisés pour le TIF d'une superficie de 41.5ha d'ananas bio (norme : 188 flacons pour 1 ha)</li> <li>- La Mise en place de l'engrais spécifique NPKMGO par les faitières de producteurs et les clusters (IRA et Tillou).</li> <li>- La mise à disposition au profit des producteurs de 2000 rouleaux de film acquis qui est en train d'être mis en place de manière progressive aux producteurs.</li> </ul>
	• NPKMgO	500	0	507	1000	1500	
	• Compost (tonne)	0	1.200	2.000	1700	2500	
	• Charbon enrichi (flacon de 35 grammes)		0	8.700	8.000	10.000	
	• Film polyéthylène (rouleau)	0		2.000	2000	3000	
L'ATDA7 améliore le service de conseil agricole	Nombre de producteurs atteints par les animateurs	1.550	3042	4.183	4000	5.000	Dans le cadre de l'accompagnement des producteurs pour la maîtrise des itinéraires techniques, les conseillers recrutés pour la circonstance ont touché 4 183 producteurs à travers les unités de démonstration (361) en 2021 contre 3 042 producteurs en 2020. Ainsi, le conseil technique spécialisé et le conseil en gestion aux exploitations se déroulent-ils actuellement avec cet effectif de producteurs.

Changement intermédiaires	Indicateurs	Valeur de base 2019	Valeur 2020	Valeur 2021	Cible 2021	Cible finale	Commentaire 2021
	Nombre de producteurs qui adoptent et respectent ITK <sup>6</sup>	0	0	753	1000	2500	L'accompagnement des producteurs en CTS a réellement démarré en 2021, ce qui a permis de toucher 4.183 producteurs. Parmi ces producteurs touchés, on note que 18% adoptent déjà les technologies diffusées en termes d'amélioration des ITK.  Les difficultés d'accès aux intrants spécifiques (rupture dans la fourniture, inaccessibilité financière de certains producteurs) expliquent le niveau actuel d'adoption (18%) des ITK.
	Rendement <sup>7</sup> (T/ha)						Cet accroissement de rendement observé est l'effet des efforts conjugués entre l'ATDA, DEFIA et les autres PTF. En effet, les efforts sont faits en termes de conseil agricole (CTS et CGEA), mise en place des intrants à temps, renforcement des capacités des acteurs (producteurs, main d'œuvre qualifiée, etc...).
	Pain de sucre	55	55	61	60	70	
Cayenne lisse	65	65	70	70	80		
Les producteurs/trices améliorent leur productivité/qualité en lien avec le marché	Coût de production (FCFA/Kg)		35,66	31,49 <sup>8</sup>	32	30	La réduction du coût de production de l'ananas est dû notamment à l'accroissement du rendement induit par l'amélioration du niveau de professionnalisation des acteurs et aux diverses actions de facilitation (accès aux engrais, rejets, main d'œuvre, etc...) en cours dans la filière
	Nombre de bénéficiaires de la subvention de dessouchage	0	257	539	600	900	On note une progression du processus de mise en œuvre de la subvention de dessouchage labour et plantation. A ce jour, 539 personnes ont bénéficié de la subvention dont 125 femmes touchées soit 30% de l'effectif total.
Les producteurs/ trices augmentent les superficies emblavées	Nombre d'ha défriché/planté	0	269,53	545 <sup>9</sup>	600	650	Les superficies de dessouchage labour et plantation ont évoluée de près de 50% entre 2020 et 2021. Cette augmentation est à l'engouement des bénéficiaires et à leur volonté de libérer leurs contreparties.
	Volume (ha) de rejet épuré/certifié	0	0	140	363	800	

<sup>6</sup> DEFIA, enquête spécifique sur l'adoption

<sup>7</sup> Source : Rapport point de campagne ATDA7, 2021

<sup>8</sup> Source : DEFIA, enquête compte d'exploitation, 2021

<sup>9</sup> Cumul 2020 et 2021



Changement intermédiaires	Indicateurs	Valeur de base 2019	Valeur 2020	Valeur 2021	Cible 2021	Cible finale	Commentaire 2021
							Pour ce qui concerne le volume de rejet épuré et planté, ce résultat est obtenu sur la base des actions menées par les prestataires de service en charge de la conduite des opérations de la sélection massale. Déjà 140 ha de rejets épurés sont mis en place. Toutefois, l'objectif n'est pas complètement atteint, parce que le marché a été tardivement notifié aux cabinets prestataires.
Les producteurs/trices utilisent les rejets certifiés	Nombre de multiplicateurs	10	40	100	120	130	100 multiplicateurs identifiés pour abriter les premiers champs de multiplication des rejets épurés issus de la première vague de sélection massale. 50 autres multiplicateurs sont en phase de confirmation pour l'installation des rejets issus de la deuxième vague de sélection massale en cours.
Les COPSA améliorent leurs capacités de gestion, de prestation (prix, mis en relation, équipement) et d'organisation de la campagne	Superficies (ha) emblavées par les COPSA	83	369	510	500	650	On note un accroissement des superficies emblavées par les COPSA de 369 en 2020 à 510 en 2021, du fait de la mise en place de nouveaux COPSA installés (de 15 en 2020 à 26 en 2021) et de plus en plus sollicités par les producteurs pour les opérations culturales. Plusieurs autres groupes d'ouvriers agricoles sont en cours d'accompagnement pour leur immatriculation en COPSA.
Les transformateurs/trices améliorent la productivité et qualité de leurs produits	Nombre de transformateurs certifiés	0	3	21	30	45	Pour la facilitation des transactions des produits de l'ananas et des produits issus de la transformation de l'ananas, un processus d'obtention des agréments UEMOA et CEDEAO a été enclenché. A ce jour 21 entreprises ont obtenues leurs agréments pour 112 produits.  Le processus de certification est engagé par le programme DEFIA pour 50 entreprises. Ce processus permettra de certifier les entreprises en HACCP et FSSC ISO 22000. Le processus a connu du retard en raison de la lenteur observée dans la construction/réhabilitation des unités de transformation.
	Chiffres d'affaires des transformateurs (en milliard de FCFA)	3,910	2,841	3,108	4	5,484	Cet accroissement du chiffre d'affaires, qui passe de 2 841 000 CFA en 2020 à 3 108 000 CFA en 2021 est réalisé grâce au renforcement des capacités des clusters : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en relation entre agrégateur, agrégés et commerçants à travers les cycles d'apprentissage et de coaching des acteurs</li> <li>• Amélioration de la fonctionnalité et la gouvernance des clusters.</li> </ul>

Changement intermédiaires	Indicateurs	Valeur de base 2019	Valeur 2020	Valeur 2021	Cible 2021	Cible finale	Commentaire 2021
							<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation du nombre de nouveaux marchés conquis</li> </ul> Néanmoins, certaines entreprises (fruit d'or, GATICOM, CSFT) ont rencontré des difficultés ayant affectées négativement leur niveau de production en 2021. Il s'agit de : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conflit entre actionnaires (CSFT)</li> <li>- Augmentation du coût de fret pour les exportations (fruit d'or)</li> <li>- Décès du principal fournisseur d'ananas au cluster GATICOM</li> </ul>
Les équipementiers offrent des services de qualité.	Nombre d'équipementiers spécialisés appuyés	0	8	8	9	9	Le processus d'appel à projet a permis de retenir 8 équipementiers pour bénéficier de la subvention. L'acquisition des machines-outils devant permettre la fabrication et la maintenance des équipements performants de transformation sont en cours d'acquisition au profit de ces équipementiers

Activités de plantation, de sélection massale et d'application d'engrais par les COPSA



### 3.4.3 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités <sup>10</sup>	État d'avancement Les activités sont :			
	En avance	Dans les délais	Retardées	En sérieux retard
Extension de la production de l'ananas		x		
Amélioration de l'accès des producteurs aux rejets d'ananas de qualité		x		
Conduite de la sélection massale			x	
Maitrise de l'itinéraire technique de production et de la gestion des exploitations		x		
Amélioration de management des entreprises et du process		x		
Accompagnement des entreprises de valorisation de sous-produits Ananas (INNOVALORANA)			x	

### 3.4.4 Analyse des progrès réalisés

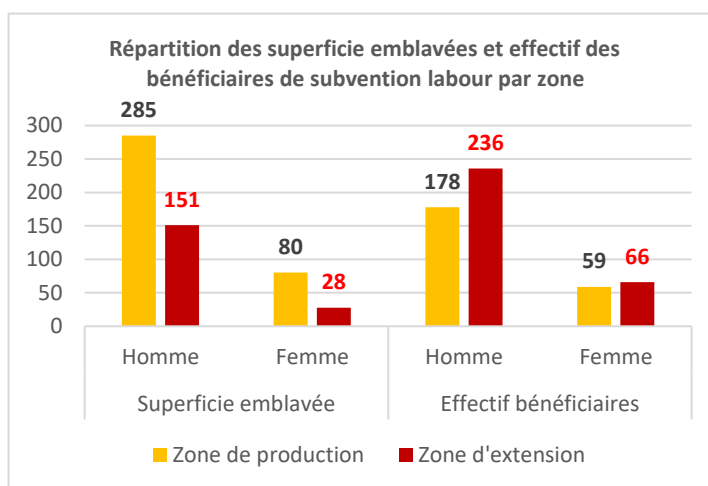
#### Poursuite de la mise en œuvre du dispositif de subvention de dessouchage

L'extension des superficies d'ananas se poursuit à travers le **dispositif de subvention de dessouchage et de plantation** avec des rejets de qualité au profit des producteurs d'ananas. Ce dispositif a permis la réalisation de nouvelles plantations sur 250 ha en 2021 portant le cumul (2020 et 2021) à 545 ha au profit de 539 producteurs. Dans la zone de production (365 ha) pour 237 producteurs soit en moyenne 1,5ha/producteur et dans la zone d'extension (179 ha) pour 302 producteurs pour une moyenne de 0.6 ha/producteur.



Ce dispositif a permis d'impacter les femmes, environ 30% de l'ensemble de bénéficiaire et pour 0.4 ha/femme. Un diagnostic a été fait pour mieux comprendre les goulots d'étranglement qui ont empêché un grand nombre de femmes de bénéficier de cette subvention au même titre que les hommes. Une stratégie est mise en œuvre avec l'université de Namur

pour accompagner les femmes à bénéficier des mêmes avantages que les hommes. Ainsi, les formations sont données aux femmes et aux maris afin d'accroître l'effectif des femmes bénéficiaires.



Les travaux de dessouchage et de plantation ont été réalisés par 12 coopératives de services agricoles (COPSA). Le dispositif a ainsi contribué à la création d'activité pour 302 jeunes. Les COPSA ont été tous formés dans les techniques de sélection massale et de plantation de rejets d'ananas afin de garantir la qualité de la prestation.

Afin de disposer des rejets de qualité, l'opération de sélection massale a été lancée en synergie avec l'ATDA-7 avec le marquage de **200 ha** et la récolte de **8 millions de rejets épurés** d'ananas suivi de l'installation **140 ha** de parcelles de multiplication de rejets. Le processus de sélection massale conduite par les prestataires recrutés par DEFIA vient en complément à celui réalisé par l'ATDA du pôle 7.

Pour améliorer les techniques de production et réduire les coûts, un dispositif d'irrigation goutte à goutte est en cours d'installation à titre expérimentale sur **36 ha** au profit de **11** producteurs.

Installation des cabinets pour le conseil agricole (conseil technique spécialisé et conseil de gestion aux exploitations agricoles) et conseil de gestion /management pour les transformateurs/exportateurs et fournisseurs de services

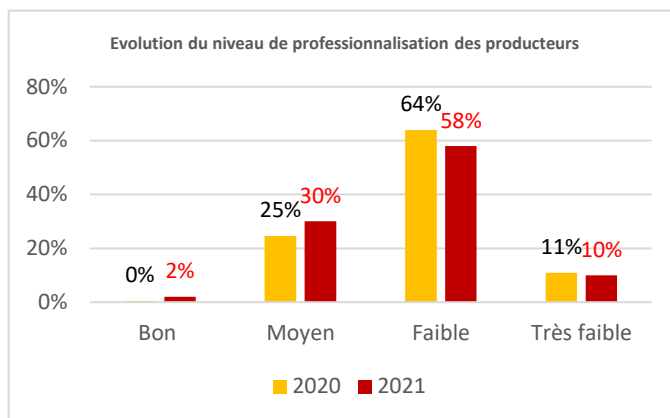
Le renforcement des producteurs en vue de la maîtrise de l'itinéraire technique de production et de la gestion des exploitations se poursuit avec les cabinets en charge du conseil agricole. Les conseils sont mis en œuvre dans les pôles 5, 6 et 7 soit 31 communes ciblées par l'intervention et conformément aux dispositions de la stratégie nationale de conseil agricole (SNCA 2).

L'étendue de chaque conseil est résumée ainsi qu'il suit :

- Mise en place du conseil technique ; 361 Unités de démonstration pour 4.183 producteurs animé par 41 conseillers.)
- Mise en place du conseil de gestion ; 170 GIP pour 2.385 producteurs accompagnés/formés à la tenue des documents de gestion

Les groupes sont visités chacun toutes les 2 semaines. Ainsi les conseillers de chaque type de conseil peuvent atteindre la totalité des producteurs par an ; ce qui donne un taux d'encadrement d'environ 50% des producteurs d'ananas.

Une étude conduite, au démarrage et après une année d'accompagnement, pour évaluer le niveau de professionnalisation des producteurs encadrés a révélé que les bénéficiaires ont amélioré globalement leur performance. La figure ci-contre montre les progrès réalisés par catégorie où les proportions de producteurs dans les catégories faibles diminuent tandis que ceux des catégories bon et moyen augmentent.



Un coaching spécifique est donné aux entreprises de transformation par le cabinet GELSUD pour l'amélioration de leur capacité de management d'entreprise, de marketing et processus de transformation. Quarante-deux promoteurs répartis par groupe d'acteurs bénéficient de cet accompagnement : transformateurs semi-industriels et artisanaux (13), exportateurs (9), commerçants (10), fournisseurs d'emballages (2) et équipementiers (8).

L'accompagnement des producteurs à se conformer aux nouvelles normes d'induction florale de l'ananas biologique se poursuit.

En effet, dans le cadre de la substitution du carbure de calcium désormais interdit pour l'induction florale des ananas, un procédé basé sur l'utilisation du charbon actif enrichi à l'éthylène est en cours d'installation à Allada auprès de l'entreprise Bio-phyto.

Le produit alternatif trouvé (le charbon actif) a été testé, avec implication des producteurs. Les résultats des tests de doses, périodes et modes d'application témoignent de l'efficacité de la technique. Pour l'instant, l'opérateur importe le produit et a même mis à disposition des producteurs bio, 8.700 flacons<sup>11</sup> de charbon actif pour le TIF<sup>12</sup> d'une superficie de 41,5 ha d'ananas bio.

En effet, la fourniture de charbon actif pour substituer le carbure de calcium est en cours avec l'accompagnement technique et financier de l'ATDA et de DEFIA. Une installation pour la fabrication du charbon actif au niveau local est en cours.

<sup>11</sup> Norme : 188 flacons pour 1 ha

<sup>12</sup> Traitement d'induction Florale

### Innovations :

Dans le cadre de l'appui aux bénéficiaires du concours « Innovalorana : valorisation des sous-produits et résidus issus de la transformation de l'ananas », les 5 lauréats<sup>13</sup> ont été accompagnés dans l'élaboration de leur business plans. Les bénéficiaires sont mis en relation avec la structure « entrepreneurs pour entrepreneurs » (OVO) qui a effectué une mission au Bénin pour comprendre plus en profondeur les besoins de ces



lauréats afin de mieux dimensionner les appuis techniques à leur apporter. Une mise en relation avec l'Institute for agricultural, fisheries and food research (ILVO) est aussi réalisée, une demande d'analyse au laboratoire spécifique des produits des lauréats a été faite. Les résultats de ces analyses sont concluants et très satisfaisants. Les appuis aux Lauréats se poursuivent. Les équipements et matériels performants de production seront acquis et mis à leur profit

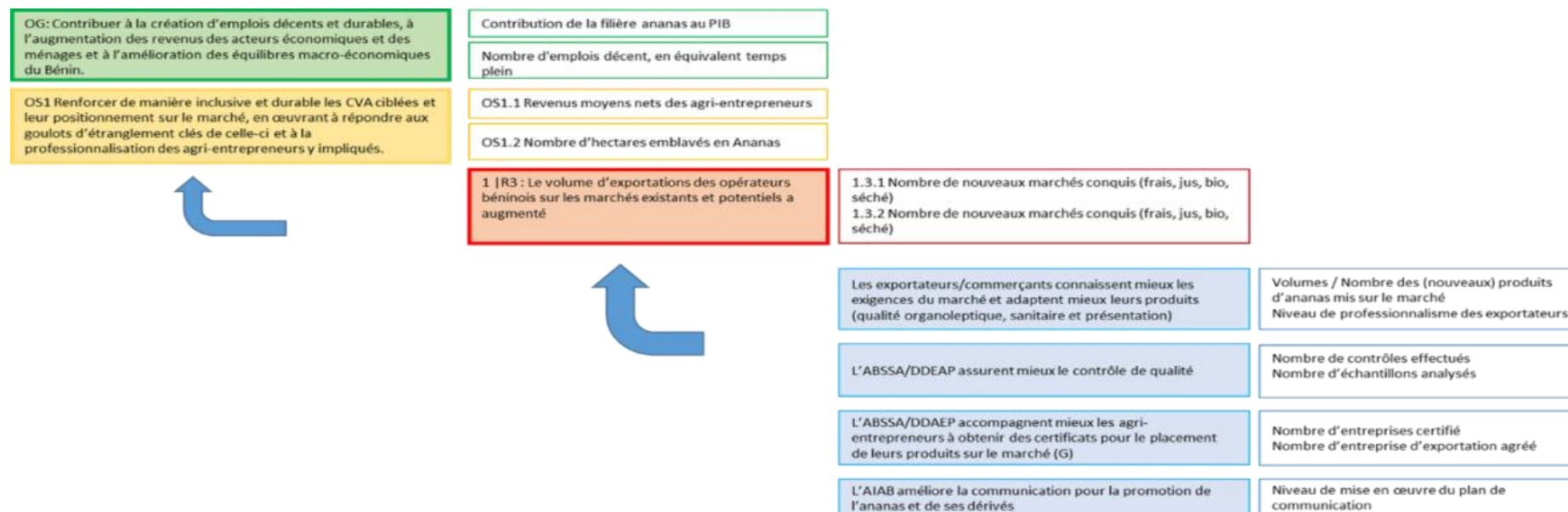
---

<sup>13</sup> Production de champignons sur les feuilles d'ananas, production de poudre d'ananas, production de la provende, production de biscuits et production de compost

### 3.5 Performance du résultat 1.3

Résultat 1.3 : Le volume d'exportations des opérateurs béninois sur les marchés existants et potentiels a augmenté

#### 3.5.1 Progrès des indicateurs





### 3.5.2 Progrès des indicateurs

Les valeurs obtenues en 2021 par rapport aux cibles des indicateurs du troisième résultat se présentent comme suit.

Indicateurs	Valeur de base	Valeur 2020	Valeur 2021	Cible 2021	Cible finale	Commentaire 2021
<b>1.3.1 Volume d'exportations sous régional et international (frais, jus, bio, séché)</b>						
Ananas frais conventionnel espace CEDEAO (Tonnes)	28.180	24.388	34.128 <sup>14</sup>	35.000	40.000	On note une augmentation du volume d'exportation des ananas dans la sous-région.  En effet, le renforcement de la capacité des commerçants/exportateurs dans la facilitation du commerce d'ananas dans la sous-région a permis une meilleure connaissance des règles régissant l'exportation des produits agricoles non transformés.  Des actions (appuis en équipement de transport et de commercialisation, communication régionale sur l'ananas du Bénin, etc.) en cours permettront de soutenir davantage cette tendance.
Ananas frais conventionnel UE <sup>15</sup> (Tonnes)	902	919,431	831,414	1.200	2.000	Difficultés d'exportation en raison des restriction liées à la pandémie de COVID,  De plus, il y a la réticence des exportateurs à faire la vente CAF afin de concrétiser les nouveaux marchés négociés. En effet, ces derniers évitent le risque lié à cette forme de vente et par ricochet ne veulent s'engager à prendre des crédits en fonds de roulement nécessaires.
Ananas frais bio UE <sup>16</sup> (Tonnes)	-	254,5	103,725	300	500	
Jus d'ananas bio UE (Litre)	316.880	632 560	318.720	600.000	700.000	Sur les deux entreprises exportatrices de jus bio vers l'UE, seul fruit TILLOU a pu mettre sur le marché les produits.  CSFT n'a pas pu produire en 2021 pour des problèmes internes de fonctionnement (conflit entre actionnaire, non renouvellement de certificat d'exportation)
Ananas séché UE (Kg)	3175	-	2.080	3500	4000	Baisse de la production au niveau des entreprises en raison :  -défaut de renouvellement de certificat du produit  -pertes post production enregistrées suite aux difficultés d'exportation liées à la pandémie de COVID9

<sup>14</sup> Source : Statistiques collectées auprès des faitières CCAB et AGEPA (2021) en attendant la mise en place du système national harmonisé de collecte des statistiques d'exportation d'ananas dans la sous-région en cours d'élaboration par la DSA, l'ATDA avec implication des autres acteurs (PTF, DDAEP, faitières)

<sup>15</sup> Source : statistiques ABSSA, les données de contrôle de l'ananas

<sup>16</sup> Source : statistiques ABSSA, les données de contrôle de l'ananas

Indicateurs	Valeur de base	Valeur 2020	Valeur 2021	Cible 2021	Cible finale	Commentaire 2021
<b>1.3.2 Nombre de nouveaux marchés conquis (frais, jus, bio, séché)</b>						
Ananas conventionnel frais	0	2	2 <sup>17</sup>	6	10	Dans la cadre des séances B2B, six (6) nouveaux contacts sont gagnés en Europe avec envoi d'échantillon avec retour positif. Reste l'exécution des commandes des importateurs qui exigent les modes de vente CAF.  Les outils de fixation des prix CAF sont élaborés et le mécanisme de financement du fret aérien est en cours de négociation avec CORIS BANQUE, BOA, ECOBANK, les exportateurs et le consultant CAF  Aussi la suspension des certaines foires en raison de la pandémie de COVID19 a réduit la marge de manœuvre dans la conquête de nouveaux marchés.
Ananas bio	0	0	0	4	6	01 marché identifié lors des séances B2B mais non réalisé pour l'instant en raison des exigences liées à la vente CAF  De même, la suspension de certaines foires en raison de la pandémie de COVID19 a réduit la marge de manœuvre dans la conquête de nouveaux marchés.
Jus conventionnel d'ananas	0	0	12 <sup>18</sup>	6	10	La foire FIDAK édition 2021 a permis aux neuf transformateurs appuyés de négocier 12 nouveaux marchés qui ont déjà passé des commandes à concrétiser pour 11600 cartons d'une valeur globale de 65.600.000 FCFA
Ananas séché	0	0	1	4	6	Au cours de la foire FIDAK édition 2021, l'unité de transformation FAES a obtenu 01 nouveau marché pour le séché avec un premier contrat de 3 tonnes pour une valeur de 15 millions de FCFA.  01 autre marché identifié lors des séances B2B mais non réalisé pour l'instant en raison des exigence liées à la vente CAF
Chips d'ananas	0	0	3	2	4	Nouveaux marchés conquis (Côte d'Ivoire, Sénégal, Togo) par le cluster Bénin Discount en 2021

<sup>17</sup> Marchés conquis en 2020 (TOP HAVEST et ANABAL en Espace)

<sup>18</sup> Marchés conquis par 09 entreprises ayant participé à la foire FIDAK

Indicateurs	Valeur de base	Valeur 2020	Valeur 2021	Cible 2021	Cible finale	Commentaire 2021
<b>1.3.1 Volume d'exportations sous régional et international (frais, jus, bio, séché)</b>						
Ananas frais conventionnel espace CEDEAO (Tonnes)	28.180	24388	34.128	35.000	40.000	On note une augmentation du volume d'exportation des ananas dans la sous-région. Cette augmentation est liée à la forte demande des ananas dans les pays de la sous-région et à l'ouverture des frontières pour la traversée des produits alimentaires pendant la période de COVID 19
Ananas frais conventionnel UE <sup>19</sup> (Tonnes)	902	919,431	831,414	1.200	2.000	En dehors des difficultés d'exportation en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID. Nous avons également constaté qu'il y a la réticence des exportateurs à faire la vendre CAF afin de concrétiser les nouveaux marchés négociés
Ananas frais bio UE <sup>20</sup> (Tonnes)		251,5	103,725	300	500	
Jus d'ananas bio UE (Litre)	316.880	632 560	318.720	600.000	700.000	
Ananas séché UE (Kg)	3175		2.080	3500	4000	
<b>1.3.2 Nombre de nouveaux marchés conquis (frais, jus, bio, séché)</b>						
Ananas frais	0	2	2	6	10	Dans la cadre des séances B2B, six (6) nouveaux contacts sont gagnés en Europe avec envoi d'échantillon avec retour positif (3 pour ananas frais conventionnel, 1 pour ananas frais bio, 1 pour jus d'ananas, 1 pour ananas séché). Reste l'exécution des commandes des importateurs qui exigent les modes de vente CAF. Les outils de fixation des prix CAF élaborés le mécanisme de financement du fret aérien en cours de négociation avec CORIS BANQUE, BOA, ECOBANK, les exportateurs et le consultant CAF *la foire FIDAK édition 2021 a permis aux neuf transformateurs appuyés de négocier 13 nouveaux marchés (12 pour le jus et 1 pour le séché) qui ont déjà passé des commandes à concrétiser
Ananas bio	0	0	0	4	6	
Jus d'ananas conventionnel	0	0	12	6	10	
Ananas séché	0	0	1	4	6	
Chips d'ananas	0	0	0	2	4	

<sup>19</sup> Source : statistiques ABSSA, les données de contrôle de l'ananas

<sup>20</sup> Source : statistiques ABSSA, les données de contrôle de l'ananas

Pour les indicateurs des changements intermédiaires, les valeurs obtenues en 2021 par rapport aux cibles des se présentent comme suit :

	Indicateurs	Valeur de base (2019)	Valeur 2020	Valeur 2021	Cible 2021	Cible finale	Commentaires 2021
Les exportateurs/ commerçants connaissent mieux les exigences du marché et adaptent mieux leurs produits (qualité organoleptique, sanitaire et présentation)	Nombre des (nouveaux) produits d'ananas mis sur le marché	0	0	4	4	5	4 nouveaux produits INNOVALORANA sont mis sur le marché dans le cadre de la valorisation des sous-produits d'ananas (Poudre de cœur d'ananas, biscuit d'ananas, provende issue des débris d'ananas et des champignon produits à base des débris d'ananas)
	Niveau de professionnalisme des exportateurs		75%	83%	85%	95%	On note une amélioration du niveau de professionnalisme des exportateurs. En effet, cela est dû au fait qu'ils sont plus outillés dans la technique de présentation de leurs entreprises et produits, la recherche du marché, la fixation des prix. Ils ont aussi amélioré leur capacité de gestion à travers les outils et coaching en management.  Toutefois, des efforts restent à fournir en termes de conquête de marché et fidélisation des marchés puis d'accroissement des volumes et chiffres d'affaires.
L'ABSSA/DDEAP assurent mieux le contrôle de qualité	Nombre de contrôles effectués <sup>[1]</sup>	239	429	324	350	400	Des missions de contrôle sont effectuées pour chaque export d'ananas. Or en 2021, il y a eu moins de commande à l'export pour l'ananas frais, ce qui justifie la baisse constatée en 2021. Tous les échantillons prélevés sont systématiquement analysés.
L'ABSSA/DDAEP accompagnent mieux les agri-entrepreneurs à obtenir des certificats pour le placement de leurs produits sur le marché	Nombre d'entreprises certifié <sup>[3]</sup>	0	6	22	40	80	On note une progression de la valeur des indicateurs en 2021 comparativement à 2020.  Mais les valeurs cibles visées en 2021 ne sont pas atteintes.  En effet, la signature de la convention avec ABSSA a connu du retard. L'accompagnement des entreprises pour la certification des entreprises et l'autorisation de mise en marché de leurs produits a démarré seulement au premier trimestre de 2021.
	Nombre de produit autorisé pour la mise en marché <sup>21</sup>	0	6	49	70	100	
	Nombre d'entreprise d'exportation agréé <sup>[4]</sup>	7	12	14	20	45	

<sup>21</sup> Ce sont les différentes gammes de produit dérivés de l'ananas qui ont eu l'autorisation de mise en marché (jus, séchés, chips, ...)

### 3.5.3 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités 22	État d'avancement Les activités sont :			
	En avance	Dans les délais	Retardées	En sérieux retard
Amélioration de la visibilité des acteurs à travers des actions de communication		x		
Appui à la formalisation et l'obtention des agréments et certifications au profit des transformateurs d'ananas pour la facilitation à l'accès au marché (sous)régional			x	
Garantir la sécurité sanitaire de l'ananas et de ses produits dérivés en conformité avec les exigences internationales			x	

### 3.5.4 Analyse des progrès réalisés

#### Amélioration de la visibilité des acteurs à travers des actions de communication.

En vue de communiquer avec fiabilité sur la qualité et les vertus de l'ananas du Bénin, une étude sur les aspects nutritifs et organoleptiques de l'ananas pain de sucre et Cayenne lisse a été réalisée. Les résultats concluants de cette étude ont été utilisés pour les sites-web, étiquettes et autres outils de promotion des produits par les exportateurs et les transformateurs. Ces résultats ont également servi à la communication grand public sur l'ananas du Bénin à travers les foires, les panneaux géants dans les grandes villes et les grands axes, ainsi que les frontières.

Par ailleurs, l'étude sur les caractéristiques nutritives de l'ananas a été exploitée pour la définition des slogans et des messages pour les entreprises et faitières. Un slogan national pour la promotion de l'ananas du Bénin "**Un Goût, une Qualité, une Seule Origine : Ananas du Bénin**" a été arrêté. Une campagne de promotion de la filière en collaboration avec APIEx a été réalisé. Les grandes affiches de promotion de l'ananas du Bénin ont été exposés dans les grands ville de Bénin (cf intervention 2).

Aussi, la promotion de l'ananas du Bénin et la recherche de nouveaux marchés s'est réalisée à travers la participation aux foires au niveau national et au niveau international. Les acteurs de la filière ananas ont participé au cours de l'année 2021 aux foires suivantes :

- Pour la foire internationale de **Dakar au Sénégal**, 9 entreprises ont participé avec le jus d'ananas et les ananas séchés. Cette participation a permis de **12** nouveaux contacts et potentiels marchés pour le jus et 1 pour l'ananas séché. L'expression des besoins des importateurs du Sénégal permet d'évaluer le chiffre d'affaires des prochaines transactions à un montant de 63 millions FCFA.
- Pour la **SIMAA-Bénin**, 4 producteurs de riz, 2 transformateurs d'ananas en jus et séché, 2 banques partenaires, 3 startups et 1 entreprise de valorisation de

déchet d'ananas ont été appuyés par DEFIA pour participer. La participation a contribué sur une meilleure valorisation des produits locaux dont l'ananas.

#### Appui à la formalisation et l'obtention des certificats, agréments au profit des transformateurs d'ananas pour la facilitation à l'accès au marché (sous)régional

Pour faciliter un meilleur accès des producteurs aux marchés bien rémunérés, les actions suivantes ont été conduites :

- L'accompagnement des producteurs sur leur sollicitation pour la certification au référentiel « GLOBAL GAP ». Le processus est en cours avec l'appui de plusieurs partenaires dont DEFIA et devrait aboutir à termes à la certification de 80 producteurs.
- L'accompagnement des commerçants pour la formalisation de leurs entreprises : sur 35 commerçants qui se sont inscrits pour la création des entreprises formelles, 26 commerçants(e)s ont créé des entreprises formelles avec l'accompagnement de l'APIEx et DEFIA.
- L'accompagnement de 21 entreprises de transformation d'ananas pour l'obtention des agréments UEMOA et CEDEAO. Ces agréments touchent 112 gammes de produits dérivés d'ananas. Les dossiers introduits aux instances régionales pour étude (au Nigéria pour la commission de la CEDEAO et au Burkina Faso pour la commission de l'UEMOA) sont en cours.
- L'accompagnement de 50 entreprises pour la certification HACCP et FSSC ISO 22000. Ce processus est en cours et n'attend que la finalisation de la construction/réhabilitation des unités de transformation pour être bouclé.
- L'accompagnement à des rencontres virtuelles entre exportateurs et importateurs. Les résultats des rencontres virtuelles « Business to Business » montre une forte demande des ananas du Bénin. Mais la contrainte est qu'il faut fournir les produits en prix « CAF ». Pour ce faire, le programme a organisé la formation et accompagnement de 20 exportateurs d'ananas frais et transformés en techniques de fixation des prix CAF. Un outil d'appui à la fixation des prix CAF pour plusieurs destinations a été réalisé. Néanmoins nous constatons une réticence des exportateurs de proposer des ventes CAF.

#### Garantir la sécurité sanitaire de l'ananas et de ses produits dérivés en conformité avec les exigences internationales dans les pôles 5, 6 et 7 du Bénin

Une convention de subside a été signée avec l'ABSSA avec pour objectif de garantir la sécurité sanitaire de l'ananas et de ses produits dérivés en conformité avec les exigences internationales. Cette convention est en cours de mise en œuvre à travers les actions suivantes :

- L'élaboration d'un plan de surveillance et d'un plan de contrôle et leur mise en œuvre ;

- L'acquisition de matériels de laboratoire adaptés à l'ananas pour la réalisation des analyse multi résidus des pesticides dans l'ananas et ses dérivés par GC-MS et équipement de contrôle ;
- L'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de communication sur les risques.
- Un consultant est en cours de recrutement pour la conception d'un logiciel de gestion des données de surveillance des contaminants dans l'ananas et ses dérivés.
- Un marché est lancé pour acquérir les matériels et équipements de contrôles et d'analyse des produits alimentaires ;

### Campagne de promotion de consommation locale des ananas et de ces dérivés

The image displays two promotional posters for Beninese pineapples, both featuring the Enabel logo and contact information for APEX/JAIB.

**Left Poster:**

- Logo: MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE, REPUBLIQUE DU BÉNIN
- Text: **Ananas du Bénin** un goût, une qualité une seule origine.
- Text: Consommons l'Ananas du Bénin il est riche en Sels Minéraux, Vitamines & Fibres.
- Text: MÊME VERT, L'ANANAS PAIN DE SUCRE DU BÉNIN EST MÛR, DE BONNE QUALITÉ ET CONSERVE TOUTE SA SAVEUR !
- Contact: +229095950570, @ aiab\_benin@gmail.com, BP 08 Allada

**Right Poster:**

- Logo: MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE, REPUBLIQUE DU BÉNIN
- Text: **Consommez les jus d'ananas du Bénin**
- Text: Riches en Calcium, Manganèse, Fibres & Vitamines, Gage d'une Bonne Santé !
- Text: PRÉFÉREZ LES JUS ANANAS CERTIFIÉS PAR L'ABSSA (AGENCE BÉNINOISE DE SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS)
- Contact: +229095950570, @ aiab\_benin@gmail.com, BP 08 Allada

## INTERVENTION 2

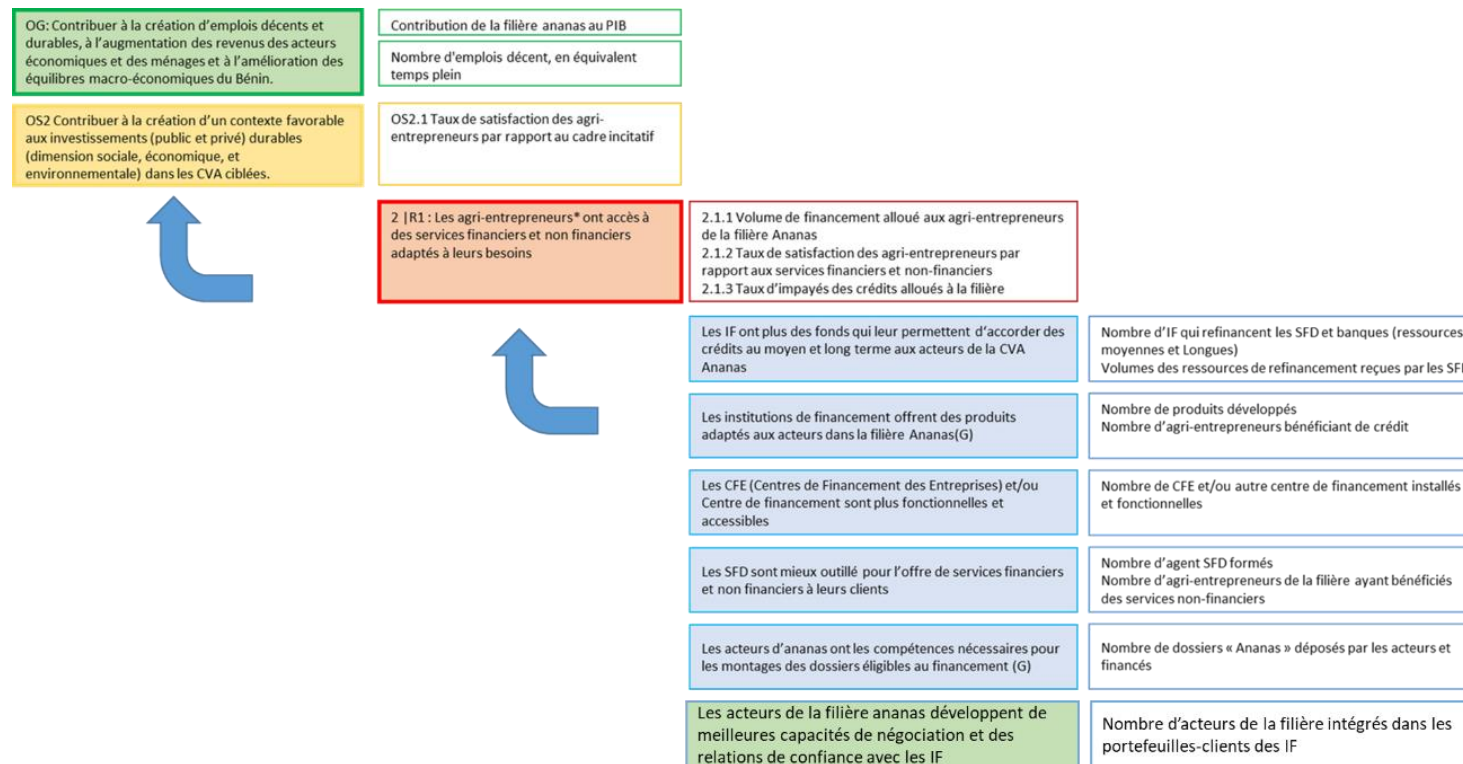




### 3.6 Performance du résultat 2.1

Résultat 2.1 : Les agri-entrepreneurs ont accès à des services financiers et non financiers adaptés à leurs besoins

#### 3.6.1 Progrès des indicateurs



### 3.6.2 Progrès des indicateurs

Les valeurs obtenues en 2021 par rapport aux cibles des indicateurs du troisième résultat se présentent comme suit.

Indicateurs	Valeur de base (2019)	Valeur 2020	Valeur 2021	Cible 2021	Cible finale	Commentaires 2021
<b>2.1 1 Volume de financement alloué aux agri-entrepreneurs de la filière Ananas (en million de FCFA)<sup>23</sup></b>						
<b>Producteurs</b>	<b>533</b>	<b>269</b>	<b>1 202</b>	<b>524</b>	<b>1 000</b>	Le niveau de financement de la filière est satisfaisant. Les appuis apportés par DID, notamment la mise en place du CPME et les nouveaux produits développés permettent de répondre à la demande. La contribution des banques (BOA et Coris Bank) est également importante, notamment dans le financement des équipements dans le cadre du mécanisme de subvention adossé au crédit. A cela, s'ajoute l'accompagnement des PSNF dans l'élaboration des plans d'affaires et plans de campagne et la mise en relation avec les structures de financement. Au niveau des commerçants/exportateurs, l'appétence au crédit est moins élevée. Les besoins concernent principalement le fonds de roulement qui fait généralement l'objet d'autofinancement ou de paiement différé de la matière première.
*Homme	361	182	1051	367	805	
*Femme	172	87	151	157	195	
<b>Transformateurs</b>	<b>25</b>	<b>45</b>	<b>549</b>	<b>500</b>	<b>450</b>	
<b>Commerçant Exportateur</b> /	<b>48</b>	<b>14</b>	<b>18</b>	<b>68</b>	<b>83</b>	
*Homme	12	4	13	18	20.	
*Femme	36	10	5	60	63	

#### 2.1 2 Taux de satisfaction des agri-entrepreneurs par rapport aux services financiers et non-financiers<sup>24</sup>

Indicateurs	Valeur de base	Valeur 2020	Valeur 2021	Cible 2021	Cible finale	Commentaire 2021
<b>Production</b>	55% (H ;57% ; F :54%)		80% (H ;83% ; F :67%)	70% (H ;70% ; F :70%)	80% (H ;80% ; F :80%)	Les partenaires du Programme DEFIA sur le volet financement (banques, IMF, FNDA, AFGC, PSNF) comprennent mieux les besoins de la filière ananas, des produits financiers adaptés sont disponibles et le RENACA a ouvert 2 nouveaux points de services dans le bassin ananas.
<b>Transformation</b>	30% (H ;20% ;F :50%)		94% (H ;85% ; F :100%)	60% (H ;55% ; F :65%)	65% (H ;60% ; F :70%)	
<b>Commercialisation</b>	47% (H ;45% ; F :57%)		63% (H ;63% ; F :63%)	63% (H ;63% ; F :63%)	70% (H ;70% ; F :75%)	

<sup>23</sup> Source : Enquête DEFIA auprès des IMF (FECECAM, RENACA, ALIDE)

<sup>24</sup>Source : ATDA7, enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires des actions de DEFIA, 2021

### R2.1.3 Taux d'impayés des crédits alloués à la filière

SFD	Valeur de base (2019)	Norme du secteur (doit être < = 5%)	Valeur 2020	Valeur 2021	Cible 2021 <sup>25</sup>	Cible finale	Commentaires 2021
ALIDE	8,95%	5%	13,81%	2,40%	5%	5%	ALIDÉ a redressé la situation des impayés née du dysfonctionnement du crédit aux producteurs du cluster Tillou (situation avant DEFIA). La cible de performance pour l'indicateur est maintenue à 5% qui constitue la norme réglementaire du ratio de portefeuille à risque à 90 jours.
FECECAM	5,80%	5%	5,90%	4,90%	5%	5%	La FECECAM très expérimentée dans le financement agricole, connaît bien le bassin ananas et maîtrise ses risques. La cible de performance pour l'indicateur est maintenue à 5% qui constitue la norme réglementaire du ratio de portefeuille à risque à 90 jours.
RENACA	7,95%	5%	6,96%	7%	5%	5%	Le RENACA est en train de lancer de nouveaux produits et son portefeuille de crédit croit rapidement avec le CPME. Néanmoins, les perspectives de stabilisation de la situation sont bonnes avec les stratégies de recouvrement mises en place et les nouvelles méthodes d'octroi de prêt. La cible de performance pour l'indicateur est maintenue à 5% qui constitue la norme réglementaire du ratio de portefeuille à risque à 90 jours.

### Les changements intermédiaires

Changement intermédiaires	Indicateurs	Valeur de base (2019)	Valeur 2020	Valeur 2021	Cible 2021	Cible Finale	Commentaires 2021
Les SFD ont plus des fonds qui leur permettent d'accorder des crédits à moyen et long terme aux acteurs de la CVA Ananas	Nombre de structures qui refincent les SFD (ressources à moyen et long termes)	02	4	4	4	4	Les IMF du Bénin ont une forte tradition de refinancement. L'assistance technique de DEFIA, à travers DID, et le MoU signé avec la BOA, créé encore plus d'opportunités de refinancement et rassure davantage les Banques et fonds d'investissements à accroître leurs concours à leurs IMF partenaires avec la forte demande induite par les nouveaux produits ananas. Les actions du FNDA qui encouragent les banques à refinancer les SFD ont contribué à cet accroissement.
	Volume de refinancement reçu par les SFD (milliards FCFA)	0	1,5	9,1	5	6	
Les institutions de financement offrent des	Nombre de produits développés	01	03	14	10	03	04 nouveaux produits ont été créés pour RENACA et 10 autres pour le compte des 05 autres SFD accompagnées.

<sup>25</sup> Il s'agit du ratio de portefeuille à risque à 90 jours dont la norme est régie par la réglementation sur les SFD

Changement intermédiaires	Indicateurs	Valeur de base (2019)	Valeur 2020	Valeur 2021	Cible 2021	Cible Finale	Commentaires 2021
produits adaptés aux acteurs dans la filière Ananas	Nombre de dossiers de demandes de crédit déposés par les agri-entrepreneurs (cumul)	ND	2 642	3 849	5 149	6 899	Ces chiffres sont cumulés et prennent en compte les demandes de renouvellement de crédit. Le non atteint de la cible s'explique par le fait que beaucoup de producteurs ne disposent pas de pièces d'identité pour ouvrir un compte dans une IMF. D'autres sont à des niveaux de développement de la culture ne nécessitant plus de crédit de fonds de roulement
	Nombre d'agri-entrepreneurs bénéficiant de crédit (cumul)	898	2402	3 609	4 909	5 260	Les nouveaux produits financiers mis en place, l'accompagnement des bénéficiaires par les PSNF et la politique de subvention adossée au crédit ont permis de booster l'accès au crédit (les chiffres incluent les membres des coopératives). Cependant, beaucoup de producteurs ont renoncé au crédit (malgré l'accord de la CLAM et du RENACA), jugeant le taux d'intérêt élevé et préférant attendre la bonification du FNDA.
Les CFE (Centres de Financement des Entreprises) et/ou Centre de financement sont plus fonctionnelles et accessibles	Nombre de CFE et/ou autre centre de financement installés/accompagnés et fonctionnelles	02	03	03	03	03	01 CFE créé avec l'appui de DEFIA, les 02 autres ont été renforcés (FECECAM et ALIDÉ)
Les SFD sont mieux outillé pour l'offre de services financiers et non financiers à leurs clients	Nombre d'agent SFD formés (cumul)	180	180	211	113	250	Les sessions de formation concernent les 6 SFD partenaires de DEFIA et ont été animées par DID/ADAPAMI principalement. Elles concernent principalement la gestion du crédit agricole et les fiches techniques sur les CVA de l'ananas. Au départ, l'appui de DID était uniquement destiné à 3 IMF (FECECAM, ALIDÉ et RENACA) ; avec le plaidoyer de DEFIA, cela a été élargi à 3 autres (PEBCO BETHESDA, COMUBA et CPEC).
	Nombre d'agri-entrepreneurs de la filière ayant bénéficié des services non-financiers (cumul)	898	898	1 207	1 025	1 300	L'accompagnement des PSNF et l'élargissement de leur mandat aux agri-entrepreneurs non membres des clusters a permis d'élargir la portée. A cela, s'ajoutent les formations directes fournies par les IMF pour les bénéficiaires, notamment en gestion et en remboursement de crédit

### 3.6.3 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités	État d'avancement Les activités sont :			
	En avance	Dans les délais	Retardées	En sérieux retard
Renforcement des Structures de Financement Déconcentrées		x		
Mise en place du mécanisme de partage des risques		x		
Mise en place d'une facilité pour l'acquisition d'équipements			x	
Accompagnement des agri-entrepreneurs et coaching entrepreneurial		x		

### 3.6.4 Analyse des progrès réalisés

#### Renforcement des Structures de Financement Déconcentrées

Le renforcement des SFD a démarré en 2019 avec le processus de mise en place du Centre de Financement des Entreprises (CFE) du RENACA rebaptisé Centre de Promotion des Microentreprises (CPME).

Le processus détaillé de fonctionnement du CPME a été élaboré et les fiches descriptives des tâches de l'ensemble du personnel du CPME (Directeur, Directeur adjoint, Agent administratif, conseiller en financement agricole et en financement commerciale) ont été mises en place.

Une trentaine d'agents du RENACA ont été formés sur sept (07) modules relatifs au financement agricole.

Les activités du CPME ont démarré dans 5 Caisses Villageoises d'Épargne et de Crédit Autogérées (CAVECA) et 21 points de services sont couverts. Les demandes de plus de 3 millions FCFA en zone rurale et de plus de 5 millions FCFA en zone urbaine sont transmises directement au CPME.

Pour l'ensemble des guichets, **1305 crédits ont été décaissés pour la filière ananas** pour un montant global **580.174.000 FCFA**.

Une nouvelle agence a été ouverte par le RENACA à Calavi, ce qui rapproche davantage les services aux opérateurs de l'Atlantique.

**Trois nouveaux produits de crédit adaptés** aux besoins des producteurs et transformateurs d'ananas ont été déployés dans le bassin ananas. Des fiches de référentiel technico-économique sur la production et la transformation de l'ananas ont été mises en place pour améliorer la compréhension de ces nouveaux produits financiers. Une campagne de communication (affiches, radio, vidéos, ...) sur ces nouveaux produits a été élaborée. Elle sera mise en œuvre en 2022.

Un produit de tontine mobile (collecte de dépôts avec des moyens digitaux) est également en cours de déploiement au niveau de 4 IMF partenaires (FECECAM, RENACA, ALIDé, CPEC). Ce qui a permis de mobiliser **1,062 milliards FCFA d'épargne collectés** pour près de 7.000



usagers dont 64% de femmes. Au niveau du RENACA où la solution numérique est disponible depuis décembre 2020 dans les points de services de la zone ananas, 312 millions FCFA ont été collectés auprès de 1 492 usagers dont **73%** de femmes.

Au niveau des cinq autres IMF (FECECAM, ALIDé, COMUBA, PEBCO et CPEC), les plans de renforcement ont été exécutés (sauf pour COMUBA, planifié pour février 2022). Le personnel technique a été formé et le processus de recherche-action pour l'adaptation de produits financiers pour l'ananas à leur niveau est finalisé. Au total, **10** nouveaux produits financiers ont été élaborés et sont en attente d'approbation par les Conseils d'Administration des SFD.

#### Mise en place du mécanisme de partage des risques

La gestion de la ligne de garantie DEFIA est confiée à l'Africaine de Garantie et du Cautionnement (AFGC), une institution spécialisée recrutée par marché public. Le dépôt de garantie (573.000 euros) est domicilié à la Bank Of Africa (BOA) Bénin : le compte a été ouvert et les fonds déposés depuis février 2021. DEFIA et la BOA ont signé un MoU portant sur la rémunération du dépôt de garantie, le financement des agri-entrepreneurs de la filière ananas et le refinancement des IMF partenaires à des taux préférentiels.

Ce MoU est exécuté avec satisfaction : le dépôt est rémunéré et trois entreprises (Promo Fruits, Biohyto et ETRAPA) ont déjà bénéficié de crédit de la BOA pour un montant global de 593 millions FCFA.

Le manuel de gestion de la ligne de garantie a été validé et a été vulgarisé dans les trois IMF bénéficiaires (FECECAM, ALIDé et RENACA) à travers des ateliers d'internalisation. Chaque IMF a signé une convention de subside de 191 000 euros avec Enabel et un accord-cadre de garantie avec l'AFGC qui, par ailleurs, couvre 15% des risques sur les garanties individuelles.

La FECECAM et le RENACA ont déjà envoyé à l'AFGC des demandes de couvertures de garantie de portefeuille.

Aucune demande de couverture n'a été formulée pour la garantie individuelle à ce jour. Ce qui amène l'AFGC et DEFIA à envisager la baisse du seuil de couverture pour la garantie individuelle afin de mieux se rapprocher de la réalité des crédits individuels sollicités.

Pour les crédits contractés au niveau des banques, DEFIA encourage les bénéficiaires à solliciter la garantie du FNDA qui couvre 50% du risque.

#### Mise en place d'une facilité pour l'acquisition d'équipements

Le mécanisme de subvention adossée au crédit, mis en place dans le cadre de la convention de subside avec le Fonds National de Développement Agricole (FNDA), est pleinement opérationnel. Huit (08) entreprises ont déjà reçu leur subvention d'équipements pour un montant total de 285,2 millions FCFA qui ont permis de mobiliser 696 millions FCFA de crédit (Banque et SFD) et 246.1 millions FCFA de fonds propres. Au total on note un financement par les IMF et Banques de 2,212 milliards FCFA injectés pour 3.092 agri-entrepreneurs soit un effet de levier de 3.3.

Le manuel de gestion du fonds de subvention est en cours d'application et une chargée de programme recrutée pour le compte du FNDA.

#### Accompagnement des agri-entrepreneurs et coaching entrepreneurial

Les services relatifs à l'accompagnement des agri-entrepreneurs pour le montage des dossiers de demande de financement, l'éducation financière et le coaching entrepreneurial par les trois (03) cabinets se poursuivent. Les accompagnements ont permis d'actualiser les plans d'affaires, de mettre à niveau la comptabilité et faciliter le dépôt des dossiers de demande de crédit.

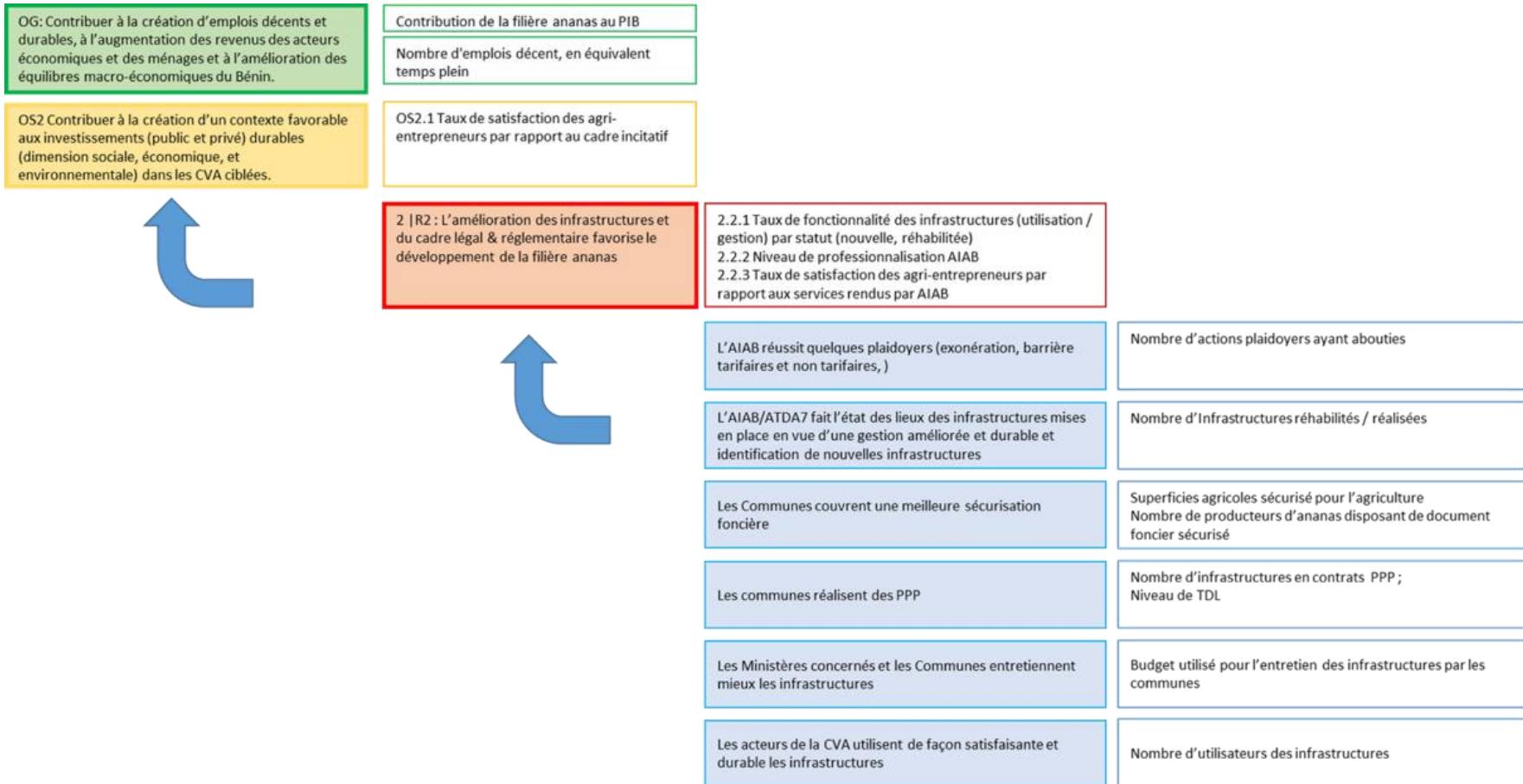
Au total, des appuis ont été apportés au montage et au dépôt de 331 demandes de crédit. Sur ces dossiers, **166 ont financés par les IMF et Banques pour 870,2 millions FCFA** dont 243 millions pour les producteurs et 628 millions pour les



transformateurs. Des modules d'éducation financière adaptés à la filière ananas ont été élaborés et les illustrations sous formes d'images pour mieux adapter leur contenu à la cible analphabètes sont en cours d'élaboration. Les dossiers non financés sont liés pour la plupart à un désistement du bénéficiaire, à un historique négatif (découverte d'impayés) et aux taux d'intérêt jugés élevés surtout par les producteurs.

## 3.7 Performance du résultat 2.2

### 3.7.1 Progrès des indicateurs





## 3.7.2 Progrès des indicateurs

### 2.2.1 Taux de fonctionnalité des infrastructures (utilisation / gestion) par statut (nouvelle, réhabilitée)

Indicateurs	Valeur de base (2019)	Valeur 2020	Valeur 2021	Cible 2021	Cible finale	Commentaires 2021
Nombre d'infrastructures privées réhabilitées	0	0	0	10	20	L'appel d'offre a été lancé et l'évaluation du marché est en cours. La réalisation des plans de réhabilitation et études techniques (pour chaque unité) a pris plus de temps que prévu
Nombre d'infrastructures privées réalisées	0	0	0	5	18	Le démarrage des travaux est effectif pour les 10 premières entreprises qui ont mobilisé l'apport personnel et fourni des titres de propriété valables. L'évaluation des marchés (travaux et contrôle) a pris plusieurs mois du fait du nombre important de soumissionnaires
Nombre d'infrastructures communautaires réhabilitées	0	0	0	0	5	Les besoins en infrastructures communautaires ont été identifiés et priorisés pour chaque cluster. La sélection définitive a été retardée à cause des efforts et du temps mis pour évaluer les soumissions dans le cadre des marchés relatifs aux travaux de construction et au contrôle des travaux.
Taux d'utilisation des infrastructures <sup>26</sup> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Privé</li> <li>• Communautaires</li> </ul>	0	0	0	50%	90%	Le taux d'utilisation sera mesuré après réhabilitation/construction des infrastructures

<sup>26</sup> Le nombre d'infrastructures utilisés au minimum 9 mois sur 12 mois (magasins de stockage d'intrants) ; les unités de transformation tournent au minimum 12 mois sur 12 ; même si cela n'est pas en plein capacité. Les points critiques seront exclus de l'analyse (utilisé 24/24)

### 2.2.2 Niveau de professionnalisation AIAB

Indicateurs	Valeur de base	Valeur 2020	Valeur 2021	Cible 2021	Cible finale	Commentaires 2021
Niveau ENP		Moyen	Bonne (62 points sur 96)	Bonne (65 points sur 96)	Excellente	Les capacités organisationnelles, de gestion et de passation des marchés de AIAB se sont améliorées avec l'appui du programme dans le cadre de la convention de subsides. L'Interprofession est davantage plus crédible vis-à-vis des familles d'acteurs ; Le non atteint de 65 points s'explique par une faible prise en compte du genre.

### 2.2.3 Taux de satisfaction des agri-entrepreneurs par rapport aux services rendus par AIAB

Indicateurs	Valeur de base (2020)	Valeur 2020	Valeur 2021	Cible 2021	Cible finale	Commentaires 2021
Taux de satisfaction des membres de l'AIAB sur l'AIAB						
Faïtières des producteurs		35%	60%	45%	70%	Les commerçants souhaitent que AIAB plaident davantage leur cause.
Faïtières des transformateurs		30%	42%	40%	60%	
Faïtières des Commerçants		47%)	55%	60%	80%	
Faïtières des Exportateurs		52%	52%	60%	80%	

Les changements intermédiaires se présentent ainsi.

Changement intermédiaires	Indicateurs	Valeur de base (2019)	Valeur 2020	Valeur 2021	Cible 2021	Cible finale	Commentaires 2021
L'AIAB réussit quelques plaidoyers (exonération, barrière tarifaires et non tarifaires, )	Nombre d'actions plaidoyers ayant abouties	0	0	1	2	4	Octroi d'un site par la Mairie pour construction du marché d'ananas dans les zones frontalières (IFANGNI)
Les Communes couvrent une meilleure sécurisation foncière	Superficies (ha) agricoles sécurisé pour l'agriculture	826	-	0	1.000	1600	MoU signé avec ACAL le 02/2/21 pour information des acteurs sur le nouveau code foncier et le processus de sécurisation des terres agricoles et accompagner les acteurs dans la sécurisation des terres agricoles. Les efforts pour l'opérationnalisation du MoU avec le nouveau SP sont en cours.
	Nombre de producteurs d'ananas disposant de	1057	-	0	1.000	3000	

Changement intermédiaires	Indicateurs	Valeur de base (2019)	Valeur 2020	Valeur 2021	Cible 2021	Cible finale	Commentaires 2021
	document foncier sécurisé						
Les communes réalisent des PPP	Nombre d'infrastructures en contrats PPP <sup>[2]</sup> ;	25	0	0	5	5	Attente réhabilitation des infrastructures communautaires. Une fois réalisées en 2022, la gestion de ces infrastructures se fera à travers des contrats PPP.
	Niveau de TDL	ND	-	0	30%	40%	Il est prévu le recrutement d'un expert fiscaliste pour accompagner ACAL dans la définition et la mise en œuvre d'une stratégie de collecte de la TDL ananas.
Les Ministères concernés et les Communes entretiennent mieux les infrastructures	Budget utilisé pour l'entretien des infrastructures par les Communes	0	0	0	0	5 millions	L'expert fiscaliste prévu pour accompagner ACAL dans la prise en compte dans le budget communal et utilisation d'une ligne d'entretien des infrastructures
Les acteurs de la CVA utilisent de façon satisfaisante et durable les infrastructures	Nombre d'utilisateurs des infrastructures	0	-	0	3000 H: 1000 F : 2000	4200 H: 1500 F : 2700	Les infrastructures communautaires planifiées seront réalisées en 2022.

[2] Infrastructure de stockage, de conditionnement et de commercialisation appartenant aux Communes

### 3.7.3 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités <sup>27</sup>	État d'avancement Les activités sont :			
	En avance	Dans les délais	Retardées	En sérieux retard
Facilitation des investissements structurants			x	
Appui au renforcement de la capacité de l'Association Interprofessionnel de l'Ananas du Bénin (AIAB)		x		

### 3.7.4 Analyse des progrès réalisés

#### Facilitation des investissements structurants

Pour ce qui concerne l'accès aux infrastructures, les actions suivantes ont été menées :

- Validation des plans-types d'unité de transformation (5 plans Type) répondant aux normes pour la chaîne de valeur « jus » et un pour la chaîne de valeur « ananas séché ».
- Finalisation des études d'Avant-Projet Sommaire (APS) et d'Avant-Projet Détaillé (APD) de vingt (20) unités de transformation identifiées par les clusters pour être réhabilitées ;
- Signature de MoU avec ACAL formalisant la stratégie de partenariat avec les Communes axée sur trois domaines : la sécurisation foncière pour les agri-entrepreneurs de la filière ananas, l'optimisation de la collecte des taxes et la réhabilitation des infrastructures d'intérêt communautaire, y compris les points critiques pour les pistes ;
- Remise des sites, réalisation des études géotechniques et démarrage des travaux de construction pour **12** entreprises de transformation sur les 18.

#### Appui au renforcement de la capacité de l'Association Interprofessionnelle de l'Ananas du Bénin (AIAB)

Un Chargé de Programme a été recruté au profit de l'AIAB et l'interprofession a été renforcée en équipements et matériel (moto, équipements, mobiliers de bureau, climatiseurs et groupe électrogène) pour renforcer sa capacité opérationnelle.

En synergie avec ARISA-B, les élus et techniciens de l'AIAB ont bénéficié de sessions de formation sur les thèmes suivants : gouvernance des OPA, mobilisation de ressources internes, capitalisation et communication institutionnelle.

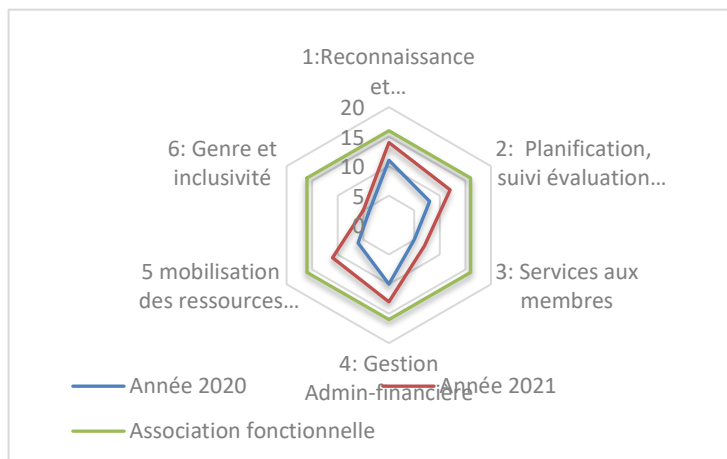
Un plan d'accompagnement du cabinet d'expertise juridique sur la revue des textes légaux & réglementaires encadrant l'AIAB a été approuvé par le Conseil d'administration de l'interprofession.

Dans le cadre de l'exécution de la convention de subsides Enabel-AIAB, deux expertises ont été mobilisées en plaidoyer et mobilisation de ressources.

L'AIAB et ses familles d'acteurs ont été formées en plaidoyer et six thèmes de plaidoyer ont été identifiés portant sur i)-la sécurisation des terres des zones de production de l'ananas, ii)- la construction des marchés frontaliers d'ananas et des centres de groupages, de pesée et de contrôle, iii)- la prise d'un arrêté pour la généralisation de la vente de l'ananas par les mesures conventionnelles, iv)- signature d'accord cadre Etat-AIAB, v)-réduction couts des analyses de laboratoire, vi)- vote de la loi sur les interprofessions et prise des décrets d'application. La conception des argumentaires est en cours et il prévu de réaliser le plaidoyer en relation avec l'APIEx. Une visite d'échange d'expérience auprès d'autres interprofession a également été réalisée.

Une campagne de promotion de l'ananas frais et transformé du Bénin a été élaboré, sous la direction de l'AIAB, en collaboration avec les familles d'acteurs, l'ATDA pôle 7 et l'APIEx. Les différents canaux et supports de communication, ainsi que leur contenu respectif ont été validés. La première campagne de promotion de l'ananas frais et transformé du Bénin au niveau national a été réalisée à travers une campagne d'affichage public dans les certaines villes.

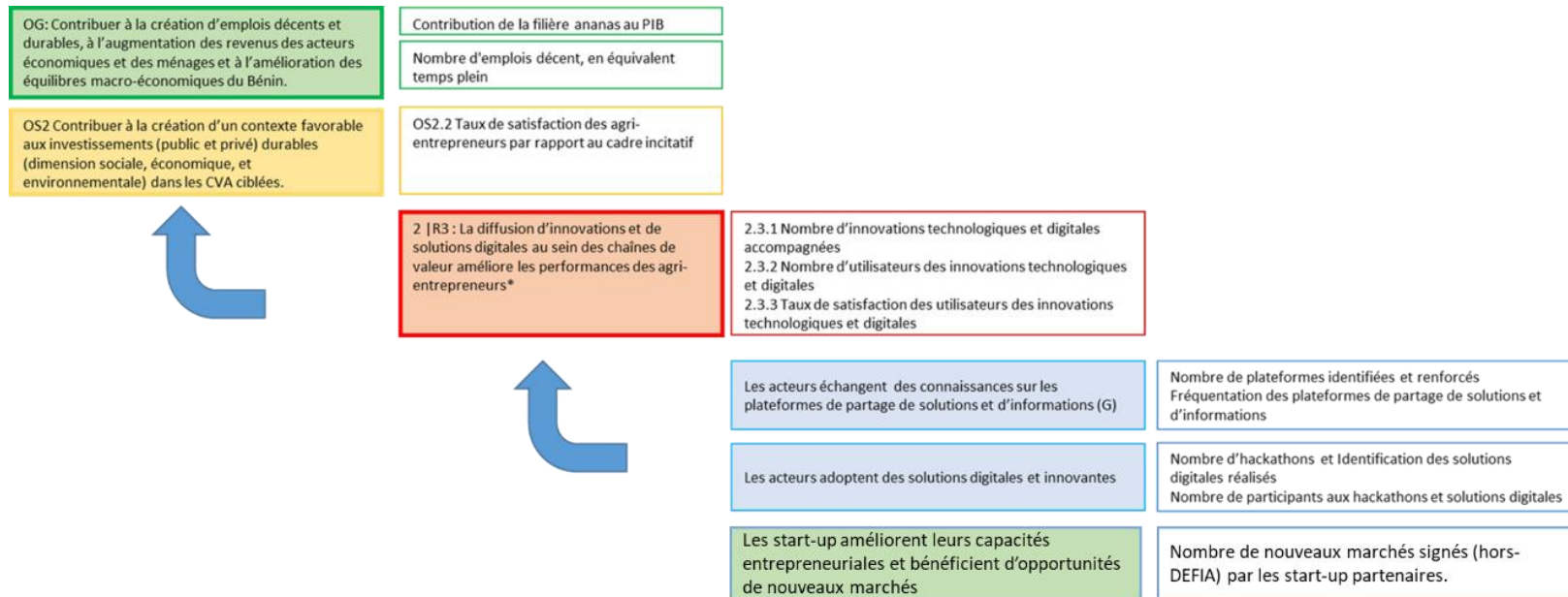
L'évaluation de la performance de l'AIAB, réalisée en 2021, montre des progrès signification sur les 6 axes d'appréciation par rapport à l'année 2020. Toutefois, les axes relatifs aux « services aux membres » et « Genre et inclusivité » sont à renforcer davantage.



### 3.8 Performance du résultat 2.3

Résultat 2.3 : La diffusion d'innovations et de solutions digitales au sein des chaînes de valeur améliore les performances des agri-entrepreneurs

#### 3.8.1 Progrès des indicateurs



### 3.8.2 Progrès des indicateurs

Les valeurs obtenues en 2021 par rapport aux cibles des indicateurs du premier résultat se présentent comme suit.

Indicateurs	Valeur de base (2019)	Valeur 2020	Valeur 2021	Cible 2021	Cible finale	Commentaires 2021
<b>2.3.1 Nombre d'innovations technologiques et digitales accompagnées</b>						
Innovations technologiques et digitales	0	5	7 <sup>28</sup>	6	6	6 Innovations digitales identifiés. La 7 <sup>ème</sup> solution est l'Epargne mobile déjà en place au niveau du RENACA suite à la convention de subsides avec DID
<b>2.3.2 Nombre d'utilisateurs des innovations technologiques et digitales</b>						
Finance digitale <sup>29</sup>	0	0	0	1.000	2.000	Le déploiement des 3 solutions est prévu pour 2022 ; ce qui permettra d'enrôler les producteurs bénéficiaires. Le retard s'explique par la complexité des solutions ; la faible capacité des incubateurs de donner des appuis aux start-up et les retards dans l'attribution des marchés publics pour les expertises techniques complémentaires.
ITK <sup>30</sup>	0	0	0	1.000	2.000	
Traçabilité	0	0	0	400	500	
<b>2.3.3 Taux de satisfaction des utilisateurs des innovations technologiques et digitales</b>						
Finance digitale	-	-	A renseigner		+10%	Les solutions ne sont pas encore mises en place et donc pas d'adhérents pour l'instant. Les déploiements de ces solutions sont prévus pour 2022 Première évaluation à faire fin 2022
ITK	-	-	A renseigner		+15%	
Traçabilité	-	-	A renseigner		+15%	
Plateforme information et de conseils et Géolocalisation	-	-	A renseigner		+10%	

<sup>28</sup> Il s'agit des solutions ci-après : 1-Drone (MP), 2-conseil agricole ITK, 3-Compte d'Exploitation(H1) et mise en relation acheteurs et vendeurs (H2) déjà finalisé. (Ces 3 sont en Phase pilote actuellement avant déploiement) ; 4-Financement participatif (H3) en cours avec le recrutement d'un consultant pour accompagnement de la solution ; 5-\*Traçabilité (MP en négociation), 6-AgriWallet (MP en exécution)

<sup>29</sup> Financement participatif, AgriWallet, Epargne mobile

<sup>30</sup> Drone et conseil agricole ITK/CE

Pour les indicateurs des changements intermédiaires, les valeurs obtenues en 2021 par rapport aux cibles des se présentent comme suit :

Changement intermédiaires	Indicateurs	Valeur de base (2019)	Valeur 2020	Valeur 2021	Cible 2021	Cible finale	Commentaires 2021
Les acteurs échangent des connaissances sur les plateformes de partage de solutions et d'informations	Nombre de plateformes identifiées et renforcés	0	0	2	2	4	<b>Deux solutions en cours de réalisation intègrent la mise en relation.</b> La solution digitale (conseil agricole) qui intègre les échanges entre les acteurs sur les bonnes pratiques ITK Et une autre sur les bonnes pratiques de transformation et de commercialisation. Les solutions ne sont pas encore déployées sur le terrain.
	Fréquentation des plateformes de partage de solutions et d'informations	0	0	0	500	1000/mois	
Les acteurs adoptent des solutions digitales et innovantes	Nombre d'hackathons et Identification des solutions digitales réalisés	0	1	1	1	1	Un hackathon organisé en 2020
	Nombre de participants aux hackathons et solutions digitales	0	21	21	21	20	21 starts up ont participé au hackathon (2020) avec 22 propositions de solution parmi lesquelles 3 ont été retenues et sont accompagnées



### 3.8.3 État d'avancement des principales activités

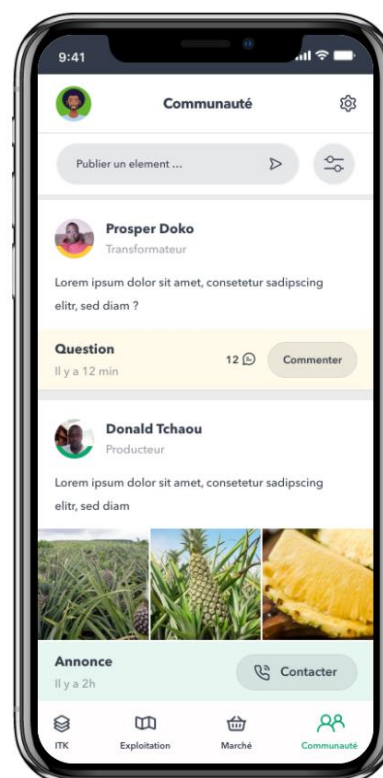
État d'avancement des principales activités 31	État d'avancement			
	Les activités sont :			
	En avance	Dans les délais	Retardées	En sérieux retard
Accompagnement des start-ups lauréates du hackathon			X	
Disponibilité d'une solution de e-conseil agricole basée sur l'usage des drones			X	
Disponibilité d'une solution de traçabilité			X	
Mise en place d'une solution de paiement dans les clusters « Agriwallet »			X	

### 3.8.4 Analyse des progrès réalisés

#### Accompagnement des start-ups lauréates du hackathon

Les trois (3) start-ups sélectionnées lors du hackathon P-DIGITECH bénéficient d'un appui de DEFIA (équipements et expertises spécialisées) et d'un accompagnement technique de Startup Valley, un incubateur/accélérateur national d'entreprises pour finaliser les modèles d'affaires, concevoir les versions bêta, faire les tests et accompagner le déploiement. Deux consultants des cabinets Acumen Network et IWAJU-groups ont été retenus pour accompagner les startups TIC ABC et Biolife dans la finalisation des solutions AgriCep et Epine-A. Des maquettes et prototypes des applications ont été développées et présentées aux conseillers agricoles, agrégateurs de clusters et producteurs.

Pour le financement participatif, le cabinet Amarante a réalisé une étude qui a permis de confirmer la faisabilité de la solution de financement participatif DIGITFIN (promotrice : ferme PASTENA), d'affiner le business model et de faire les projections financières. Le recrutement d'un consultant est en cours pour accompagner la mise en œuvre du projet et aider PASTENA à relever les défis d'ordre juridique, technologique, opérationnelle et commerciaux.



En synergie avec ARISA-B, il est envisagé une plateforme de suivi des prestations de conseils et des subventions aux entreprises à implémenter au niveau des ATDA des pôles 5 et 7 et du FNDA respectivement. Un atelier d'expression et d'harmonisation des attentes des différentes parties prenantes a été tenu et le cahier des charges élaboré. Le recrutement du prestataire est en cours.

#### Mise en place d'une solution e-conseils avec l'usage de drones

Une solution de conseil agricole de précision basée sur l'utilisation de drones a été mise en place, en partenariat avec la société locale « Global Partners ». Elle est basée sur des algorithmes d'interprétation de l'état phytosanitaire des champs d'ananas, de l'existence de stress hydrique, de suivi de la floraison, etc. Les algorithmes ont été finalisés et validés par les acteurs, en présence de

l'ATDA 7 et de la DSI/MAEP. A travers un accord spécifique, la société belge VITO a été sollicitée pour accompagner la startup et faire l'assurance-qualité. Deux drones ont été acquis et les utilisateurs ont été formés. Des tests de démonstration de la solution drone ont été réalisés dans les champs d'ananas. Un atelier d'échange a été tenu avec les usagers finaux (ATDA, OPA, quelques clusters, Cabinet CTS) pour discuter de l'opérationnalisation de la solution. Il a été retenu d'organiser une phase pilote de six (06) mois avec Global Partners ; ce qui permettra de tester le modèle d'affaires auprès des usagers finaux potentiels, notamment le modèle de facturation. Cette phase permettra de mettre en service les deux drones acquis par DEFIA, eu égard au nombre d'exploitations agricoles concernées.

#### Mise en place d'une solution de traçabilité digitale

Le processus de mise en place d'une solution de traçabilité digitale de la filière ananas est en cours. L'appui de COLEACP a permis de sélectionner trois clusters pilotes, d'affiner leurs besoins, de recueillir ceux de l'ABSSA et d'élaborer les Tdr pour la sélection de l'AgriTech en charge du développement de la solution (recrutement en cours). Le marché est en cours d'attribution. Les négociations, conduites par COLEACP partenaire de DEFIA, ont pris beaucoup de temps (exigence d'avoir une solution mobile et d'un modèle d'affaires cohérent).

#### Mise en place d'une solution de paiement dans les clusters « Agriwallet »

Le projet consiste en la mise en place d'un porte-monnaie électronique pour les producteurs membres des clusters et faitières de la filière ananas pour leur permettre d'épargner pour accéder aux intrants et de recevoir les paiements de l'agrégateur.

La mission a démarré, deux missions de terrain ont été déjà tenues par les consultants et trois clusters pilotes ont été sélectionnés sur la base de six axes d'évaluation.

### INTERVENTION 3



### 3.9 Performance intervention 3

L'insertion de la filière riz dans le programme DEFIA a été approuvé par le conseil d'administration d'Enabel en avril 2021 et validé par les échanges de lettres en juin 2021. La proposition a été partagée avec les membres de comité de pilotage en juin 2021.

Les activités en 2021 pour cette intervention se sont focalisées sa mise en place en termes de :

- **Recrutement du personnel :**
  - Le recrutement de l'intervention manager (IM) a été réalisé ainsi que de l'assistante technique en agroécologie et techniques de production durables, d'un comptable et d'une responsable d'achats publics.
- **Préparation de deux conventions de subsides :**
  - Une convention avec la DID a été signée le 9/11/2021 pour « Renforcer les capacités des institutions de microfinance dans leur offre de services financiers à la filière riz ».
  - Une convention avec Rikolto a été signée le 8/12/2021 avec comme objectif « d'accompagner les acteurs de la filière riz dans un processus de transition agro-écologie en favorisant les systèmes alimentaires plus durables et plus résilients au changement climatique dans la zone d'intervention du programme DEFIA » ;
- **Préparation de marchés publics :**
  - Un marché public sur l'appui aux acteurs des clusters de la filière riz sur l'élaboration des business plans, éducation financière et mise en relation avec les structures de financement.
  - Un marché public sur l'élaboration des designs pour les emballages de riz pour les clusters du riz d'autres variétés que IR841.
- **Elaboration de la théorie de changement (TOC) pour la filière riz.**
  - Une mission backstopping a été organisée pour accompagner DEFIA et les partenaires riz (clusters, IMF, ATDA, Bureau d'études, ...) dans l'élaboration de la théorie de changement et changements intermédiaires. (cf. chapitre suivant pour les résultats).
  - L'étude de référence d'élaboration des données « baseline » pour renseigner les indicateurs est en cours et sont attendues pour le mois de mars 2022. Les cibles seront également fixées dès finalisation de l'étude.

### 3.9.1 La théorie de changement pour la filière riz ; intervention 3

#### 3.9.1.1 Les indicateurs de l'objectif global et spécifique

Les indicateurs de l'Objectif global et l'objectif spécifique se présentent ainsi

**OG:** Contribuer à la création d'emplois décents et durables, à l'augmentation des revenus des acteurs économiques et des ménages et à l'amélioration des équilibres macro-économiques du Bénin.

Contribution de la filière au PIB

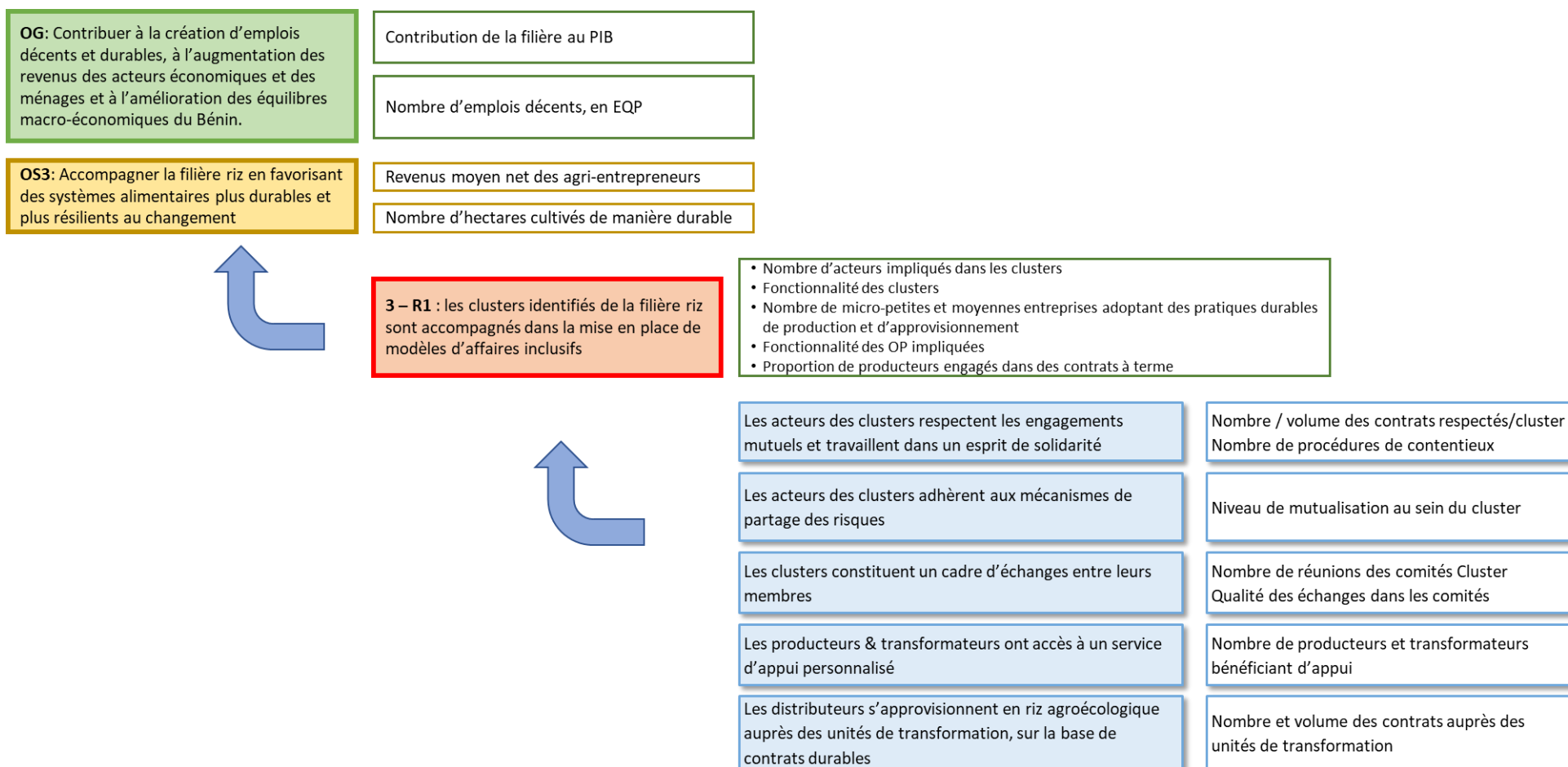
Nombre d'emplois décents, en EQP

**OS3:** Accompagner la filière riz en favorisant des systèmes alimentaires plus durables et plus résilients au changement

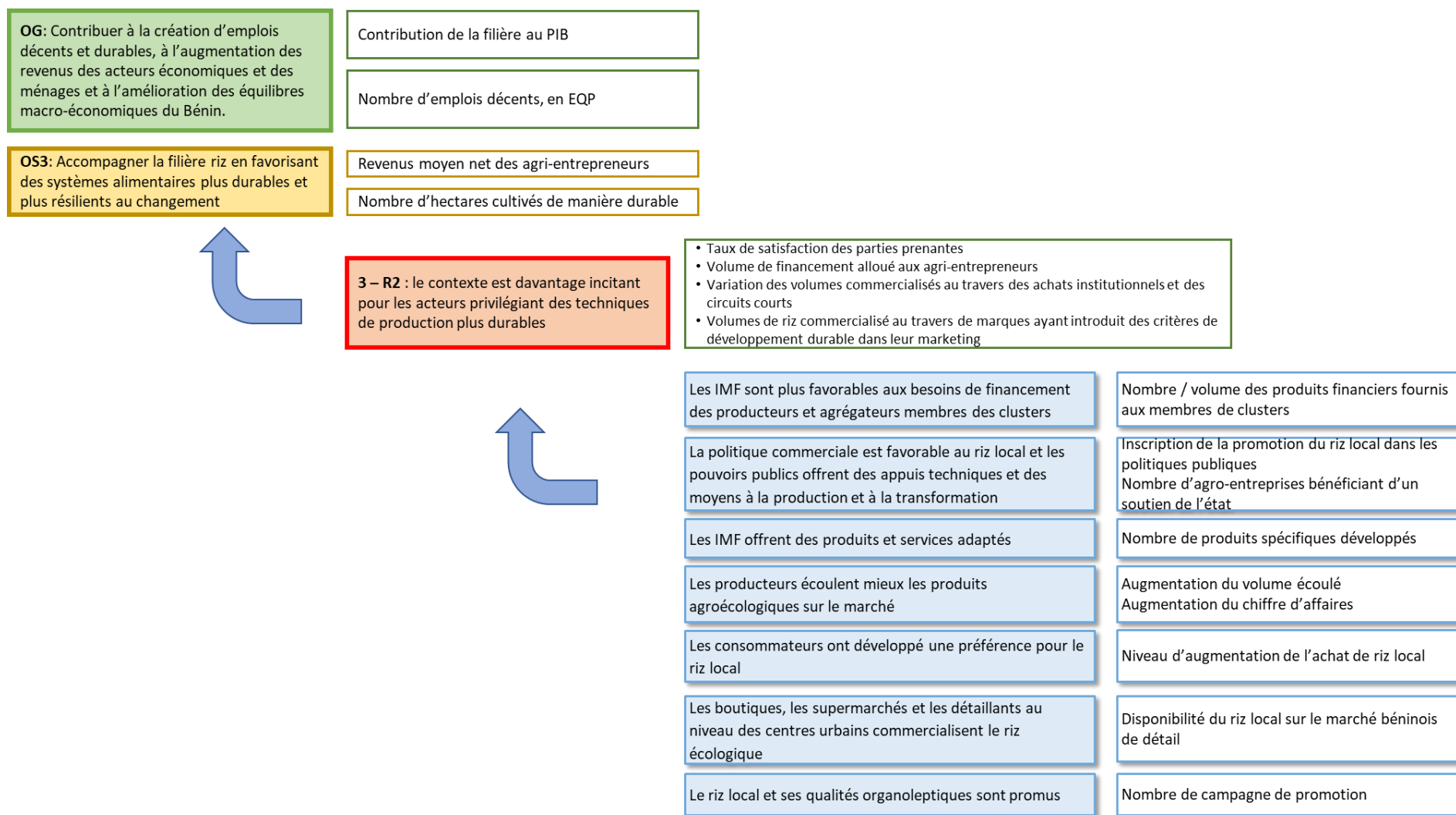
Revenus moyen net des agri-entrepreneurs

Nombre d'hectares cultivés de manière durable

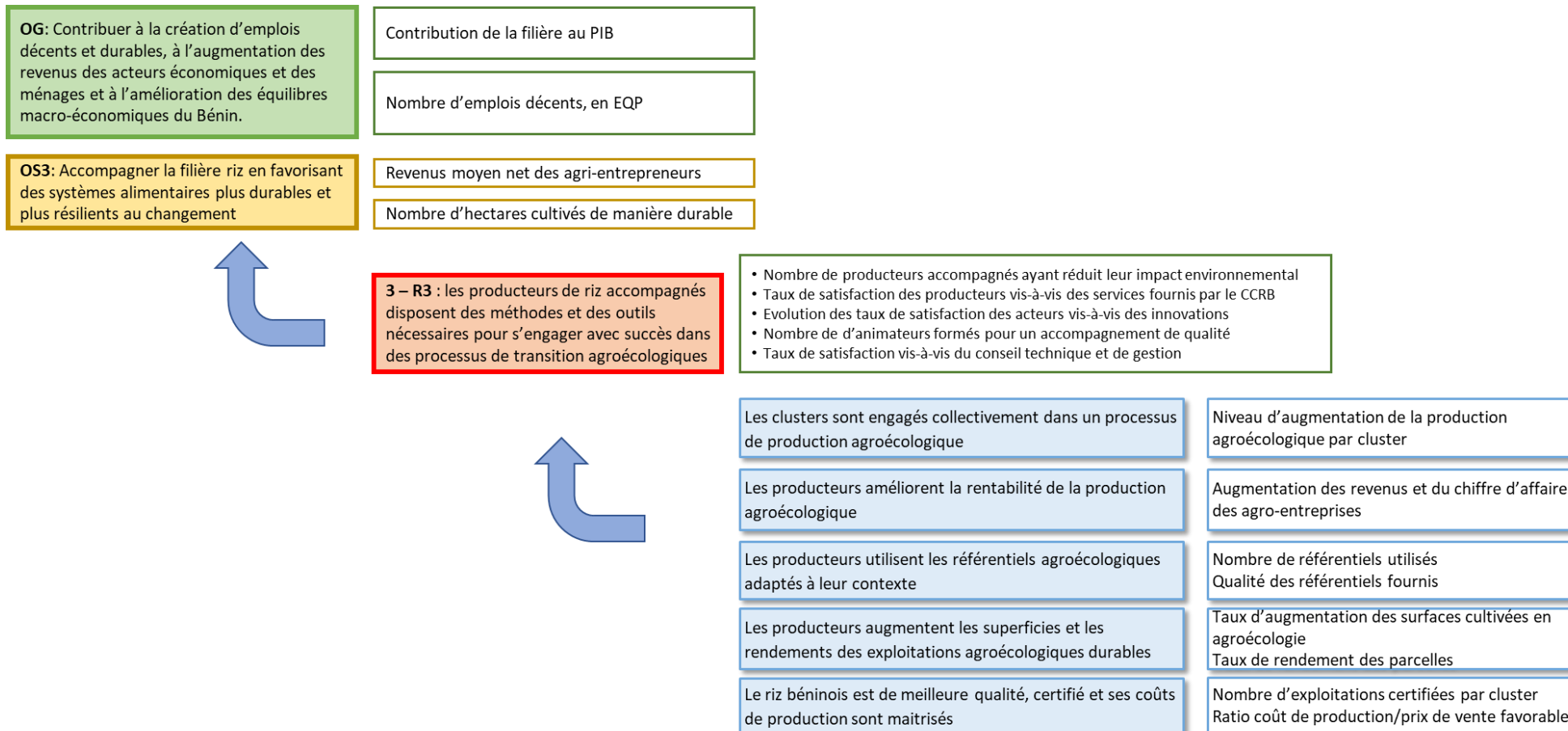
### 3.9.1.2 Les indicateurs et changements intermédiaires du résultat 3.1.



### 3.9.1.3 Les indicateurs et changements intermédiaires du résultat 3.2.



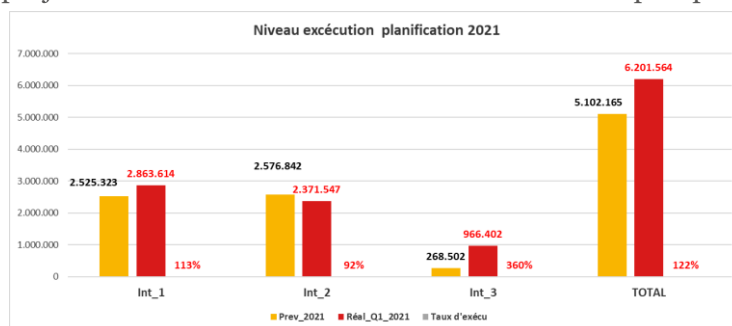
### 3.9.1.4 Les indicateurs et changements intermédiaires du résultat 3.3





## 4 Suivi budgétaire

Le taux de consommation du budget par rapport à la planification de l'année 2021 est de 122%. Ce score est dû à la planification pessimiste qui tenait compte du contexte politique (élection présidentielle), diplomatique (fermeture de la frontière par le Nigéria) et sanitaire (pandémie de COVID19). Mais l'environnement du projet s'est amélioré et les acteurs se sont aussi adaptés pour la mise en œuvre des activités avec un taux d'exécution de 113% pour l'intervention 1 et de 92% pour l'intervention 2. A cela s'ajoute aussi l'introduction de l'intervention 3 portant sur la filière riz qui est intervenue en cours d'année et qui a permis le décaissement d'environ 1 million d'euros.



Par rapport au budget global, le taux de consommation est de 36%. Ce taux reste faible au regard du temps écoulé (à 18 mois de la fin du programme). Les raisons explicatives sont de trois ordres :

- Ralentissement des activités du programme en 2020 en raison de la pandémie de COVID19 ;
- Retard dans le démarrage de certaines conventions de subside et aussi lenteur dans la mise en œuvre des activités par les partenaires conventionnés ;
- Le délai relativement long d'instruction des marchés publics, ce qui a même nécessité le recrutement d'acheteurs publics complémentaires pour renforcer l'équipe du programme et aussi la représentation résidente ;

Les tableaux ci-après font la synthèse des du niveau d'exécution financière par intervention et pour le programme.

### Intervention 1 :

	Budget	Dépenses		Solde	Taux de déboursement à la fin 2021
		Années précédentes 2020 et 2019	2021		
<b>Total</b>	<b>11.100.000</b>	<b>1.316.422</b>	<b>2.863.614</b>	<b>6.919.964</b>	<b>38%</b>
<b>Output 1</b>	3.592.300	289.817	1.235.524	2.066.959	42%
<b>Output 2</b>	4.294.108	421.553	920.463	2.952.092	31%
<b>Output 3</b>	1.705.000	150.581	324.992	1.229.427	28%
<b>Gestion</b>	1.508.592	454.472	382.635	671.485	55%

### Intervention 2 :

	Budget	Dépenses		Solde	Taux de déboursement à la fin 2021
		Années précédentes 2020 et 2019	2021		
<b>Total</b>	<b>11.400.000</b>	<b>1.536.898</b>	<b>2.371.547</b>	<b>7.491.555</b>	<b>34%</b>
<b>Output 1</b>	5.221.043	850.486	1.334.819	3.035.738	42%
<b>Output 2</b>	3.655.875	188.966	449.769	3.017.140	17%
<b>Output 3</b>	1.250.000	123.768	285.768	840.464	33%
<b>Gestion</b>	1.273.082	373.679	301.192	598.211	53%

### Intervention 3 :

	Budget	Dépenses		Solde	Taux de déboursement à la fin 2021
		Années précédentes 2020 et 2019	2021		
<b>Total</b>	<b>2.500.000</b>	-	<b>966.402</b>	<b>1.533.598</b>	<b>39%</b>
<b>Output 1</b>	435.000	-	5.230	429.770	1%
<b>Output 2</b>	770.415	-	430.458	339.957	56%
<b>Output 3</b>	904.115	-	493.154	410.961	55%
<b>Gestion</b>	390.470	-	37.561	352.909	10%

# 5 Risques et problèmes

## 5.1 Risques

Risques	Intervention Risque Période d'identification	Intervention Risque Catégorie	Intervention Risque Probabilité	Intervention Risque Impact potentiel	Intervention Risque Importance	Personne responsable	Intervention Risque Action Statut	Intervention Risque Action Échéance	Intervention Risque Action Etat d'avancement
Il pourrait avoir pénurie des intrants suite à l'augmentation mondiale du coût de l'énergie /transport, à la guerre en Ukraine et des sanctions contre la Russie, etc., avec pour corolaire l'augmentation des coûts de production et donc perte de compétitivité sur les marchés.		OPS			Haute				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Prospecter les alternatives d'intrants « agroécologiques »</li> </ul>	28/02/2022	OPS	Moyen	Moyen	Moyen	ATN Recherche	En cours	30/12/2022	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Diversifier les spéculations (ananas en rotation avec d'autres cultures)</li> </ul>	28/02/2022	OPS	Moyen	Moyen	Moyen	ATN Recherche	En cours	30/12/2022	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer les achats groupés des intrants pour réduire les coûts (économie d'échelle)</li> </ul>	28/02/2022	OPS	Moyen	Moyen	Moyen	ATN Recherche	En cours	29/12/2022	
La manipulation du cash (de l'espèce) pour le paiement des frais de mission des participants lors des ateliers pourraient occasionner des vols/pertes ou braquage du personnel payeur		FIN			Moyen				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Envisager la digitalisation du paiement des frais de mission des participants aux atelier par le biais des moyens de paiement électronique</li> </ul>	05/05/2021	FIN	Moyen	Moyen	Moyen	Contrôleur de gestion	Accompli	15/09/2021	Démarrage du paiement des frais de mission du personnel par virement bancaire Démarrage du paiement des frais de mission aux participants aux ateliers par MTN mobile money
Le nouveau projet PACOFIDE pourrait proposer les mêmes appuis aux mêmes acteurs de la filière ananas sur les conditions plus souples avec un risque de double financement des bénéficiaires ou		OPS			Moyen				

Risques	Intervention Risque Période d'identification	Intervention Risque Catégorie	Intervention Risque Probabilité	Intervention Risque Impact potentiel	Intervention Risque Importance	Personne responsable	Intervention Risque Action Statut	Intervention Risque Action Échéance	Intervention Risque Action Etat d'avancement
l'orientation des bénéficiaires vers les nouveau projet									
Etablir un dialogue permanent avec le programme PACOFIDE, ATDA-7 et bénéficiaires pour mieux harmoniser et coordonner les appuis	01/04/2021	OPS	Moyen	Moyen	Moyen	IM intervention 1	Accompli	31/12/2021	Deux réunions d'harmonisation (multiplication de rejets, appui à l'INRAB) entre DEFIA et le PACOFIDE ont été organisés, sous la direction de l'ATDA 7 et en présence de l'AIAB. Des échanges ont également eu lieu à travers les réunions du cadre de concertation de l'ATDA

## 5.2 Problèmes

Problème	Intervention Problème Catégorie	Intervention Problème Impact potentiel	Personne responsable	Intervention Problème Action Statut	Intervention Problème Action Délai	Intervention Problème Action Etat d'avancement
<b>Difficultés de mobilisation des apports personnels pour les entreprises bénéficiaires de subventions</b>						
Réduction de la contrepartie pour les femmes bénéficiaires de la subvention dessouchage, labour et plantation dans le cadre de la stratégie d'extension des plantations d'ananas	OPS	Moyen	IM intervention 1	Accompli	31/12/2021	Relecture des stratégies de subvention en vue de la réduction du taux de contrepartie dans les zones d'extension et le prolongement du délai de d'acquittement des contreparties.
Acceptation des contreparties échelonnée	OPS	Moyen	ATN Entreprise	Accompli	31/12/2021	Le mécanisme d'acquisition échelonnée est discuté avec les bénéficiaires. Ainsi, les acquisitions sont lancées par lot successif proportionnellement à la part de la contrepartie mobilisée par le promoteur
Acceptation des nouveaux bâtiments construits sur fonds propre comme contribution à la contrepartie des	OPS	Moyen	ATN Entreprise	Accompli	31/12/2021	Le point des bénéficiaires ayant construit des bâtiments sur fonds propres est fait et régulièrement actualisé

Problème	Intervention Problème Catégorie	Intervention Problème Impact potentiel	Personne responsable	Intervention Problème Action Statut	Intervention Problème Action Délai	Intervention Problème Action Etat d'avancement
transformateurs bénéficiaires des appui équipement et infrastructures.						
Assurer la veille et activer la liste d'attente dès que des défaillances sont constatées aux niveau des bénéficiaires figurant sur la liste principale.	OPS	Moyen	IM intervention 1	En cours	31/12/2022	Suivi régulier de la mobilisation des apports des bénéficiaires de subvention : la situation des apports personnels est mise à jour régulièrement par les ATN en charge de l'appui aux entreprises et aux producteurs. 7 entreprises de la liste d'attente ont été repêchées
<b>Le grand nombre de MP planifiés ne peut pas être réalisé par les ressources humaines disponibles dans le timing prévu</b>						
Augmenter l'appui (externe/ perlé) pour le lancement, analyse et attributions de marchés	OPS	Moyen	Intervention Manager	En cours	31/12/2022	
<b>Le renchérissement du coût du fret et de la douane sur les importantes créent un surcoût élevé pour certaines entreprises de transformation bénéficiaires de la subvention DEFIA-FNDA</b>						
Faire un plaidoyer commun avec le FNDA pour l'application de la mesure d'exonération sur le matériel agricole importé	OPS	Moyen	IM Intervention 2	En cours	31/12/2022	Echanges avec le FNDA pour initier un plaidoyer conjoint
Contribuer à la prise en charge du surcoût sur le fret	OPS	Moyen	ATN Entreprise	En cours	31/12/2022	Estimation du surcoût du fret pour chaque entreprise
<b>Retard dans la mise en œuvre des activités des partenaires en convention de subsides occasionnant des retards de demande de tranche.</b>						
Appuyer les partenaires dans la préparation technique et la mise en œuvre des activités prévues dans les conventions	OPS	Moyen	ATN Recherche	En cours	31/12/2022	Tenue des rencontres régulières avec les structures bénéficiaires de conventions
Analyse cas par cas des difficultés de mise en œuvre des conventions de subsides.	OPS	Moyen	IM intervention 1	En cours	31/12/2022	Séance de travail avec les structures conventionnées. Replanification avec les partenaires avec relecture et identification des activités prioritaires pour ces derniers ;

## 6 Synergies et complémentarités

### 6.1 Avec les autres interventions du portefeuille

Il n'y a pas eu de synergie et complémentarités avec les autres piliers du portefeuille en 2021. En 2022 des synergies seront envisagés dans le cadre de la promotion de l'emploi décent avec le pilier « santé »

### 6.2 Avec les projets pour tiers

ARISA\_B, TAERA et DIGIBOOST sont trois projets sous financement de l'Union Européenne et mis en œuvre par Enabel dans le secteur agricole. Des actions en direction des partenaires sont menées en synergie pour gagner plus en efficacité.

En synergie avec ARISA-B, appui à :	L'interprofession AIAB à gouvernance des OPA, mobilisation de ressources internes, capitalisation et communication institutionnelle.  L'ATDA-7, pour le fonctionnement des cadres de concertation et de dialogue entre les acteurs des filières.  L'ATDA7 dans le cadre de la mise en place d'une plateforme de suivi des conseillers sur le terrain.
En lien avec TAERA, appui à :	Le CCRB dans le cadre de la mise en place de la recherche et vulgarisation des innovations agricoles au niveau des producteurs de riz (gestion de l'eau, SRP, SPG)
En lien avec DGIBOOST	Dans le cadre de l'appui aux start-up et prestataires de fourniture des solutions digitales.

### 6.3 Autres synergies et complémentarités

Les synergies avec les autres projets et programmes se présentent ainsi :

PACOFIDE : Une rencontre d'harmonisation d'approches a été organisée par l'ATDA7. Lors de cette rencontre il a été décidé que PACOFIDE s'inscrit comme DEFIA dans les objectifs de l'ATDA pour la sélection massale de 600 ha. Pour la « première génération » de sélection, DEFIA réalise 200 ha, ATDA réalisera 400 ha et PACOFIDE prendra en charge la sélection « deuxième génération » pour le total de 600 ha.

Pour ce qui concerne la subvention de dessouchage et de plantation. Il a été décidé que DEFIA prendra en charge 600 ha. PACOFIDE prendra la relève pour des nouvelles demandes. Les outils de DEFIA ont été valorisé pour les appels à projets. DEFIA poursuit encore en 2022 la demande spécifiques de dessouchage pour les femmes.

DEFIA a également déjà lancé les appel projets et a identifié les demandes en équipement des producteurs, transformateurs et commerçants. PACOFIDE a lancé un

nouvel appel à projet en utilisant les outils et critères comme formulés par DEFIA. Les listes des promoteurs bénéficiaires de l'appui DEFIA ont été envoyés à PACOFIDE.

PINEX et DEFIA travaillent ensemble dans le cadre la participation des exportateurs et transformateurs à des foires et salons extérieurs. Les coûts sont partagés et les critères de participation harmonisés. Pour ce qui concerne l'action de production de charbon enrichi à l'éthylène pour le traitement de l'induction floral des plants. Le voyage d'étude, équipements et constructions sont pris en charge par Enabel ; les ateliers de formation, guide et manuel par PINEX.

## 7 Thèmes transversaux

### 7.1 Environnement et changement climatique

Le changement climatique est pris en compte dans toutes les axes d'intervention du programme. Il est implémenté à travers les accompagnements pour la :

- Valorisation des sous-produits et déchets issus de la production et transformation de l'ananas ;
- Promotion du charbon actif pour le TIF au lieu du carbure de calcium ;
- Certification des producteurs à la certification GLOBAL GAP ;
- Utilisation des film bio dégradables pour diminuer les mauvaises herbes (au lieu de traitement chimique) ;
- Utilisation des procédés de transformation plus écologiques (réduire les pertes, les énergies etc..) avec l'appui de COLEACP ;
- La prise en compte de la dimension changement climatique et production Agroécologique dans la filière riz, notamment à travers la Convention de subside avec Rikolto

### 7.2 Genre

Les femmes sont faiblement représentées dans le maillon production de la filière ananas. Elles sont estimées à 7% de l'effectif des producteurs d'ananas et sont en majorité propriétaires des plantations dont les superficies sont inférieures à 0,5 ha. Ces femmes ont également peu de moyen pour le développement et l'entretien de leur exploitation d'ananas.

Au regard de cette situation, elles ont du mal à bénéficier des mesures d'accompagnement des producteurs d'ananas telles que la politique de subvention pour l'extension des plantations à travers la subvention pour les opérations de dessouchage, labour et plantation mise en place par le programme en collaboration avec l'ATDA-7.

Au regard de ces contraintes, le programme DEFIA en collaboration avec l'Université de Namur (Belgique) a conçu des packages d'actions sensibles au genre visant essentiellement l'entrepreneuriat et l'autonomisation des femmes. Ces actions s'articulent autour de :

- Cycle de formations adaptée couplée avec la subvention au dessouchage, labour, plantation et film de paillage biodégradable
- Plaidoyer pour l'accès au foncier (mise en relation femmes et propriétaire des terres non exploitées et viables pour la production d'ananas en passant par les autorités politico-administratives)
- Accompagnement des femmes dans les formalités d'obtention des documents administratifs nécessaires pour leur autonomisation
- Appui pour l'accès aux équipements adaptés

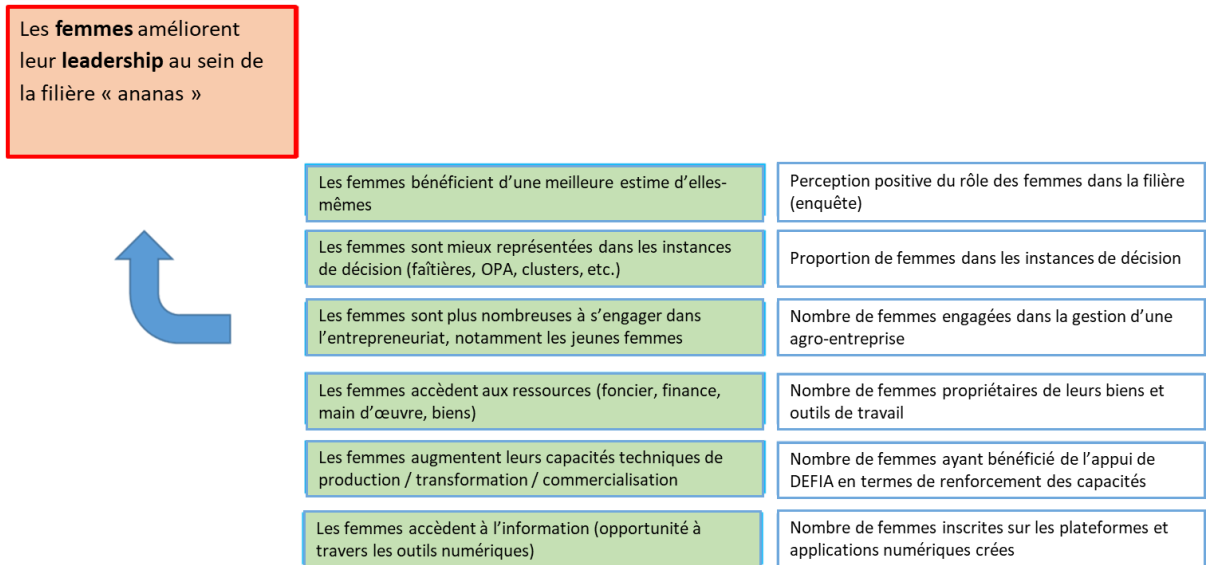
Environ 630 femmes sont impactées par ces actions qui ont démarré par les cycles de formation et de mobilisation des contreparties bonifiées pour bénéficier de subvention dessouchage, labour et plantation. A terme, 300 ha seront réalisés au profit des femmes. Les plantations seront couvertes de film bio dégradable pour la gestion rationnelle de l'eau et la maîtrise des adventifs. Ces films réduisent également le besoin à la main d'œuvre spécialisé souvent très peu accessibles pour les femmes.

La mission « backstopping » sur l'adaptation de la TOC de la filière ananas et d'élaboration de la TOC de la filière riz a proposé des nouveaux indicateurs et changements intermédiaires pour le suivi du genre dans le programme.

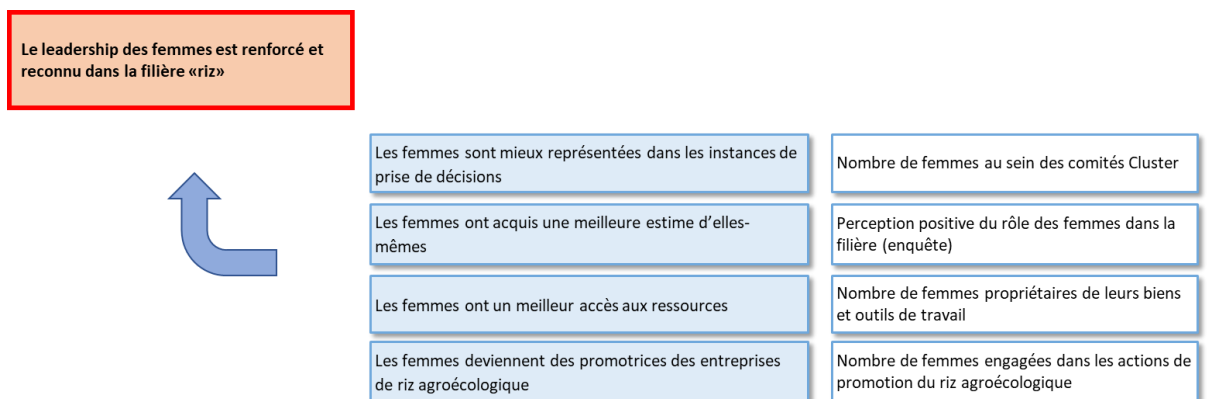
Pour la filière Ananas il s'agit de :







Pour la filière riz il s'agit de indicateurs et changements intermédiaires suivants :



### 7.3 Digitalisation

La digitalisation fait partie intégrante du cadre logique du programme. Elle est développée et opérationnalisée à travers le résultat 3 de l'intervention 2.

### 7.4 Emplois décents

Une convention de subside est en cours de signature avec Solidarité Mondial « WSM » sur la promotion de l'emploi décent et durable des travailleurs/euses dans les entreprises qui sont actives dans les chaînes de valeur de l'ananas et du riz, dans la zone d'intervention du programme. Cet accompagnement fera un focus sur les conditions d'emplois, la facilitation du dialogue social entre travailleurs et employeurs, la sensibilisation sur droits et devoirs des travailleurs et le respect des droits humains.

Par ailleurs, les certifications GLOBAL GAP, HACCP et FSS ISO 22000 renforcent implicitement des pans de l'emploi décent. En effet, les processus de certification

nécessitant des mesures sanitaires (visite médicale, équipements d'hygiène et de sécurité, ...) et l'acquisition des équipements de sécurité au travail. Rappelons que 80 exploitants agricoles sont accompagnés pour la certification au référentiel GLOBAL GAP et 50 entreprises sur le volet HACCP et FSS ISO 22000.

## 8 Leçons apprises

### 8.1 Les succès

Succès enregistrés en 2021	Leçons apprises de ces succès
<p><i>Financement</i></p> <p>Le secteur financier du Bénin (banques, IMF, FNDA et AFGC) comprend mieux les besoins de la filière ananas, a développé des produits financiers adaptés et a accru les financements dans la filière.</p>	<p>La construction d'un mécanisme de financement durable nécessite un partenariat multi acteurs (chacun spécialisé dans son domaine), la mise en place d'outils complémentaires/adaptés et l'instauration d'un climat de confiance entre les structures de financement et les opérateurs de la filière</p> <p>La digitalisation des services financiers dans les structures de financement est un puissant levier de mobilisation des ressources et d'inclusion financière</p>
<p><i>Innovation</i></p> <p>Développement de l'esprit d'innovation et de compétition au niveau des entrepreneurs</p>	<p>Processus long qui nécessite un accompagnement et une expertise assez pointue et diversifiée</p>
<p><i>Digitalisation</i></p> <p>Forte prise de conscience des acteurs de la filière de l'opportunité de l'utilisation du digital.</p> <p>Les startups locales ont suffisamment d'idées et outils pour développer des solutions adaptées aux filières agricoles particulièrement l'ananas.</p>	<p>Le développement des solutions digitales dans le secteur agricole requiert la combinaison de deux approches complémentaires : partenariat avec des structures de technologies ayant des solutions viables et accompagnement sur mesure de startups à la conception et développement de solutions basées sur les besoins</p>
<p><i>Subsides</i></p> <p>Les subsides (combinés avec contreparties des promoteurs et crédits) ont permis de jouer un levier pour la professionnalisation des agri-</p>	<p>Le succès du financement grâce à un modèle de financement mixte a besoin d'un dialogue continue avec le promoteur, IMF/Banques et DEFIA pour assurer un appui flexible et adapté aux besoins. Ces besoins peuvent changer selon le contexte (marchés,</p>

<b>Succès enregistrés en 2021</b>	<b>Leçons apprises de ces succès</b>
entrepreneurs (producteurs, exportateurs, transformateurs).	fermeture frontières, augmentations des coûts, etc ...)
<i>Genre</i> L'approche de ciblage des femmes (contacts pratiquement individuelles) en présences de leurs maris ainsi que le développement des outils pour des personnes analphabètes ont augmenté considérablement le taux des femmes bénéficiaires du programme.	Les femmes ont du potentiel pour améliorer leurs rendements et superficies d'ananas mais ont besoin des approches et outils très spécifiques (l'aval des maris, outils adaptés et solutions adaptées ; exemple : les méthodes de plantations qui réduisent l'utilisation de la main d'œuvre (surtout disponible pour les hommes ; ou fourni par les hommes que les femmes ne peuvent pas « commander »).
<i>Insertion de la filière Riz et de la thématique agroécologique</i> Le programme a su s'adapter vite aux attentes vis-à-vis de l'insertion d'une deuxième filière et aux aspects agroécologiques	Basé un programme entier sur une seule filière est un risque (marchés, COVID, fermeture des frontières, ...) pour l'atteinte des résultats.

## 8.2 Les défis

<b>Les défis rencontrés de 2021</b>	<b>Leçons apprises de ces difficultés</b>
<i>Accès aux marchés</i> L'augmentation des productions, rendements doit être accompagné par une amélioration d'accès aux marchés ;	Plus d'accent dès le début du programme sur la recherche des potentielles marchés ainsi que leurs exigences (vente CAF par exemple). Aussi pour faire face aux imprévus (fermeture des frontières, baisse des demandes, ...)
<i>Augmentation des coûts</i> Différentes situations (COVID-19, .) ont occasionné l'augmentation des coûts d'intrants et de transport (fret, carburant,.)	Flexibilité nécessaire dans l'octroi des subsides et crédits en lien avec les circonstances imprévues qui changent.
<i>Digitalisation</i> L'opérationnalisation des solutions digitales. Les solutions sont encore pour la plupart au stade de conception/test ; très peu de solutions opérationnelles sur le terrain.	Ne plus travailler avec les start-ups, mais avec les prestataires qui ont déjà développé des solutions. (Si le programme n'a qu'une durée limitée)

<i>Agroécologie et climat</i> Le défi est de réaliser des transitions agroécologiques par les acteurs des deux filières dans très peu de temps	Insérer les pratiques agroécologiques et autres mesures d'atténuation de changement climatiques très tôt dans le programme et dans la formulation
<i>Marchés publics</i> Temps d'évaluation des dossiers des marchés publics ont retardé la mise en œuvre du programme	Renforcer l'équipe des marchés publics Elaborer plus de contrat cadre avant le démarrage du programme

### 8.3 Questions d'apprentissage stratégique

Suite aux risques liées à la non atteinte des résultats sur la filière Ananas, l'intervention a demandé et obtenu l'accord d'insérer la filière riz dans le programme ainsi que des actions de transition agroécologiques dans la production et transformation du riz et ananas.

Pour ce qui concerne les défis en termes de déploiement et utilisation des solutions digitales et innovations, les appuis ont été cherchés au niveau des prestataires techniques et incubation des solutions et la mise en relation avec les entrepreneurs expérimentés pour ce qui concerne les innovations (production de compost, biscuits, poudre etc...)

Un dialogue permanent existe entre les IMF, Banques, Promoteur et programme pour faire face aux changements et conditions de production/transformation. Ce dialogue permet d'ajuster les demandes de subventions, crédits et contreparties et d'adapter au mieux le financement aux besoins de son projet.

### 8.4 Synthèse des enseignements tirés

<b>Enseignements tirés</b>	<b>Public cible</b>
Le schéma de financement et le mécanisme de garanti multi acteur des banques (IMF, Banques, FNDA et AFGC) mis en place au Bénin une bonne méthode de financement du secteur privé (entrepreneurs). Il est durable, permet à chaque acteur de jouer son rôle et de partager équitablement les risques de financement.	Enabel Bruxelles,
L'appui aux start-up /innovations doit être accompagné d'un bon incubateur/coaches en business et en entrepreneuriat pour avoir un déploiement et mise de marché dans le temps imparti du programme	Enabel Bruxelles,
Un programme ne doit pas seulement se baser sur une seule filière. Cela peut amener le risque de ne pas atteindre les objectifs suite aux changements du contexte hors de la portée du programme.	Enabel Bruxelles,

## 9 Pilotage

### 9.1 Modifications apportées à l'intervention

Le programme a été modifié en cours d'année avec l'introduction d'une troisième intervention qui appui la CVA riz (cf point 3.5). Cette dernière intervention est introduite suite à l'adaptation du pilier 1 qui était jusque-là structuré autour de deux interventions focalisées spécifiquement sur la filière ananas.

Cette adaptation a nécessité un réajustement organisationnel avec le recrutement de personnel complémentaire, la modification budgétaire, l'élaboration du cadre logique et de la théorie de changement et l'actualisation des données de référence du programme. Décisions prises par le Comité de pilotage et suivi

Trois sessions du comité de pilotage tenues en 2021. Les décisions prises sont suivies et les actions de mise en œuvre sont suivies.

Date Copil	Décision	Statut
17/03/2021	Le membres du COPIL approuvent le recrutement d'un personnel additionnel pour renforcer le service des marchés publics <ul style="list-style-type: none"><li>Un Gestionnaire de Contrat complémentaire a été recruté. L'intéressée a pris service le 1er septembre 2021</li></ul>	Accompli
	Réviser le règlement intérieur du CoPil <ul style="list-style-type: none"><li>Le règlement intérieur actualisé intègre le FNDA comme membre du CoPil et son représentant assiste aux sessions de l'organe</li></ul>	Accompli
	Les membres du COPIL approuvent le rapport de résultats 2020 de DEFIA	
23/06/2021	Les membres du CoPil valident l'adaptation du Pilier 1 du Portefeuille d'interventions du Programme de coopération bilatérale bénino-belge	
29/09/2021	Les membres du COPIL approuvent le rapport au premier semestre 2021 et le planning du deuxième semestre	

### 9.2 Réorientations stratégiques envisagées

Une proposition d'intégrer l'appui à la filière Anacarde au sein du pilier 1 jusqu'à fin novembre 2023 est en cours de négociation.

Cette prolongation permettra de :

- Stabiliser le dispositif de commercialisation équitable des amandes du Bénin vers le groupe de supermarchés Colruyt en Belgique et digitaliser quelques processus de traçabilité des noix et paiement des producteurs.
- Répondre à l'augmentation de la commande de Colruyt en amandes conventionnelles et biologiques via la certification des usines de transformation et producteurs en production biologique et travail décent (social compliance) ;
- Consolider les activités réalisées dans le cadre de l'amélioration de la performance végétale (parc à bois, entretien des plantations et greffage des plants, etc.).

Cette insertion dans le pilier 1 du portefeuille, n'aura pas d'impact sur les budgets planifiés des activités des filières déjà appuyées par DEFIA (Ananas et Riz) puisqu'il s'agit d'un reliquat de 900.000 euros non affecté de ce pilier qui sera injecté dans la filière Anacarde.

### **9.3 Recommandations**

Capitaliser le schéma de financement et le mécanisme de garantie multi acteur des banques (IMF, Banques, FNDA et AFGC) mis en place au Bénin pour voir son applicabilité dans d'autre pays d'intervention d'Enabel en appui à l'entreprenariat.

Dès la formulation des programmes prendre en compte plusieurs filières pour réduire les risques de ne pas atteindre les résultats suite aux changements des contextes.

Réaliser dès la formulation des portefeuilles un théorie de changement pour les piliers impliqués ; cela va permettre une synergie d'action entre les piliers dès le départ.

## 10 Annexes

### 10.1 Critères de qualité

1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.					
Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D					
		A	B	C	D
Évaluation de la PERTINENCE: note totale		✓			
1. Quel est le degré de pertinence actuel de l'intervention ?					
✓	A	Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.			
	B	S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.			
	C	Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence.			
	D	Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis.			
2. La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?					
✓	A	Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable).			
	B	Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.			
	C	Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'une intervention et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises.			

<b>D</b>	La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que l'intervention puisse espérer aboutir.
----------	---

**2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR** : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe.

Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D

	A	B	C	D
Évaluation de la EFFICIENCE: note totale		✓		

**1. Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens & équipements) sont-ils correctement gérés ?**

<b>A</b>	Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires.
✓ <b>B</b>	La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible.
<b>C</b>	La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques.
<b>D</b>	La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires.

**2. Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités est-elle correctement gérée ?**

<b>A</b>	Les activités sont mises en œuvre dans les délais.
✓ <b>B</b>	La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs.
<b>C</b>	Les activités sont retardées. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture sans trop de retard.
<b>D</b>	



		Les activités ont pris un sérieux retard. Des outputs ne pourront être fournis que moyennant des changements majeurs dans la planification.
3. Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement atteints ?		
	A	Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité, ce qui contribuera aux outcomes planifiés.
✓	B	Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.
	C	Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.
	D	La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps.

3. EFFICACITÉ À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N					
Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D					
		A	B	C	D
Évaluation de la EFFICACITÉ: note totale			✓		
1. Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?					
	A	La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués.			
✓	B	L'outcome sera atteint avec quelques minimales restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort.			
	C	L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome.			
	D				

		L'intervention n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises.
2. Les activités et les outputs sont-ils adaptés (le cas échéant) dans l'optique de réaliser l'outcome ?		
	A	L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.
✓	B	L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive.
	C	L'intervention n'est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir à l'intervention la réalisation de son outcome.
	D	L'intervention n'est pas parvenue à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome.

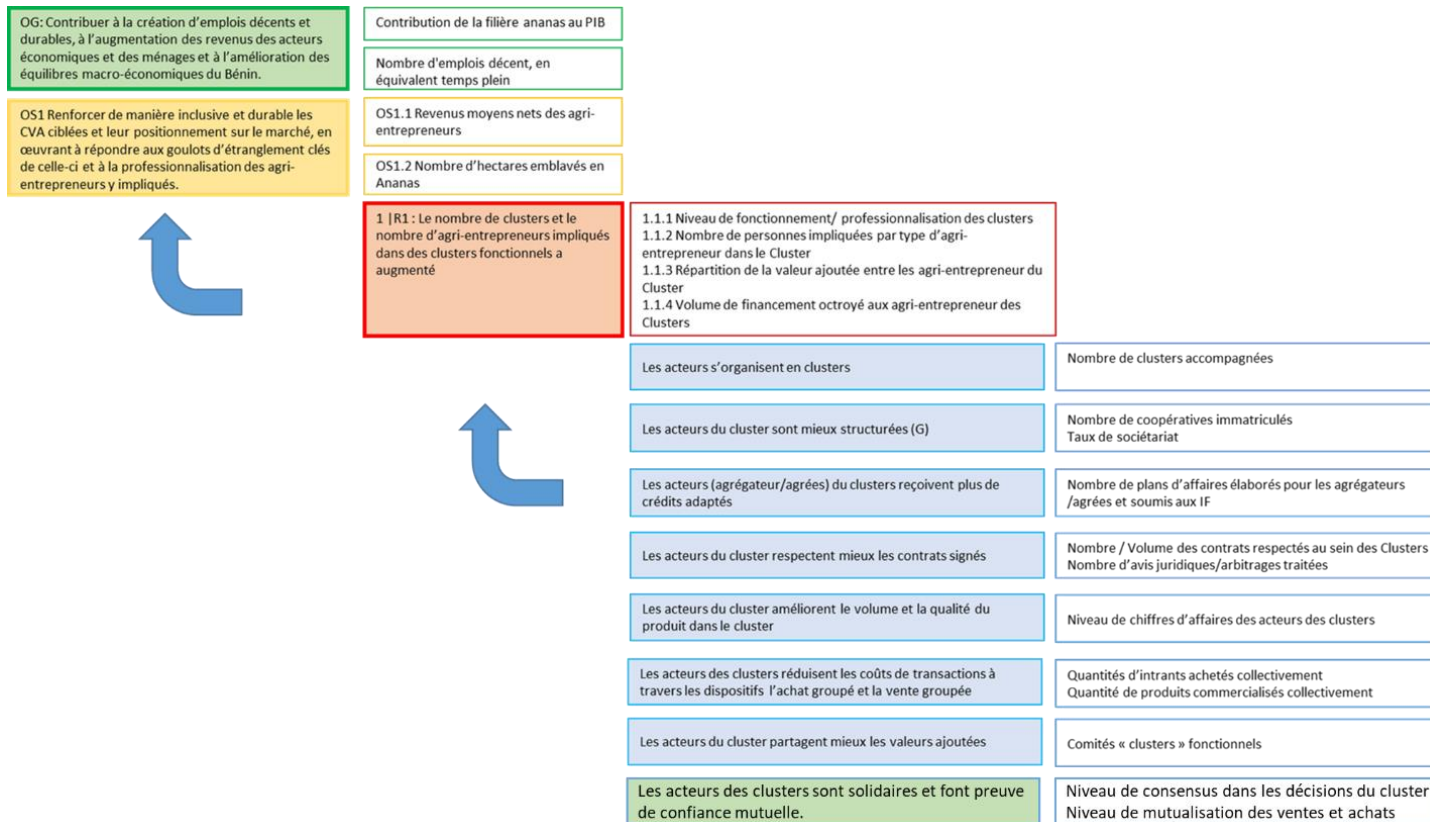
4. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).					
Do as follows to calculate the total score for this quality criterion: At least three 'A's, no 'C' or 'D' = A; maximum two 'C's, no 'D' = B; at least three 'C's, no 'D' = C; at least one 'D' = D					
		A	B	C	D
Évaluation de la DURABILITÉ POTENTIELLE: note totale			✓		
1. Durabilité financière/économique ?					
	A	La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci.			
	B	La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes.			
✓	C	Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique.			
	D	La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs.			

2. Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?	
	A Le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliqués à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats.
✓	B La mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes impliqués eux aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible.
	C L'intervention recourt principalement à des arrangements ponctuels et au Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises.
	D L'intervention dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité.
3. Quels sont le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ?	
	A L'intervention bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra.
✓	B L'intervention a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gênée par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement.
	C La durabilité de l'intervention est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises.
	D Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec l'intervention. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité de l'intervention.
4. Dans quelle mesure l'intervention contribue-t-elle à la capacité institutionnelle et de gestion ?	
	A L'intervention est intégrée aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite).
✓	B La gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité.
	C L'intervention repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises.
	D L'intervention repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent.

## 10.2 Cadre logique et/ou théorie de changement mis à jour

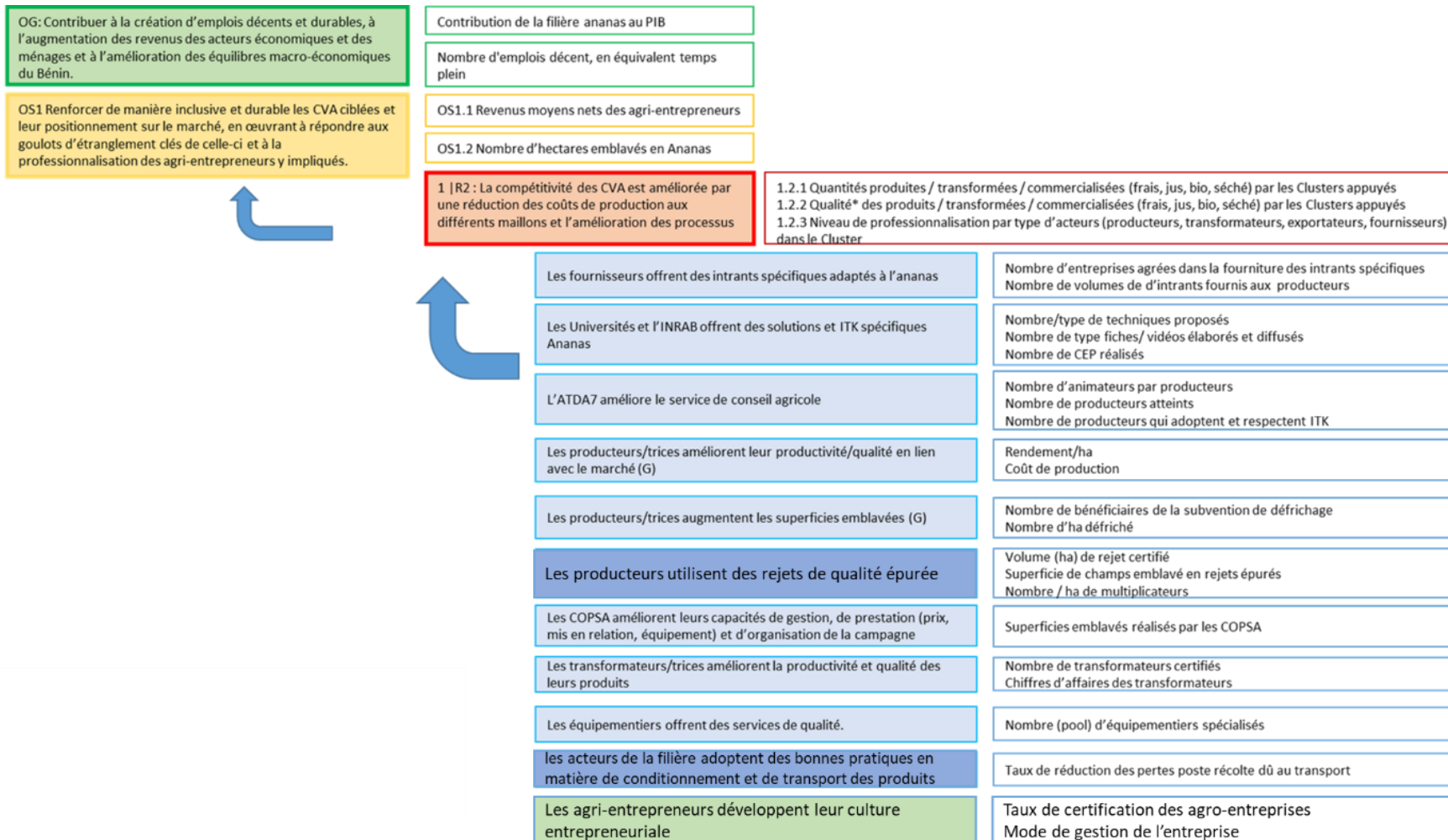
Le programme a connu d'adaptation de son TOC pour la filière ananas pour ce qui concerne les changements intermédiaires des résultats 1 et 2 de la première intervention. Et dans le résultat 1 de la deuxième intervention Les propositions des indicateurs sur le genre sont présentées dans le chapitre 7.2

### Intervention I – Résultat 1<sup>32</sup>



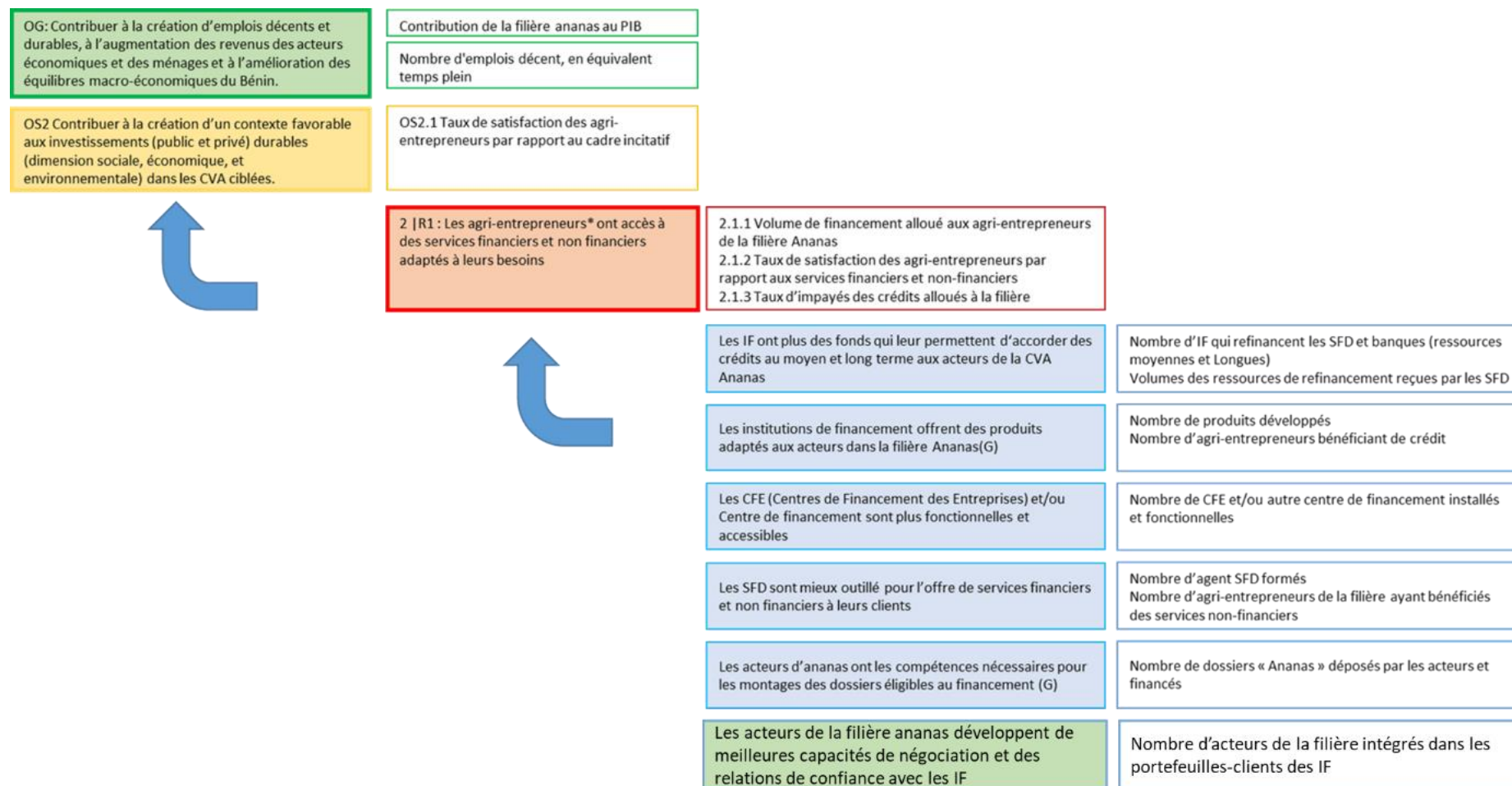
<sup>32</sup> Changement en couleur verte

## Intervention I ; Résultat 2<sup>33</sup>



<sup>33</sup> Changements en bleu foncé et en vert

## Intervention 2 ; résultat 1



### 10.3 Aperçu des MoRe Results

Résultats ou indicateurs du cadre logique modifiés au cours des 12 derniers mois ?	Oui
Rapport Baseline enregistré dans PIT ?	Oui
Planning de la MTR (enregistrement du rapport)	Mars 2022 (estimation)
Planning de l'ETR (enregistrement du rapport)	Q3_2023 (estimation)
Missions de backstopping depuis le 01/01/2019	<p><b>Théorie du changement</b> » (2 jrs et demie en juin 2019 (MDF))</p> <p><b><u>Backstopping Grégory THYS</u></b></p> <p><b><u>17 mai au 07 août 2020 (à distance)</u></b>: appui à la finalisation des Tdr pour le recrutement de l'institution spécialisée pour la gestion de la ligne de garantie, appui à la sélection, négociation et finalisation du contrat</p> <p><b><u>19 au 28 octobre 2020 (sur site)</u></b> : atelier de cadrage avec les IMF, appui à la rédaction du manuel, analyse de l'appétence des banques à financer la filière, perspectives de pérennisation de la ligne de garantie avec le FNDA</p> <p><b><u>Réalisé en 2021</u></b> : 3 jours prestées pour la relecture du manuel de gestion et de la convention de garantie (version validée par DEFIA transmis à Grégory pour relecture).</p> <p><b>Backstopping : Lawrence CHESQUERE</b> ; 7/12-22/12 2020 formulations « intégration de la filière Riz dans le programme DEFIA (combiné avec backstopping TAERA)</p> <p><b>Backstopping : Laurent CONTIS</b> ; novembre 2021 actualisation de la théorie de changement Ananas et élaboration théorie de changement pour la filière riz</p> <p><b>Evaluation à mi-parcours</b> : novembre 2021</p>

## 10.4 Rapport « Budget »

L'extrait d'UBW du rapport financier en 31/12/2021

Étiquettes de lignes	Initial Budget	Delta Revised Budget	Total Budget	Open Requisitions	Open Purchase orders	Reg. Invoices	Total commitments	Actuals	Available
BEN1900411	13.481.918,01	-2.381.918,01	11.100.000,00	479.945,61	2.917.209,57	0,00	3.397.155,18	4.182.913,20	3.519.931,62
BEN19004_A	11.990.300,00	-2.398.892,00	9.591.408,00	476.459,60	2.893.075,23	0,00	3.369.534,83	3.342.930,03	2.878.943,14
BEN19004_A01	5.512.300,00	<b>-1.920.000,00</b>	3.592.300,00	35.400,00	1.298.470,38	0,00	1.333.870,38	1.525.340,64	733.088,98
BEN19004_A02	3.778.000,00	516.108,00	4.294.108,00	205.220,00	1.294.354,07	0,00	1.499.574,07	1.342.016,23	1.452.517,70
BEN19004_A03	2.700.000,00	<b>-995.000,00</b>	1.705.000,00	235.839,60	300.250,78	0,00	536.090,38	475.573,16	693.336,46
BEN19004_Z	1.491.618,01	16.974,00	1.508.592,00	3.486,01	24.134,34	0,00	27.620,35	839.983,17	640.988,48
BEN19004_Z01	1.068.099,73	<b>-24.578,01</b>	1.043.521,73	0,00	0,00	0,00	0,00	563.488,22	480.033,51
BEN19004_Z02	166.058,30	15.291,00	181.349,30	3.486,01	5.496,01	0,00	8.982,02	154.601,50	17.765,78
BEN19004_Z03	171.296,52	26.261,00	197.557,52	0,00	36,30	0,00	36,30	101.460,22	96.061,00
BEN19004_Z04	86.163,45	0,00	86.163,45	0,00	18.602,03	0,00	18.602,03	20.433,03	47.128,39
BEN19004_Z99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,20	<b>-0,20</b>
BEN1900511	11.518.082,00	-118.082,00	11.400.000,00	564.378,86	4.457.384,63	0,00	5.021.763,49	3.908.446,75	2.469.789,76
BEN19005_A	10.275.000,00	-148.082,00	10.126.918,00	559.029,66	4.435.586,11	0,00	4.994.615,77	3.233.576,54	1.898.725,69
BEN19005_A01	5.290.000,00	<b>-68.957,00</b>	5.221.043,00	190.000,00	2.432.751,82	0,00	2.622.751,82	2.185.304,51	412.986,67
BEN19005_A02	3.735.000,00	<b>-79.125,00</b>	3.655.875,00	0,00	1.677.390,96	0,00	1.677.390,96	638.734,86	1.339.749,18
BEN19005_A03	1.250.000,00	0,00	1.250.000,00	369.029,66	325.443,33	0,00	694.472,99	409.537,17	145.989,84
BEN19005_Z	1.243.082,00	30.000,00	1.273.082,00	5.349,20	21.798,52	0,00	27.147,72	674.870,21	571.064,07
BEN19005_Z01	915.300,27	<b>-0,00</b>	915.300,27	0,00	0,00	0,00	0,00	452.680,20	462.620,07
BEN19005_Z02	118.741,70	1,00	118.742,70	5.349,20	5.496,01	0,00	10.845,21	90.046,31	17.851,18
BEN19005_Z03	135.203,49	29.999,00	165.202,49	0,00	0,00	0,00	0,00	108.971,27	56.231,22



Étiquettes de lignes	Initial Budget	Delta Revised Budget	Total Budget	Open Requisitions	Open Purchase orders	Reg. Invoices	Total commitments	Actuals	Available
BEN19005_Z04	73.836,55	0,00	73.836,55	0,00	16.302,51	0,00	16.302,51	23.172,29	34.361,76
BEN19005_Z99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,14	-0,14
BEN2100111	2.449.585,00	50.415,00	2.500.000,00	0,00	752.330,88	0,00	752.330,88	966.401,90	781.267,22
BEN21001_A	2.059.115,00	50.415,00	2.109.530,00	0,00	752.330,88	0,00	752.330,88	928.841,31	428.357,81
BEN21001_A01	435.000,00	0,00	435.000,00	0,00	193.070,18	0,00	193.070,18	5.229,57	236.700,25
BEN21001_A02	720.000,00	50.415,00	770.415,00	0,00	148.299,34	0,00	148.299,34	430.458,10	191.657,56
BEN21001_A03	904.115,00	0,00	904.115,00	0,00	410.961,36	0,00	410.961,36	493.153,64	-0,00
BEN21001_Z	390.470,00	0,00	390.470,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37.560,59	352.909,41
BEN21001_Z01	309.770,00	0,00	309.770,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31.366,47	278.403,53
BEN21001_Z02	6.000,00	0,00	6.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1.101,14	4.898,86
BEN21001_Z03	50.000,00	0,00	50.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5.092,98	44.907,02
BEN21001_Z04	24.700,00	0,00	24.700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24.700,00
Total général	27.449.585,01	-2.449.585,01	25.000.000,00	1.044.324,47	8.126.925,08	0,00	9.171.249,55	9.057.761,85	6.770.988,60

## **10.5 Ressources en termes de communication**

La capitalisation est en cours à travers les séances d'explication du processus de capitalisation ; d'identification des thématiques à capitaliser et à travers la collecte des données pour les premières thématiques.

Les capitalisations sont en cours pour :

- Coaching clusters
- Subvention d'extension de la production d'ananas
- Mécanisme de subvention adossés aux crédits
- Mécanisme de garantie
- L'approche genre du programme

Les communications des événements d'importance passent par les chaînes télévisées, radios de la place et via les médias sociaux par les articles, vidéos et témoignages. Ces actions sont appuyées par l'AT en communication basée à la représentation.

Un plan de communication pour le programme est en cours d'élaboration.